TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 429 — 20 PAGES — VENDREDI 11 AOUT 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les Syriens et la droite chrétienne ont conclu un cessez-le-feu à Beyrouth

LIRE PAGE 4

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un Portugal encore moins socialiste

M. Mario Soares est sans doute aujourd'hui l'homme le plus amer du Portugal. Malgré son habituel optimisme de commande, il n'a pas cherché à dissimuler sa rancœur en apprenant le mercredi 9 août que le chef de l'Etat, le général Eanes, avait désigné M. Nobre da Costa, une personnalité indépendante des partis mais très liée aux milieux d'affaires et au patronat, pour lui succéder à la tête du gouvernement.

En faisant alliance avec les centristes du C.D.S. pour former son deuxième gouvernement constitutionnel, M. Soares estimait qu'il s'agissait d'une expérience « exemplaire » pour toute l'Europe. C'est le coup de Jarnac des amis de M. Freitas do Amaral, leader du C.D.S., et très en cour au palais présidentiel de Belem, qui a provoqué la crise et la chute du leader socialiste.

Dirigeant de la première formation politique portugaise et disposant d'une confortable majorité relative au Parlement, M. Soares espérait, et disait, que la stabilité était assurée jusqu'aux élections générales prévues en 1980. C'est au nom de cette même stabilité que le général Eanes demande à un technocrate « de sa confiance » de former une nouvelle équipe dirigeante.

Le secrétaire général du parti socialiste se flattait encore d'entretenir les meilleures relations avec un général-président dont les « initiatives » de plus en plus fréquentes et les mises en garde répétées aux « politiciens », bavards et inefficaces, ne laissaient pourtant pas d'inquiéter les Portugais, qui n'ont pas tous la mémoire courte et se souviennent encore des conditions, économiques et politiques, ayant facilité, il y a un demi-siècle, l'accession du salazarisme. Il est clair aujourd'hui que la tension entre M. Soares, chef de gouvernement limogé sans ambages, et le général Eanes, chef d'Etat dont toutes les sympathies vont à ceux qui se défient de la « politique politicienne », est au centre d'une crise profonde et qu'un simple changement de chef de gouvernement ne saurait résoudre.

Le leader socialiste accuse le chef de l'Etat d'avoir « violé la Constitution » en ne respectant pas l'article 190 qui stipule que le choix d'un premier ministre doit être fait en tenant compte des « résultats électoraux ». Cette conception est naturellement rejetée dans l'entourage du chef de l'Etat. Au-delà de la polémique, il reste que le reproche des socialistes est révélateur d'une inquiétude qui n'a cessé de grandir ces dernières semaines, celle de voir le Portugal revenir progressivement à un régime « présidentialiste » plus musclé, moins soucieux des règles et des poisons des régimes de partis et d'assemblées, soutenu résolument par des militaires nostalgiques de l'ordre salazariste et par un patronat anxieux de retrouver toutes les règles et toutes les facilités de l'économie de marché.

Le général Eanes, froid, efficace, avançant ses pions depuis deux ans, a certes consulté les chefs de partis et le Conseil de la révolution avant de prendre sa décision ainsi qu'il en avait l'obligation. Mais son choix, qui a même surpris le leader social-démocrate M. Sa Carneiro, traduit bien une volonté d'« indépendance » à l'égard des partis et le souci d'affirmer le rôle croissant de la présidence de la République.

Le gouvernement « de la confiance du président », vivement souhaité à Belem, n'est pas encore formé — et on peut supposer que les obstacles ne vont pas manquer à M. Nobre da Costa. — mais la nouvelle « initiative » du général Eanes est un pas de plus vers une « normalisation » acceptée d'ailleurs par la majorité d'une population lassée par la crise économique et les soubresauts politiques hérités des turbulences de la révolution des œillets.

(Lire nos informations page 3.)

Le P.C.F. se présente comme le seul véritable parti de l'opposition de gauche

Le bureau national du M.R.G. a tendu une perche à M. Robert Fabre, ancien président du Mouvement, qui a accepté de M. Giscard d'Estaing le principe d'une mission sur le problème du chômage : il espère que le député de l'Aveyron ne donnera pas suite à son acceptation. Pour le moment, l'intéressé se satisfait de ce sursis et garde le silence.

Si le P.S. approuve l'attitude de la direction du M.R.G., le P.C. la juge trop complaisante à l'égard d'un ancien leader de l'opposition de gauche dont M. Marchais — hôte mercredi soir d'Antenne 2 — estime qu'il fait pratiquement partie désormais du gouvernement.

Le secrétaire général du P.C.F. a tiré argument de l'« affaire Fabre » ainsi que de diverses déclarations et initiatives des dirigeants socialistes pour assurer que les analyses de son parti sur le virage à droite de la gauche non communiste et sa responsabilité dans la rupture de l'alliance nouée autour du programme commun étaient confirmées par les faits.

Tandis que le M.R.G. s'estime représentatif du centre gauche et rejette dans le centre droit les radicaux qui rejoignent la majorité, tandis que le P.S. tente, comme l'expose ci-dessous M. Charles Hernu, de renouveler le contenu du socialisme, le P.C.F. cherche à reconquérir son ancien titre de champion de la contestation sociale et de premier — en attendant d'être le seul — parti de l'opposition de gauche.

Les « bases nouvelles » sur lesquelles doit se reconstruire, selon M. Marchais, l'union de la gauche, restent vagues. Au-delà d'une référence formelle à un programme commun réactualisé, le P.C. donne l'impression qu'il faudra attendre une autre conjoncture politico-économique et une évolution de l'opinion qui permette à la gauche de résister aux manœuvres de ses adversaires pour l'empêcher de réaliser de profonds changements sociaux. A moins qu'il ne se satisfasse, faute de mieux, de son rôle dans l'opposition. — A.L.

(Lire nos informations page 6.)

Ni Fabre ni Marchais

par CHARLES HERNU (*)

Un communiqué du secrétariat du parti socialiste, après le retour de Georges Marchais de Roumanie et la conférence de presse qu'il tint aussitôt, affirme que l'attitude du secrétaire général du parti communiste est « suspecte ». Sa prestation télévisée confirma en France et en Europe, ce phénomène de rejet vis-à-vis de lui, dont il est surprenant qu'au parti communiste on ne constate pas mieux l'ampleur.

Lorsqu'en février 1977 Georges Marchais vint à Villeurbanne déclarer avec des accents infaillibles que le maire serait communiste ou bien qu'il appartiendrait à la majorité (avec tout ce que cela pouvait sous-entendre), n'y avait-t-il pas déjà bien des raisons d'estimer « suspect » son comportement ?

Il s'agissait alors pour le parti communiste, avant la rupture qu'il pressentait et préparait, de tirer le plus d'avantages possibles de l'union de la gauche, je veux dire du parti socialiste, en investissant le maximum de mairies. Marseille, Villeurbanne, dans l'esprit des accords passés avec le parti communiste, ont dit « non » aux surenchères de ce dernier. Ce qui se produisit alors dans ces deux villes ne fut que le microcosme de ce qui allait se dérouler au sein de la gauche en France. Il avait suffi d'une certaine résistance pour que la direction du parti communiste monte le ton, préfigure les attaques futures et prouve qu'à ses yeux l'union de la gauche, c'était d'abord la victoire des listes communistes.

La volonté de Georges Marchais d'empêcher la gauche d'arriver au pouvoir s'est manifestée avant le premier tour des élections législatives de mars 1978 d'une façon parfois comique à la télévision, comique bien que ressentie tragiquement par la moitié des Françaises et des Français.

(Lire la suite page 2.)

(*) Maire de Villeurbanne, député du Rhône, membre du comité directeur du parti socialiste.

Le gouvernement a accéléré la libération des prix industriels

Les mesures concernant le commerce et les services seront plus complexes

La première étape de la politique de libération des prix amorcée après les élections législatives de mars est franchie. Depuis le mercredi 9 août, les prix du secteur industriel, à quelques exceptions près (papier de presse, produits énergétiques, produits pharmaceutiques) sont libres. Le gouvernement a accéléré le mouvement puisque, initialement, ce retour à la liberté était prévu pour la fin de l'année.

La seconde étape concerne les services et la distribution, a indiqué M. René Monory au cours d'une conférence de presse où a été annoncée la libération des prix du pain. La tâche des pouvoirs publics sera plus difficile et plus longue à accomplir, a reconnu le ministre de l'économie.

Mission accomplie. C'est à peu près dans ces termes que M. Monory — ministre de l'économie peu conformiste — a annoncé mercredi à la presse que l'ensemble de l'industrie française avait maintenant recouvré une totale liberté de manœuvre pour déterminer ses prix.

Le 9 août 1978 marquera donc une date importante dans l'histoire de l'économie française puisque, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les contrôles et réglementations étaient la règle, la liberté, l'exception. Du même coup, tout l'appareil de production tourne le dos — définitivement assure M. Monory — à un style de gestion et probablement à une conception du pouvoir et de l'économie qui, depuis 1945, faisaient de l'Etat l'initiateur et le contrôleur. Le « *décideur* » aussi puisque, en réglementant les prix, les pouvoirs publics pesaient — lourdement parfois, on l'a vu avec la sidérurgie — sur les choix décisifs des entreprises et la façon dont étaient répartis les fruits de la croissance entre les consommateurs, les actionnaires et les équipements du pays.

A l'évidence, c'est la défaite de la gauche aux dernières élections qui a permis ce passage réclamé depuis des années par un patronat impatient d'adopter le style libéral pratiqué hors de nos frontières par des concurrents aussi redoutables que les Américains et les Allemands.

Quelques semaines auront suffit à M. Monory pour démanteler toute une réglementation vieille de trente-trois ans. On comprend la rapidité — la hâte même — avec laquelle le ministre de l'économie a « *accompli sa mission* ». Car il est vrai que rarement des conditions aussi favorables auront été réunies pour que cette « *nouvelle donne* » n'entraîne pas les effets néfastes que beaucoup craignent : le climat des affaires, avec des hauts et des bas, n'est pas tel que les chefs d'entreprise puissent relever inconsidérément leurs prix sans craindre de perdre des clients ; la concurrence étrangère est vive et même sauvage dans plusieurs secteurs comme l'acier, la chimie, la mécanique... Enfin, la situation financière des firmes s'est améliorée, ce qui permet de penser que les chefs d'entreprise ne se précipiteront pas sur la liberté qui leur est rendue pour reconstituer — au moyen de hausses de prix — leurs marges bénéficiaires.

Fallait-il pour autant aller plus loin et libérer les prix du pain, ce que les intéressés eux-mêmes ne réclamaient pas vraiment ? M. Monory estime que le prix du pain — son caractère sacré en quelque sorte — représentait un mythe qu'il fallait supprimer. Il ajoute — ce qui semble un argument beaucoup plus valable — que la libération des tarifs dans ce secteur permettra de créer dix mille emplois d'ici à la fin de l'année prochaine, en raison de la revalorisation des salaires et des conditions de travail des ouvriers boulangers.

On pourrait objecter que beaucoup de Français comprendront difficilement que neuf mois seulement après avoir taxé à grand fracas les boulangers et les pâtissiers, pour excès manifeste, on choisisse cette même profession pour mettre fin à un régime qui lui, existe non pas depuis 1945 mais depuis 1791. Mythe ou non la réglementation des prix du pain fait bel et bien partie des habitudes et même des traditions du pays. La supprimer — sans raisons économiques essentielles — apparaîtra peut-être comme un hymne inutile au libéralisme.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 17.)

Le trafic aérien sera perturbé durant quatre jours

par la nouvelle « grève du zèle » des contrôleurs

La nouvelle grève du zèle des contrôleurs aériens — du vendredi 11 août à 19 heures au mercredi 16 août à 8 heures — va créer d'importantes perturbations dans les aéroports français et européens.

Le trafic attendu pendant le long week-end du 15 août sera toutefois de 15 % inférieur à celui du week-end du 30 juillet : les aéroports parisiens devraient traiter trois mille cent mouvements d'avions, soit environ trois cent mille passagers.

Le ministère des transports a demandé aux compagnies d'adapter le volume de leur trafic au rythme de travail adopté par les contrôleurs de façon à éviter des embouteillages dans les aérogares. Un certain nombre de vols seront donc annulés, en priorité ceux d'Air Inter. Les agents de voyage étudient pour leur part la possibilité d'acheminer certains de leurs clients sur des aéroports étrangers et confirment qu'en cas d'annulation définitive d'un vol ils rembourseront la totalité du forfait.

A l'issue du conseil des ministres du mercredi 9 août, M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, avait déclaré : « *Le gouvernement a donné les instructions nécessaires au ministre des transports pour poursuivre la négociation engagée, tout en prenant les dispositions utiles pour faire face, en toute hypothèse, à l'évolution de la situation.* »

Craignant que cette phrase sibylline ne traduise l'intention des pouvoirs publics de mettre en application le plan Clément Marot comme pendant la grève de février-mars 1973, c'est-à-dire de faire appel aux contrôleurs militaires, le Syndicat national des pilotes de ligne a aussitôt indiqué qu'il refuserait de voler dans ces conditions.

(Lire la suite page 16.)

Tandis que le Vatican prépare les funérailles de Paul VI

LE « PRÉ-CONCLAVE » A COMMENCÉ

De notre correspondant ROBERT SOLÉ

Cité du Vatican. — Avec ou sans le pape, Rome conserve son visage estival, un peu langoureux et débraillé. Mais le Vatican ? Que se passe-t-il derrière les murs de cet Etat minuscule, bâti sur mesure pour le pape, et qui n'existe que par lui ?

La cour Saint-Damase est déserte. On cherche en vain les ouvriers chargés de préparer les chambres des cent quinze cardinaux électeurs dans les trois fameuses loges superposées. Rien, pas un coup de marteau. Les gardes suisses sont à la même place que d'habitude et parlent toujours italien avec l'accent teuton. Mais ils portent un costume bleu qu'on ne leur connaissait pas. Un monsignore fait les cent pas en lisant les pages spéciales du *Tempo*, le quotidien de droite, consacrées à la mort du pape. Les liftiers bavardent devant les ascenseurs vides. Savent-ils que le salaire de tous les employés du Vatican sera à peu près doublé ce mois-ci, comme le veut la tradition ?

A la *Curie*, tout est arrêté. Parce que le siège apostolique est vacant — et que les dicastères n'ont le droit de prendre aucune décision importante, — mais surtout parce que c'est le mois d'août et que beaucoup de fonctionnaires sont en vacances. Les autres observent un deuil serein. Paul VI a eu « *una belle morte* », constate-t-on en rappelant la longue agonie de Pie XII. On est satisfait pour l'Eglise et pour le défunt lui-même, sachant combien la perspective d'une agonie — non la sienne, mais celle du pontificat — le tourmentait.

Paul VI n'a pas lutté pied à pied avec la mort. Ce mystique s'est laissé emporter dans l'autre monde le jour de la Transfiguration. « *Il est parti sur la pointe des pieds,* dit un prélat de la Curie. *En plein mois d'août, sans avertir personne, comme pour ne pas déranger.* » Une mort très douce qu'aucun de ceux qui y ont assisté n'est en mesure de dater avec précision. « *Il s'est éteint tranquillement, au point que nous qui étions autour de lui, nous demandions s'il était encore vivant, s'il respirait encore* », a raconté le substitut de la secrétairerie d'Etat, Mgr Giuseppe Caprio, à Radio Vatican.

Les collaborateurs de Paul VI se disent frappés, d'autre part, de l'écho provoqué en plein mois d'août par cet événement. Hormis quelques autres Etats, comme la Chine ou l'Albanie, tous ont envoyé des messages de condoléances ou publié des déclarations. L'Egypte, pays à majorité musulmane, a décrété sept jours de deuil. On n'avait jamais vu cela. Pas même pour Jean XXIII qui était très populaire, mais il n'avait pas un tel rayonnement international.

Paul VI — on le constate après sa mort — a été un grand pape politique. Sous son pontificat, plus d'une vingtaine de pays ont jugé utile d'établir des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Tous les puissants de ce monde ont cherché, un jour ou l'autre, à être reçus dans la bibliothèque privée du pape défunt, qui s'était lui-même rendu dans les cinq continents. La papauté compte d'autant plus qu'elle ne prétend pas exercer une puissance temporelle et se situe au même niveau que les autres Etats.

« *Le Vatican ? Combien de divisions ?* » ironisait Staline. C'était déjà une sottise, il y a quarante ans. Aujourd'hui, personne ne songerait à le dire. Plusieurs délégations des pays communistes sont attendues, samedi 12 août, aux funérailles de Paul VI, initiateur d'une « ostpolitik » qui fait grincer bien des dents à la Curie, mais que le nouveau pape, quelle que soit sa tendance, ne pourra supprimer d'un trait de plume.

Il n'y a pas d'intérim au Vatican : le pape est irremplaçable. Si le pouvoir revient au collège des cardinaux pendant l'interrègne, c'est seulement pour expédier les affaires courantes (ou celles qui ne peuvent être différées) et préparer le conclave. Rien de plus. « *Le Sacré Collège n'a aucun pouvoir ni juridiction sur les questions qui étaient du ressort du pontife* », précise la Constitution apostolique du 1er octobre 1975. « *Durant la vacance du siège, on ne peut, en aucune façon, corriger ni modifier les lois promulguées par les pontifes romains.* »

(Lire la suite page 5.)

Pékin établit des relations diplomatiques avec la Libye sans exiger que Tripoli rompe avec Taiwan

(Lire page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Le pain, la galette et le fricot

Le pain va donc flotter comme une vulgaire monnaie. Voici pourtant des millénaires qu'il est la valeur refuge que les moralistes, avant même les économistes, ont opposé à l'or. Midas, déjà, aurait bien voulu échanger son encaisse métallique contre une encaisse céréalière.

Il est vrai que les Français mangent moins de pain que naguère, mais c'est parce qu'ils ont conquis le droit de manger du fricot avec leur pain, comme ils avaient jadis conquis celui de manger du pain de froment au lieu de la galette paysanne faite de céréales moins nobles.

Maintenant, la galette prend sa revanche. La planche à billets va remplacer la planche à pain, et l'étalon-pain va se faire assignat.

ROBERT ESCARPIT.

CINÉMA DU QUÉBEC

Des films témoins pour dire un pays

« *Quelle humiliante blessure que celle d'une colère sans arme.* »
(P. Perrault, *Gélivures*.)

Nous commençons la publication d'une série de deux articles sur le cinéma canadien et, plus particulièrement, sur la production, française et anglaise, de l'Office national du film.

Il fait bon et beau aujourd'hui s'attarder au Québec, tour à tour descendre et remonter le Saint-Laurent sur les traces de Jacques Cartier, parmi toutes ces envolées d'oiseaux, ces légendes toujours vivantes, un passé qui affleure constamment.

Il y a cinq mille ans, au temps des Grecs et des Egyptiens, la mer, la mer Champlain comme on l'appelle aujourd'hui, recouvrait les terres. La survie a été conquise de haute lutte par les Indiens d'abord, par les émigrants venus de France ensuite. Les seconds ont progressivement repoussé les premiers vers l'intérieur, occupé le pays au prix d'une fabuleuse dépense d'énergie. Ici, à cause de la dureté du climat, le mot pionnier acquiert un sens encore plus radical que dans n'importe quelle autre région du continent nord-américain.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 12.)

SOCIALISME

RÉPLIQUE A... MAURICE DUVERGER

par MARC WOLF (*)

DEPUIS mars dernier, les militants socialistes subissent de la part des « grands intellectuels de gauche », une puissante offensive politique les invitant à renoncer à un *« vieux langage marxiste »*, qui, une fois de plus, a fait la preuve de son inefficacité, pour adopter, enfin, *« le langage du socialisme démocratique moderne qui réponde aux exigences d'une société moderne »*. Le dernier article de Maurice Duverger, *le Langage du socialisme (le Monde* du 28 juillet), en réunit très bien, à cet égard, toute la séduction et les arguments.

S'il est vrai que *« les militants aiment à se laisser bercer par les vieilles chansons »* du dogme guesdiste, la chanson n'est guère moins vieille qui appelle le mouvement ouvrier à composer avec les *mécanismes du système capitaliste*. Il ne sert à rien d'excommunier cette tentation au nom d'une « pureté » un peu fossile, alors qu'elle exprime les aspirations d'une part importante de l'électorat socialiste et qu'elle part de réalités irrécusables : l'échec et la répulsion qu'inspirent les systèmes d'économie à appropriation collective et centralisée, le blocage qui naît dans la gauche française de la logique d'appareil du parti communiste.

Curieusement, Maurice Duverger nous invite à justifier le procès qu'orchestre quotidiennement, contre le parti socialiste, la presse communiste : *« Après avoir retrouvé, grâce à la ligne d'Epinay, la virginité de gauche que vous avaient fait perdre les compromissions mollettistes, ayez le courage d'accepter un glissement vers la social-démocratie et un projet de société qui s'en inspire. »*

Une telle analyse fait l'impasse sur deux données essentielles de l'équation politique française :

— A côté de cette fraction importante des citoyens à « la culture desquels correspond un langage de socialisme démocratique » dont on devine ce qu'il serait, *il existe aussi* (dans cette grosse moitié qui nous intéresse ici parce qu'elle peut être gagnée à la gauche) *une autre fraction*, sans doute aussi importante, dont la « culture » est différente : *indifférente au discours « responsable » sur l'équilibre économique que d'innombrables enseignements du passé lui font assimiler à la trahison, elle n'écoute que ceux qui avancent des solutions assez énergiques à ses yeux pour permettre aussitôt de vivre mieux et de travailler moins durement*. Et c'est l'originalité de notre pays que les socialistes ne puissent demeurer étrangers à ce type de revendication dont le P.C. se nourrit, sans concéder par là-même à celui-ci l'hégémonie dans la gauche et s'interdire donc le pouvoir. La gauche, pour gagner, a besoin de concilier ces deux sensibilités, sans lesquelles elle n'a pas de majorité : c'est la vocation d'un parti socialiste où il a failli réussir avec le programme commun jusqu'à ce que le P.C. en ruine le fragile équilibre et cesse de jouer le jeu ;

— *Le P.S. n'intéresse l'opinion et ne peut progresser que s'il représente une perspective crédible de pouvoir*. Et comme personne ne croit qu'il puisse être majoritaire et gouverner tout seul, cette perspective n'existe pas en dehors de l'union de la gauche. Il n'y a donc pas de parti socialiste fort sans l'union, comme l'a prouvé l'essor des années 1971-1977. Le P.C. le voit bien, qui n'a guère à craindre pour lui-même de la désunion, mais sait bien que, tuant les espoirs de la gauche, il interdit tout essor du P.S. N'est-ce pas Duverger qui écrivait, un jour, que *« à gauche, rien n'est possible sans le parti communiste »* ?

A quoi le parti communiste peut-il servir ?

Reste à s'interroger sur « ce qui est possible avec lui ». Car si, comme l'estime Duverger, *« l'espoir n'était pas absurde que le P.C.F. évolue progressivement vers la démocratie pluraliste »*, pourquoi y renoncer pour l'avenir, et se condamner à ce qu' *« il ne serve à rien »* (pour reprendre la formule de Michel Rocard)..., sauf peut-être à interdire aux socialistes français de s'abandonner à la social-démocratie. Encore faut-il lui accorder la possibilité de « servir » à quelque chose, et admettre que dans la construction du socialisme, il aura toute sa place, comme dans ces municipalités d'union (rares, avouons-le) où l'on respecte la règle *« à égalité de droits et de devoirs »*. L'exigence première de tout appareil politique est sa propre survie et son extension : on ne fera pas admettre au parti communiste, et à lui moins qu'à tout autre, d'être complice, même passif, d'une stratégie qui conduirait à sa liquidation, ou même à sa marginalisation, comme certains socialistes l'avaient naïvement espéré.

Mais si toute démarche fondée sur l' *« impérialisme socialiste »* est condamnée, parce qu'à la fois illusoire et sans issue, l'issue existe pourtant vers une victoire de la gauche qui serait durable.

Le meilleur moyen n'est certainement pas de laisser le parti communiste prospérer dans sa logique sectaire en lui abandonnant le terrain de la rupture avec le capitalisme. Duverger plaide, une fois de plus, ce procès déjà perdu cent fois, en nous ressortant le syllogisme classique : le marxisme dénonce la propriété privée des moyens de production ; or les pays qui ont *collectivisé* cette propriété ont sombré dans le goulag ; donc il faut abandonner le marxisme et préserver, à quelques arrangements près, les fondements du capitalisme.

Pas plus que d'autres théories, le marxisme n'est responsable des aberrations commises en son nom. Mais on ne parviendra pas à libérer l'appropriation privée des moyens de production des fatalités qui l'accompagnent.

D'une part, la lutte des classes : car qui investit un capital est condamné, sauf à disparaître, à pourchasser toujours la rentabilité maximale et par là même, à essayer d'arracher à ses salariés la plus forte production pour la plus faible rémunération possible. De la stabilisation allemande à l'Argentine, en passant par le plan Barre, c'est toujours, derrière, la même logique impérieuse, quelles que soient les limites qu'y opposent les conquêtes ouvrières. La lutte des classes, c'est alors l'impossibilité d'une société solidaire, et, pour le plus grand nombre, les vraies responsabilités interdites dans l'entreprise, sauf à être complices de leur propre exploitation. Et, d'autre part, la régulation globale par le marché sans laquelle on ne connaît pas la propriété privée ; et, quelle que soit l'intervention publique, un gâchis effrayant des ressources de l'humanité, *crise économique* et chômage, aliénation du consommateur, pillage des pays *faibles*. Les pays socio-démocrates n'y échappent pas. Permettez aux *socialistes de ne pas s'y résigner*.

Pourquoi renoncer par avance à construire un projet socialiste qui échappe aux malédictions de cette appropriation privée et préserve pourtant un véritable pluralisme économique, sans lequel il n'y a sans doute pas de pluralisme politique et humain ? Il n'est pas juste de prétendre *« le P.S. à la remorque intellectuelle de son allié »*, ou c'est ignorer son ambition autogestionnaire et tout l'effort de réflexion qui la sous-tend.

L'entreprise autogérée, cela signifie les travailleurs responsables pour le meilleur et pour le pire de leur gestion, comme les citoyens de leurs décisions collectives dans la commune autogérée. Cela signifie donc la permanence du marché comme instrument d'ajustement et de sanction, même si le Plan devient le *« régulateur global »* pour assurer la primauté des choix collectifs et les grands équilibres, ainsi que le retour à une concurrence véritable sans laquelle il n'y a pas d'autonomie économique, et donc pas d'autogestion.

Ce *« socialisme de marché »* pose, peut-être, autant de problèmes techniques qu'il n'en résout de politiques. L'intelligence des hommes est là pour y répondre : comment par la maîtrise du crédit le Plan conciliera-t-il le choix collectif et l'autonomie de l'entreprise, comment, sans bloquer la *dynamique des mutations* de structures, corrigera-t-il les distorsions entre travailleurs selon l'inégale expansion des branches où ils s'autogèrent, comment organiser, l'ouverture indispensable du *marché* mondial ? La voie est difficile, mais il n'y en a pas d'autre pour le socialisme démocratique.

(*) Maire de Mons-en-Barœul, membre du bureau de la fédération du Nord du P.S., animateur du CERES.

NI FABRE, NI MARCHAIS

(Suite de la première page.)

Il serait instructif de projeter aujourd'hui toute la série des prestations télévisées de Georges Marchais. On y constaterait l'escalade de la démesure, des mises en cause personnelles, de l'anti-socialisme, de l'anti-marxisme. Malgré tout cela, la dynamique de la gauche et la volonté de changement étaient telles que le succès demeurait *crédible*.

Et Georges Marchais en vint à répartir les portefeuilles d'un gouvernement populaire, d'autant plus facilement que, de ce gouvernement, il ne voulait pas. Pourquoi ?

Pour des raisons de politique extérieure ? De maintien complice de l'équilibre entre des blocs qui vivent une coexistence qui ne sera jamais vraiment pacifique tant qu'elle ne sera pas idéologique ? Pour des raisons internes ? Personnelles ?

Un jour, un responsable communiste nous racontera ce qui s'est passé, et, à la façon de Paul Laurent dans son livre « Le parti communiste comme il est », reconnaîtra, certes, qu'il eût mieux valu en tirer les enseignements plus tôt. Les travailleurs, eux, auront attendu. Entre les communistes qui ont l'éternité devant eux et Robert Fabre qui s'empare d'une cuillère au manche trop court, il y a d'autres destins plus dignes pour la gauche française, auxquels il n'est *sûrement pas trop* tard pour réfléchir.

Le parti communiste met en cause le contenu du questionnaire que la direction du parti socialiste a envoyé à ses militants pour préparer le prochain congrès : il y voit une preuve du rejet du programme commun alors que ce questionnaire a le mérite de retrouver ce souffle épique, voire utopique, du marxisme auquel Georges Marchais tourne le dos.

D'autres pistes de réflexion devraient s'y rajouter, par exemple sur la dangereuse dénatalité française ; sur la politique familiale ; sur la place des travailleurs immigrés alors que le chômage s'accroît, d'où des situations explosives dans nos villes ; sur l'avenir de l'Europe des travailleurs dont il faudra bien proclamer qu'elle ne vaudra la peine d'être vécue que si elle est capable d'être indépendante entre les blocs antagonistes, avec les moyens d'assurer cette indépendance. Le questionnaire socialiste, c'est un langage nouveau, c'est une tentative pour échapper au vocabulaire abêtissant pour les masses du pouvoir capitaliste avec des émissions de radio, de *télévision*, des médias où la culture est soit vulgaire, soit inaccessible au plus grand *nombre*.

Le questionnaire apportera des réponses que les socialistes rassembleront, ordonneront et présenteront alors à l'opinion de ce pays et de l'Europe. Il y faudra une procédure, une pratique démocratiques, c'est-à-dire au plus près du niveau de décision de l'ensemble des militants de base. Le parti devrait parallèlement renforcer son centralisme, afin qu'une fois les décisions prises elles ne soient pas sans cesse remises en cause par tel courant ou sous-courant. Le monde du travail a besoin d'une organisation forte, structurée, centralisée (d'autant plus nécessaire que l'Europe commencera d'exister). Les fautes contre l'organisation sont souvent des fautes contre l'idéologie.

Le parti socialiste, fort de ses nouvelles orientations, ayant maîtrisé sa richesse d'expressions, pourra alors s'adresser aux militants et aux électeurs communistes. Le parti communiste a choisi le repli sur lui-même. Il reviendra au parti socialiste d'informer la gauche, toute la gauche, des blocages de la *direction communiste*.

C'est aux socialistes, et à eux seuls, de relever le « défi démocratique » de la direction du parti communiste.

Long travail de sensibilisation, d'explication ? *Oui*. Il faut s'y attaquer sans complexe et sans retard. Le parti communiste ne reviendra dans la voie de l'union avec les socialistes, que si les socialistes se mettent en *état de le vouloir. Et s'il n'y revenait pas* ? Alors, il resterait au parti socialiste dans les trois ou quatre prochaines années, à devenir le grand parti de masse de la gauche. Hors de là, il n'y a point de salut pour la gauche et ce qu'elle représente car il n'y a pas de gauche possible en France sans les forces et l'effort socialistes. C'est pourquoi d'ailleurs le parti socialiste, de plus en plus, deviendra la cible de tous ceux qui, en France, s'opposent au changement.

CHARLES HERNU.

FEUILLETON 23 — 11 AOUT 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Le sergent de police Ryder, aidé de son fils Jeff et du major Dunne, du F.B.I., enquête sur le vol de combustibles nucléaires avec prise d'otages qui a eu lieu à la centrale de San-Ruffino. Le vol est revendiqué par un terroriste qui se nomme Morro, et les pistes semblent se rejoindre autour du juge LeWinter. Outre la femme de Ryder, Morro détient en otage quatre des plus éminents physiciens des Etats-Unis, et Ryder apprend chez Dunne que sa fille unique vient aussi d'être enlevée.

A 10 h. 30, ce matin-là, Morro entra pour la seconde fois dans son bureau. Dubois n'était plus devant la « fenêtre » à observer ce qui se passait dans la pièce voisine : il était assis à la table de Morro, en train d'écouter la bande qui tournait sur le magnétophone placé devant lui. Il l'arrêta et leva la tête.

« Les délibérations sont terminées ? demanda Morro.

— Depuis vingt minutes. Ils parlent d'autre chose, à présent.

— De la façon de nous arrêter, je pense.

— De quoi d'autre parleraient-ils ? J'ai cessé d'écouter depuis un moment : ils ne seraient pas en état d'arrêter un enfant de cinq ans mentalement arriéré. Ils ne sont même plus capables de parler de façon cohérente, encore moins de penser rationnellement. »

Morro traversa la pièce, se plaça devant la « fenêtre » et mit en marche le haut-parleur au-dessus de sa tête. Les quatre physiciens étaient assis, ou plus exactement vautrés autour de la table, les bouteilles posées devant eux, ce qui leur évitait d'avoir à se lever et à aller jusqu'au bar roulant. C'était Burnett qui parlait : son visage était congestionné par l'alcool, par la colère ou par les deux choses à la fois, et sa diction était extrêmement pâteuse.

« Qu'ils aillent se faire foutre. Qu'ils aillent tous se faire foutre. Et qu'ils en reviennent aussi sec... Nous sommes là... tous les quatre. Regardez-nous. Les plus grands cerveaux du pays... enfin, c'est ce que nous sommes censés être. Les plus grands cerveaux dans le *nucléaire*... oui, messieurs, dans le nucléaire ! Messieurs, est-il vraiment au-delà de nos aptitudes... je dis bien : de nos aptitudes ! est-il au-delà de notre intelligence, de notre in-tel-li-gence... d'élaborer un moyen de cir-con-ve-nir, oui, j'entends bien cir-con-ve-nir, les machinations diaboliques de ce monstre, Morro ? Ce que j'affirme, c'est que...

— Oh ! la ferme ! rugit Bramwell. C'est la quatrième fois que nous entendons le même laïus ! »

Il se versa un peu de vodka, se laissa aller sur son siège et ferma les paupières. Healey, lui, avait les coudes posés sur la table et les mains sur les yeux. Schmidt fixait son regard sur l'infini, en train de chevaucher un nuage de gin. Morro arrêta le haut-parleur et se retourna vers Dubois.

« Est-ce qu'ils savent... ? Peut-être la question est-elle superflue...

— Ils ont soupçonné quelque chose d'entrée de jeu. Au bout d'un quart d'heure, c'était devenu une certitude. Pendant tout le reste du temps, ils ont essayé de trouver une erreur, une faute, n'importe laquelle, dans les projets. Ils n'ont pas pu. Et ils savent, tous les quatre, *comment* on fabrique une bombe à l'hydrogène.

— *Je vois* que vous êtes en train de mettre leur texte au net. Combien de temps vous faut-il encore... ?

— Disons vingt minutes.

— Et si je vous aide ?

— Dix.

— *Bon. D'ici un quart d'heure*, nous allons leur causer un deuxième choc, qui aura pour effet de les dégriser considérablement, sinon totalement. »

Un quart d'heure plus tard, les quatre physiciens furent ramenés dans le bureau de Morro ; celui-ci se donna la peine de les installer personnellement dans de profonds fauteuils, avec un verre posé sur un guéridon à côté de chacun d'eux. Outre Morro et Dubois, il y avait deux acolytes en gandoura dans le bureau : Morro ne savait pas quelle serait exactement la réaction des quatre hommes, mais ses acolytes pouvaient sortir leurs mitraillettes Ingram de dessous leurs gandouras avant que les physiciens aient eu le temps de se lever de leurs sièges.

« Qu'avez-vous pensé de ces diagrammes ?

— Comment aimeriez-vous qu'on vous envoie au diable ? s'exclama Burnett avec sa brusquerie habituelle.

— Peu importe, nous nous retrouverons tous chez lui un jour ou l'autre. Je répète ma question.

— Et moi ma réponse.

— Vous finirez certainement par me dire ce que vous avez pensé.

— Comment avez-vous l'intention de nous obliger à parler ? Par la torture ? dit Burnett, dont la violence avait été remplacée par le mépris. Nous ne pouvons pas vous dire ce que nous ignorons nous-mêmes !

— Par la torture ! Oh ! mon Dieu, non ! Je pourrais... en fait, je peux avoir besoin de vous plus tard. Mais la torture ? Brr... Cela ne m'est même pas venu à l'esprit. »

Bramwell intervint d'une voix lasse.

« C'est une espèce de bombe. C'est évident. Il se pourrait que ce soit le schéma d'une bombe atomique : nous y avons pensé immédiatement, bien sûr, étant donné votre propension à *voler des matières fissiles ! Mais si* elle peut fonctionner, nous n'en avons pas la moindre idée. Il existe des centaines de spécialistes de la physique nucléaire, aux Etats-Unis. Mais le nombre de ceux qui peuvent faire, de ceux qui peuvent vraiment *fabriquer*, une bombe atomique est très limité. Nous ne faisons pas partie de cette élite. Quant à ceux qui peuvent *faire le plan* d'une bombe à l'hydrogène... Eh bien, personnellement, je n'en ai jamais rencontré un seul. Nous nous consacrons exclusivement à la science nucléaire à des fins pacifiques. Healey et moi, nous avons été kidnappés lorsque nous travaillions dans un laboratoire qui ne produisait rien d'autre que de l'électricité. Burnette et Schmidt, à ce que nous savons, ont été enlevés à la centrale de San-Ruffino. Pour l'amour du Ciel, mon garçon ! vous savez bien qu'on ne fabrique pas des bombes à l'hydrogène dans des centrales atomiques !

— Très astucieux, dit Morro d'un ton quasiment approbateur. Voilà le raisonnement sain d'un homme qui a les deux pieds sur terre... ou plutôt qui est bien installé dans son fauteuil. Cela suffit. Abraham, le petit passage que nous avons sélectionné... Combien *de temps cela va-t-il prendre* ?

— Trente secondes. »

Dubois appuya sur le bouton du magnétophone, fit revenir la bande en arrière, l'œil fixé sur le compteur, puis arrêta l'appareil et enclencha le son en disant : « C'est Healey qui parle le premier. » Et voici ce qu'on entendit :

Voix de Healey. — Donc pas le moindre doute ?

Voix de Schmidt. — Aucun. Je n'en ai pas eu, d'ailleurs, dès que j'ai posé les yeux sur ces foutus diagrammes.

Voix de Bramwell. — Câblage, matériaux isolants, détonateur, schéma général, tout y est. Votre confirmation finale Burnett ?

Voix de Burnett (étrangement amortie, après une pause). — Excusez-moi, messieurs, j'avais absolument besoin d'un verre... C'est tante Sally elle-même, sans l'ombre d'un doute. Puissance estimée : 3 mégatonnes et demie, environ quatre cents fois la puissance des bombes qui ont détruit Hiroshima et Nagasaki. Bon Dieu ! Dire que Willi Aachen et moi nous avons sablé le champagne, le soir où nous avons terminé le plan de ce joujou !

⁂

Dubois arrêta le magnétophone et Morro déclara :

« *Je suis persuadé* que vous pourriez même reproduire ces plans de mémoire, professeur Burnett, si cela devenait nécessaire. Vous êtes vraiment un homme utile à avoir près de soi. »

Les quatre physiciens paraissaient comme plongés dans un rêve profond. Ils n'avaient même pas l'air abasourdi : on aurait simplement dit qu'ils étaient incapables d'enregistrer quoi que ce soit.

« Abraham, combien de temps dure la version révisée, mais complète, de la conversation ?

— Sept minutes et demie, monsieur Morro.

— Faites-la savourer à nos amis. Je vais m'occuper de l'hélicoptère et je reviens d'ici un instant. »

Il reparut au bout de dix minutes. Trois des physiciens étaient effondrés dans leur fauteuil, le visage amer, l'air abattu et soumis. Burnett, lui, comme on pouvait s'y attendre, essayait de se remonter le moral au moyen du Glenfiddich, dont la provision paraissait inépuisable.

« Je vais vous demander une petite contribution supplémentaire, messieurs. Je voudrais que chacun de vous fasse un petit rapport établissant que j'ai en ma possession les diagrammes complets nécessaires à la fabrication d'une bombe à l'hydrogène dont la puissance est de l'ordre de la mégatonne. Ne faites pas mention de ses dimensions, n'indiquez pas son nom de code « tante Sally » — les sobri*quets puérils que vous décernez à ces* joujoux sont une preuve supplémentaire de l'indigence de l'imagination des savants dès qu'ils sortent de leur spécialité — et, surtout, ne faites aucune référence au fait que le professeur Burnett est coresponsable, avec le professeur Willi Aachen, de la conception de cette bombe.

— Pourquoi garder ces foutues indications secrètes, demanda Schmidt, alors que vous allez diffuser dans le monde entier tout le reste de ce que vous savez maintenant ?

— Vous le comprendrez très bien au cours des deux prochains jours.

— Vous nous avez pris au piège, vous nous avez tournés en ridicule, vous nous avez humiliés et, surtout, vous vous êtes servi de nous comme si nous étions de simples pions, dit Burnett, les dents serrées. Mais on ne peut pas pousser un homme au-delà de certaines limites, Morro. Et nous sommes encore des hommes ! »

Morro soupira, fit un petit geste de lassitude, puis ouvrit la porte et laissa pénétrer dans son bureau Susan Ryder et Julie Johnson, qui jetèrent l'une et l'autre un coup d'œil circulaire. Elles paraissaient étonnées et curieuses, mais ne manifestaient ni peur ni appréhension.

« Donnez-moi ce foutu microphone ! cria Burnett, qui, sans attendre l'autorisation de Dubois, attrapa sur la table le micro du magnétophone. Prêt ? ajouta-t-il d'un ton agressif.

— Prêt. »

Quoique chargée d'une émotion (provoquée uniquement par la rage), la voix de Burnett était remarquablement claire et ferme.

« Ici le professeur Andrew Burnett, de San-Diego. Ce n'est pas quelqu'un qui essaie d'imiter ma voix : les enregistrements de mes cours se trouvent en sûreté à l'université, et on peut comparer. Un Noir salopard nommé Morro a en sa possession un jeu complet de plans pour la fabrication d'une bombe à l'hydrogène d'une puissance de l'ordre de la mégatonne. Vous feriez bien de me croire et de croire également les docteurs Schmidt, Healey et Bramwell. Les deux derniers cités sont en captivité dans cette foutue maison depuis sept semaines. Je répète, pour l'amour de Dieu, croyez-moi. Il y a ici un plan complet de cette bombe, étape par étape, entièrement composé, entièrement intégré. »

« D'après tout ce que je sais, ajouta-t-il après une pause, cette ordure d'individu pourrait bien en avoir déjà fabriqué une. »

Morro fit un signe à Dubois, qui arrêta l'appareil et dit :

« La première et la dernière phrase, monsieur Morro ?..

— Laissez-les telles quelles, dit Morro avec un sourire. Laissez-les ; ainsi, il n'y aura pas besoin de comparer la voix avec les enregistrements qui se trouvent à l'université. On retrouve dans ces deux phrases la saveur caractéristique des discours colorés du professeur Burnett. »

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.

Le Monde

étranger

M. NOBRE DA COSTA NOMMÉ CHEF DU GOUVERNEMENT PORTUGAIS

Réserves des socialistes et surtout des communistes

Le général Ramalho Eanes, chef de l'Etat, a annoncé, le mercredi 9 août, aux dirigeants des partis politiques convoqués au palais de Belem, qu'il avait désigné M. Alfredo Nobre Da Costa, une personnalité indépendante, pour former le nouveau gouvernement portugais. M. Nobre Da Costa, très lié au patronat portugais, est un technocrate spécialiste des questions industrielles. Il a été ministre dans un gouvernement présidé par M. Mario Soares. Le premier ministre désigné dispose de dix jours pour constituer son équipe et présenter son programme à l'Assemblée nationale.

De notre correspondant

Lisbonne. — « *Je lui souhaite bonne chance, car il en aura bien besoin* » : M. Soares s'exprimait ainsi devant les journalistes qui l'attendaient à la sortie du palais de Belem, après la désignation, le mercredi 9 août, de M. Alfredo Nobre da Costa pour le poste de premier ministre du nouveau gouvernement.

Pourra-t-il compter sur l'appui du parti socialiste ? « *Cela dépend de la constitution du cabinet et du programme qui sera présenté à l'assemblée,* a précisé le leader socialiste. *D'ailleurs, ce problème ne nous a même pas été posé par le président de la République, qui s'est limité à annoncer sa décision.* »

Jamais les rencontres entre le général Eanes et les dirigeants politiques n'avaient été de si courte durée. En moins de deux heures, il a reçu en effet les délégations du parti socialiste, du P.S.D., du C.D.S., du P.C.P. et de l'U.D.P., mouvement d'extrême gauche représenté au Parlement par un seul député. Simple formalité ? Le nom de M. Nobre da Costa ne faisait pas partie de la liste des « probables » que le chef de l'Etat avait soumise à l'appréciation des partis lundi dernier.

« *C'est la première fois que nous avons entendu parler d'une telle personnalité* », a avoué M. Sa Carneiro, président des sociaux-démocrates. Malgré la surprise, il n'est pas revenu sur ses positions : le P.S.D. accepte un gouvernement « de la confiance du président de la République », constitué par des indépendants et par des dirigeants politiques détachés de leurs partis.

Défendre la démocratie

Assez critique est, en revanche, la réaction du P.C.P. Dans un communiqué diffusé mercredi soir, le parti communiste fait état des « *légitimes et sérieuses réserves* » que M. Da Costa lui inspire. Il a rappelé les objections que le nouveau premier ministre avait déjà fait naître lors de son passage au ministère de l'industrie. Le P.C.P. conclut : « *Une telle personnalité ne présente pas les caractéristiques que nous jugeons nécessaires pour la résolution de la crise.* »

Enfin, l'U.D.P. s'affirme « sans illusion ». « *Nous espérons que toutes les forces démocratiques sauront s'unir pour défendre la démocratie qu'un gouvernement au-dessus des partis met en danger* », a déclaré un porte-parole de ce parti.

M. Nobre Da Costa devait avoir un premier entretien avec le président de la République ce jeudi 10 août. Il commencera aussitôt après ses consultations en vue de la formation de son cabinet. Dans l'hypothèse la plus optimiste, celui-ci sera constitué avant la fin de la semaine prochaine. Les débats à la Chambre dureront cinq jours. Ils pourront se terminer sans que le programme soit soumis à un vote, et il serait ainsi tacitement approuvé par la Chambre. Selon la Constitution portugaise, il n'y a lieu de voter un programme que lorsque l'un des groupes parlementaires demande explicitement son rejet. Les deux procédures ont déjà été expérimentées : la première avec le gouvernement minoritaire socialiste investi dans ses fonctions à l'été 1976 et la deuxième avec le gouvernement P.S.-C.D.S. de janvier 1978.

Trois rejets consécutifs prononcés au cours de la même législature impliquent la dissolution de l'Assemblée et la convocation d'élections anticipées. Mais le président de la République peut à tout moment décider la dissolution de la Chambre ; il lui suffit d'avoir l'accord du Conseil de la révolution.

JOSÉ REBELO.

PORTRAIT

Un technocrate lié au patronat

Le choix du président de la République s'est finalement porté sur un technocrate. Né en 1927, M. Alfredo Nobre Da Costa se veut avant tout un « homme d'action » qui méprise la politique. « Il est compétent, pratique, mais aussi implacable », souligne l'agence officielle d'information ANOP.

Diplômé en génie civil de l'université de Lisbonne, M. Nobre Da Costa a poursuivi ses études à Londres où, en 1948, il s'est spécialisé dans le secteur de la mécanique. A l'âge de vingt-sept ans, il a pris la direction d'une cimenterie portugaise. Puis, il s'est lié à de grands groupes financiers et a occupé de 1954 à 1962 le poste de directeur technique et industriel de la sidérurgie nationale.

Au moment de la « révolution des œillets » d'avril 1974, il présidait le conseil d'administration d'une grande compagnie pétrolière, la SACOR. Il a donné sa démission quelques mois plus tard en raison, dit-on, de son opposition à la politique du gouvernement qui manifestait déjà sa volonté dans ce secteur. Le successeur de M. Soares a traversé toute la période révolutionnaire en s'occupant très discrètement d'un bureau d'études qu'il a hérité de son père. Mais avec le glissement vers la modération, il a été appelé à exercer les fonctions de secrétaire d'Etat à l'industrie lourde dans le sixième gouvernement provisoire dirigé par l'amiral Pinhero de Azevedo.

En mars 1977, M. Nobre Da Costa a été nommé ministre de l'industrie en remplacement de M. Walter Rosa. Il commença alors une nouvelle étape de sa carrière marquée par des décisions souvent très contestées, en particulier dans les milieux politiques de gauche. Il se prononça en effet pour le retour des anciens patrons dans les entreprises qui, à la demande des travailleurs, avaient été placées sous le contrôle de l'Etat. Tel est le cas par exemple de l'usine Mundet, qui fabrique des articles en liège, et de l'entreprise Facar, aux environs de Porto, qui contrôle 90 % de la production nationale des tubes métalliques.

Ce gestionnaire, très réputé auprès de la grande industrie, a été aussi l'instigateur des accords avec Renault qui prévoient la construction au Portugal de soixante mille voitures par an et la création de sept mille emplois. Il a enfin pratiqué une politique de fusion de certaines entreprises nationalisées, l'exemple le plus connu étant celui des compagnies pétrolières SACOR et SONAP qui se sont associées pour former la PETROGAL.

Son passage dans le premier gouvernement constitutionnel de M. Soares ne lui aurait pourtant pas donné entière satisfaction. Aussi a-t-il refusé d'être reconduit dans ses fonctions en janvier 1978, lorsque le secrétaire général du P.S. a constitué son nouveau cabinet.

Ayant accepté de diriger le gouvernement de la « confiance présidentielle », M. Nobre Da Costa sera peut-être obligé de sacrifier ses week-ends de golf et le temps lui manquera pour écouter sa musique préférée : Prokofiev, Bach, Vivaldi, Puccini, Verdi. Très critique à l'égard des « politiciens de salon », cet « indépendant » essaiera sans doute de prouver l'efficacité de sa formule : « Mieux vaut prendre dix décisions, même si trois se révèlent mauvaises, que de n'en prendre aucune. » — *J. R.*

Deux semaines de crise

Lisbonne (*A.F.P.*). — La nomination du nouveau premier ministre portugais, M. Alfredo Nobre de Costa, met fin à la crise gouvernementale ouverte il y a deux semaines par la destitution de M. Mario Soares à la suite de la rupture de la coalition socialo-centriste.

Le profond désaccord au sein de la coalition gouvernementale s'est manifesté le 9 juillet, date à laquelle les centristes (C.D.S.) exigent un remaniement ministériel portant essentiellement sur la réforme agraire. Soumise à la pression de sa base, la direction du C.D.S. (Centre démocratique et social), reproche au ministre de l'agriculture socialiste, M. Luis Saias, de faire une politique favorable aux communistes.

Le 11 juillet, le premier ministre, M. Soares, rentré précipitamment de vacances, déclare qu'il ne cèdera pas à l'ultimatum du C.D.S., et qu'il ne remplacera pas M. Saias. Entre le 12 et le 19 juillet, plusieurs entrevues entre M. Soares et M. Freitas do Amaral, secrétaire général du C.D.S., laissent les divergences entières.

Du 19 au 21, la visite à Lisbonne de M. Giscard d'Estaing relègue la crise au second plan. Le 24 juillet, à la suite d'une réunion du conseil national du C.D.S., les trois ministres centristes démissionnent. Le 26 juillet, le Conseil de la révolution se réunit sous la président du chef de l'Etat. Le 27 juillet, le premier ministre, M. Soares, est destitué par le président de la République, le général Ramalho Eanes, contre l'avis du Conseil de la révolution.

Le 28 juillet, alors que le décret de destitution paraît au *Journal officiel*, une polémique se développe sur le point de savoir si M. Soares et ses ministres socialistes expédieront les affaires courantes. Ils se résoudront finalement à le faire. Le président de la République consulte tous les partis représentés à l'Assemblée de la République. Le 1er août, dans un discours radio-télévisé, il présente une alternative : il donne aux partis politiques jusqu'à la fin de la semaine pour proposer une solution, faute de quoi il présentera une formule dite de « médiation présidentielle ».

Le 3 août, M. Soares, dans une interview télévisée, estime qu'une concentration accrue des pouvoirs entre les mains du président Eanes, déjà président du conseil de la révolution et chef d'état-major général, serait une « *solution dangereuse* ».

Le 4 août, M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste, accepte le principe d'une « médiation présidentielle ». Le 7 août, M. Soares déclare que le P.S., malgré ses objections, ne fera pas obstruction à l'action du président.

Le 8 août, la majorité du Conseil de la révolution, comme la commission nationale du P.S., manifeste son hostilité à la nomination d'un premier ministre militaire. Le 9 août, le président Eanes, après avoir reçu en fin d'après-midi les partis politiques représentés au Parlement, désigne M. Nobre Da Costa (indépendant) comme nouveau premier ministre.

LE CINQUIÈME CHEF DE GOUVERNEMENT DEPUIS AVRIL 1974

M. Alfredo Nobre da Costa, désigné pour former le nouveau gouvernement portugais, sera le cinquième premier ministre du Portugal depuis le 25 avril 1974. Ses prédécesseurs ont été :

— M. ADELINO DA PALMA CARLOS, 73 ans, avocat libéral, chef du premier gouvernement provisoire de mai à juillet 1974 ;

— LE GENERAL VASCO GONCALVES, 57 ans, pro-communiste, qui présida les 2e, 3e, 4e et 5e gouvernements provisoires de juillet 1974 à septembre 1975 ;

— L'AMIRAL PINHEIRO DE AZEVEDO, 61 ans, conservateur, chef du 6e gouvernement provisoire ;

— M. MARIO SOARES, 54 ans, avocat, socialiste, qui a présidé les deux premiers gouvernements constitutionnels entre juillet 1976 et juillet 1978.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● UN ATTENTAT A LA BOMBE a été commis mercredi à Buenos-Aires, contre un garage et un magasin de vente de voitures appartenant à l'ancien champion Juan Manuel Fangio.

Le garage a été entièrement détruit. Mardi, une bombe avait explosé devant le domicile du directeur de la General Motors en Argentine. — (*A.F.P.*)

Belgique

● L'AVIS DU CONSEIL D'ETAT, qui avait notamment jugé anticonstitutionnelles certaines dispositions de la loi sur la régionalisation, ne sera finalement pas pris en considération par le gouvernement de M. Tindemans, a-t-on appris mercredi 9 août, à Bruxelles. L'accord définitif sur cette réorganisation territoriale devrait donc être voté dès la rentrée parlementaire de septembre. L'annonce de cette décision du gouvernement belge — que ce dernier a justifiée en estimant que le Conseil d'Etat ne pouvait statuer sur des questions de politique générale — met fin à des rumeurs de crise qui circulaient avec insistance en Belgique depuis plusieurs jours. — (*A.F.P.*)

Chili

● L'AVOCAT qui défend l'ancien chef de la police politique chilienne (Dina), le général Manuel Contreras, a déclaré mercredi qu'un ambassadeur étranger était impliqué dans l'affaire Letelier. Cet ambassadeur aurait été mêlé à la falsification de passeports.

Le général Manuel Contreras, le colonel Pedro Espinoza et le capitaine Armando Fernandez, ont été récemment désignés par un grand jury américain comme responsables de l'assassinat, le 21 septembre 1976 à Washington, de l'ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement Allende, Orlando Letelier et de sa secrétaire Ronnie Moffit. — (*A.F.P.*)

Colombie

● LE NOUVEAU PRESIDENT M. JULIO CESAR TURBAY a été invité officiellement à faire une visite en Union soviétique, a-t-on appris mercredi 9 août, à Bogota. La date du voyage sera fixée ultérieurement. — (*A.F.P.*)

Irlande du Nord

● DES MANIFESTATIONS ET DES INCIDENTS ont marqué, mercredi 9 août à Belfast, le septième anniversaire des mesures d'« internement administratif ». Ces mesures, qui ont été rapportées en 1975, avaient notamment permis l'arrestation de quelque trois cents sympathisants présumés de l'IRA par les forces de l'ordre, il y a sept ans. Des coups de feu ont été tirés contre des véhicules militaires et des commissariats de police, et quelques barricades ont été édifiées. Ces incidents n'ont pas fait de victimes. — (*Reuter.*)

Italie

● DES BOMBES DE FORTE PUISSANCE ont été lancées dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 août contre les casernes de carabiniers de Ponte-San-Pietro, Grumello-del-Monte et Zanica, dans la région de Bergame. La caserne de Grumello a été détruite aux trois quarts. — (*A.F.P.*)

Paraguay

● LE DIRIGEANT DU GROUPE LIBERAL RADICAL, M. DOMINGO LAINO, a été remis en liberté par le juge d'un tribunal d'Asuncion, mercredi 9 août. Il était accusé d'infraction à la loi sur le maintien de l'ordre et d'intelligence avec l'extrême gauche américaine et européenne. — (*A.F.P.*)

Pérou

● NEUF DIRIGEANTS de la Fédération péruvienne des employés de banque ont été arrêtés mercredi 9 août par la police alors que le secteur bancaire est touché par des grèves tournantes dont l'objectif est d'obtenir des augmentations de salaires.

Par ailleurs, la grève générale des travailleurs des mines et de la métallurgie, qui a débuté vendredi dernier, se poursuit. Mardi le gouvernement avait déclaré que cette grève était « illégale » et avait donné jusqu'à vendredi aux travailleurs pour rejoindre leurs lieux de travail. — (*A.F.P.*)

Rhodésie

● M. JOSHUA NKOMO, coleader du « *Front patriotique* » du Zimbabwe, aurait rencontré, la semaine dernière à Londres, le chef Jeremiah Chirau, membre du conseil exécutif du gouvernement de transition de Salisbury, a-t-on appris, mercredi 9 août, de source informée dans la capitale Rhodésienne. Cette rencontre, si elle était confirmée, serait la première connue entre un dirigeant de la guérilla et un membre du gouvernement de transition. — (*A.F.P.*)

Turquie

● M. AHMET KILIC, l'un des dirigeants du parti d'action nationaliste (extrême droite), plus particulièrement chargé des organisations de jeunesse, a été tué par balles le mercredi 9 août à Ankara. Son assassin a réussi à prendre la fuite sans être identifié. Quelques heures auparavant, deux personnes avaient été tuées, et cinq autres blessées, par quatre hommes masqués qui ont ouvert le feu avec des armes automatiques sur un car de la municipalité. Il s'agirait, selon les autorités qui ont pu arrêter l'un des assaillants, de militants d'une organisation d'extrême droite. — (*A.F.P.*)

SELON M. MLYNAR, ANCIEN DIRIGEANT DU « PRINTEMPS DE PRAGUE »

L'U.R.S.S. avait la certitude que les États-Unis ne réagiraient pas à l'invasion de la Tchécoslovaquie

Vienne (*A.F.P., A.P.*). — Moscou avait la certitude que l'Occident ne réagirait pas militairement à l'intervention des forces du pacte de Varsovie le 21 août 1968 en Tchécoslovaquie, affirme M. Zdenek Mlynar, ancien dirigeant du « printemps de Prague » et signataire de la Charte 77, émigré en Autriche il y a un an.

Dans une interview publiée par le quotidien conservateur *Die Presse*, ce jeudi 10 août, à Vienne, l'ancien secrétaire du comité central du P.C. tchécoslovaque apporte une précision inédite sur les négociations qui se sont déroulées fin août 1968 à Moscou, dans la semaine suivant l'intervention de l'U.R.S.S. à Prague, entre les dirigeants soviétiques et les leaders du « printemps de Prague » : « *M. Leonid Brejnev nous a déclaré avoir eu l'assurance formelle du président américain Lyndon Johnson que les Etats-Unis ne réagiraient pas militairement à une intervention en Tchécoslovaquie* », affirme M. Mlynar, qui avait rejoint le 25 août 1968 la délégation tchécoslovaque, emmenée à Moscou trois jours auparavant.

En fait, M. Brejnev aurait demandé à L. Johnson si les Etats-Unis continuaient à reconnaître les accords de Yalta et de Potsdam. Il reçut une réponse positive.

« *Que croyez-vous qu'il va se passer en votre faveur ?* », aurait demandé M. Brejnev aux dirigeants du « printemps de Prague » lors de la réunion du 26 août. « *Rien. Il n'y aura pas de guerre. Les camarades Tito et Ceausescu feront des discours, le camarade Berlinguer en fera autant. Alors, vous comptez sur le mouvement communiste en Europe occidentale ? Mais ce dernier a perdu son importance il y a cinquante ans.* »

Cette scène est tirée d'un livre de M. Mlynar *Gelée nocturne* (*Nachtfrost*) qui paraîtra la semaine prochaine en langue allemande à Cologne. M. Brejnev aurait aussi déclaré au cours de la réunion : « *Nos soldats ont atteint l'Elbe au cours de la guerre ; depuis, c'est notre frontière.* »

L'existence d'une entente, même tacite, entre les deux superpuissances à propos de l'affaire tchécoslovaque était, jusqu'à présent, inconnue. Elle contraste avec les récentes informations de sources occidentales sur la surprise qu'aurait causée dans les milieux de l'OTAN l'intervention des forces du pacte de Varsovie. Le fait est que les Etats-Unis et l'OTAN ne réagirent pas militairement.

[N.D.L.R. — Pas plus qu'ils ne l'avaient fait pour la Hongrie en 1956. En revanche, lorsque la Roumanie parut un moment menacée quelques jours après l'invasion de la Tchécoslovaquie, le président Johnson prononça un discours sur le thème emprunté à Shakespeare : « Ne lâchez pas les chiens de la guerre », destiné manifestement à donner à réfléchir au Kremlin.]

Roumanie

LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL ION PACEPA A DEMANDÉ L'ASILE POLITIQUE AUX ETATS-UNIS

Washington (*U.P.I.*). — Le haut fonctionnaire des services de sécurité roumains, le lieutenant-général Ion Pacepa, qui avait disparu à Cologne lors d'une mission officielle en R.F.A. il y a deux semaines, a choisi la liberté et se trouve actuellement aux Etats-Unis « *sous la protection de la C.I.A.* », a-t-on confirmé de source officielle, mercredi 9 août à Washington. Le département d'Etat et la C.I.A. ont reçu l'ordre de ne pas parler de cette affaire, sans doute pour ne pas envenimer les relations entre la Roumanie et les Etats-Unis.

M. Pacepa aurait été vice-ministre de la sécurité. Il était en fait chargé de la sécurité personnelle de M. Ceausescu. Ainsi, en mars dernier, M. Pacepa s'était rendu aux Etats-Unis pour préparer le voyage du chef de l'Etat et du parti communiste roumains qui eut lieu en avril. Il est possible qu'il ait alors pris contact avec ses partenaires de la C.I.A. en vue de sa défection. Sa demande d'asile politique est en cours d'examen. M. Pacepa est vraisemblablement interrogé par la C.I.A.

AFRIQUE

LE CONFLIT D'ERYTHRÉE

Les Ethiopiens assurent avoir repris la ville d'Agordat

Les forces éthiopiennes ont repris, mercredi 9 août, le contrôle de la ville d'Agordat, aux mains des combattants érythréens depuis plus de deux ans, a annoncé l'état-major d'Addis-Abéba. Selon le communiqué éthiopien, l'offensive contre Agordat a commencé vendredi dernier et a duré six jours. Deux unités de la IIe armée, partie de Barentu, se sont heurtées aux forces « sécessionistes » à 7 kilomètres d'Agordat.

Pour la première fois, assure le communiqué, l'armée éthiopienne a trouvé face à elle des « forces combinées » regroupant *des unités des deux principaux fronts érythréens*, le F.L.E. et le F.P.L.E. « Les forces éthiopiennes ont écrasé la résistance des maquisards, combattant par très mauvais temps et sur un terrain difficile. Les pertes ennemies ont été considérables », poursuit le texte.

La reprise d'Agordat — située à 120 kilomètres au nord-ouest d'Asmara, capitale de la province — représente la plus importante victoire éthiopienne depuis le déclenchement de l'offensive gouvernementale.

Le prochain objectif de l'armée éthiopienne pourrait être la place forte de Keren, « verrou » de la route qui permet de ravitailler les maquisards à partir du Nord. De leur côté, les fronts érythréens affirment avoir arrêté la progression des troupes gouvernementales. — (A.F.P., Reuter.)

Les fronts de libération font état de « replis tactiques »

Correspondance

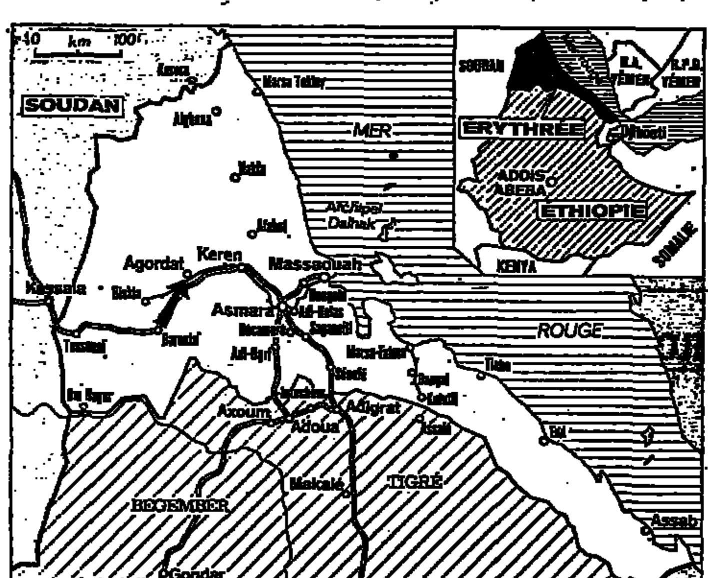
Khartoum. — Selon les porte-parole des mouvements nationalistes érythréens, les communiqués de victoire de l'armée d'Addis-Abéba relèvent largement d'une « *illusion* » créée par leur décision d'effectuer des « *replis tactiques* » de certaines positions afin de mieux préparer une contre-offensive. Selon le représentant à Khartoum du Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.), l'armée éthiopienne « *a pris tout ce qu'elle pouvait prendre. Sa progression est désormais arrivée à son terme* ».

De leur côté, les porte-parole du Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.) et du Front populaire de libération du Tigré (F.P.L.T.) affirment mener, d'ores et déjà, des actions de guérilla derrière les lignes gouvernementales. « *La situation militaire est stabilisée*, souligne le représentant du F.P.L.E. *Nous sommes à nouveau en position d'attaquer l'adversaire.* »

Conséquence majeure des revers du F.L.E., le F.P.L.E. acquiert un poids de plus en plus important au sein de la résistance érythréenne. Selon un des témoins ayant récemment visité les maquis, le F.P.L.E. conserve un très bon moral tandis que le F.L.E. semble très affecté par ses défaites. Ce front aurait subi des « pertes » très importantes. Son infrastructure a été largement démantelée. Il a dû abandonner, sur le terrain, de grosses quantités d'armes et un important matériel.

Pour sa part, le F.P.L.E., tout en reconnaissant la supériorité en hommes et en matériel de l'armée éthiopienne, soutient que, hormis quelques « *retraits tactiques* » sur les fronts est et sud, la situation militaire ne s'est pas modifiée sensiblement. Face à la machine de guerre éthiopienne, le F.P.L.E. a décidé d'opter pour une stratégie plus mobile. « *Nous ne répéterons pas l'expérience des Somaliens en Ogaden. Notre tâche principale est d'armer et de mobiliser toute la population* », ajoute le représentant du F.P.L.E.

En revanche, il apparaît que les prochaines semaines seront décisives quant à la survie même du F.L.E. De nombreux combattants de ce front ont rejoint les maquis du F.P.L.E. D'autres se sont réfugiés au Soudan. — D. C.



LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Rabat ne dément pas les rumeurs concernant le retrait de Mauritanie de six cents militaires marocains

De notre correspondant

Rabat. — « *Il n'y a pas lieu de spéculer sur la récente réunion du haut comité militaire de défense, et encore moins de chercher à y voir autre chose qu'une réunion ordinaire de consultation et de coordination entre les deux pays* », a affirmé mercredi 9 août le quotidien *l'Opinion*, organe du parti de l'Istiqlal, dont le secrétaire général est Me M'Hamed Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères.

Ces « spéculations » visent certaines informations en provenance de Nouakchott faisant état du retrait éventuel d'environ six cents militaires marocains d'Akjoujt, où l'interruption provisoire de l'exploitation — déficitaire — du minerai de cuivre a été décidée le 31 mai dernier par les autorités mauritaniennes. La présence des soldats marocains ne se justifierait donc plus pour assurer la protection d'un centre minier désormais « en sommeil » dans cette partie de la Mauritanie où s'applique le cessez-le-feu unilatéral du Polisario.

Le retrait n'a été ni confirmé ni démenti à Rabat. Le haut comité militaire de défense maroco-mauritanien a tenu, le 5 août, sa quatrième réunion. Créé en 1977, il scellait alors l'alliance militaire entre les deux pays. Cinq colonels de l'état-major général des forces royales ont participé à ses récentes délibérations, les premières depuis le coup d'État du 10 juillet à Nouakchott. Les réunions précédentes dans la capitale mauritanienne d'abord, puis à Skhirat, résidence d'été du roi Hassan II, à une vingtaine de kilomètres de Rabat, et à Fès, avaient été suivies de la publication d'un communiqué. Il n'en a pas été de même cette fois.

Dans une *récente déclaration* à l'agence italienne Ansa, Me M'Hamed Boucetta ne mettait aucunement en doute la loyauté des militaires mauritaniens à l'égard du pacte de défense conclu avec le Maroc. Il *assurait que, de leur côté*, les forces marocaines restaient prêtes à riposter à toute reprise des attaques du Polisario. Sur le plan politique, le ministre faisait observer que le gouvernement mauritanien était « *libre de trouver avec l'autre côté les accommodements et les compromis d'ordre intérieur* ». Le Maroc, ajoutait-il à cet égard, « *ne dira rien et n'interviendra en aucune façon* ». Pour Rabat, « *tout est sujet à dialogue* », sauf, comme le rappelait Me Boucetta, sa souveraineté et son intégrité territoriale.

LOUIS GRAVIER.

PROCHE-ORIENT

LA RENCONTRE DU 5 SEPTEMBRE A CAMP DAVID

Le président Carter présentera des « suggestions constructives » à MM. Begin et Sadate

M. Zbigniew Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité nationale, a déclaré mercredi 9 août que le chef de l'exécutif américain présentera des « *suggestions constructives* » à MM. Begin et Sadate *lors de la rencontre du 5 septembre* de Camp David, mais ne proposera pas de « *plan de paix* » formel. Il a ajouté que M. Carter avait suggéré la réunion « *non parce que les perspectives de paix sont bonnes, mais plutôt parce que les risques d'un échec ont considérablement augmenté* ». M. Brzezinski a révélé que l'Arabie Saoudite avait été informée à l'avance du projet américain et a affirmé que les informations selon lesquelles les Saoudiens se montraient de plus en plus mécontents de l'initiative de paix du président Sadate étaient « *exagérées* ».

Un démenti israélien sur les implantations

L'Arabie Saoudite n'a pas commenté officiellement l'initiative du président Carter, mais le quotidien officieux de Djeddah *Al Bilad* affirme que la rencontre de Camp David « *constitue une des dernières chances pour Israël de prouver son désir de répondre favorablement à des initiatives raisonnables* ». Pour bon nombre de journaux du monde arabe, qui ne prévoient aucun assouplissement dans la position israélienne, le sommet tripartite ne peut que déboucher sur un échec et sonner le glas de la démarche de paix du président Sadate. A Damas notamment, le journal officiel *Al Baas* estime que la réunion du 5 septembre « *n'est qu'une manœuvre préparant la voie à une guerre éclair destinée à humilier les Arabes* ». Il accuse Washington d' « *envisager une reprise des hostilités* », ajoutant que « *les impérialistes américains ne comprennent pas qu'ils sont en train de jouer avec le feu* ». A Beyrouth, un porte-parole de l'O.L.P. a pour sa part qualifié le sommet d'« *attrape-nigauds* ». « *Les Israéliens et les Américains*, a-t-il dit, *veulent en fait obtenir de nouvelles concessions du président Sadate, afin de miner davantage la solidarité arabe et accroître la tension, ce qui ne manquera pas de mener à une nouvelle guerre* ».

A Tel-Aviv, le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a reçu mercredi M. William Brandt, membre de la suite du secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance, venu spécialement du Caire pour l'informer du détail des conversations que le chef de la diplomatie américaine a eues avec M. Sadate. M. Begin, qui devait *communiquer ces informations* au conseil des ministres extraordinaire convoqué ce jeudi afin d'examiner les moyens de préparer la rencontre de Camp David, a répété une fois de plus qu'il espérait que cette initiative « *permettrait d'avancer sur la voie de la paix* ».

Le ministre israélien des affaires étrangères a démenti pour sa part les informations selon lesquelles son gouvernement procéderait, dans le plus grand secret, à de *nouvelles implantations* en Cisjordanie et à Gaza. « *Il s'agit*, a dit le porte-parole du ministère, *de rumeurs propagées par des éléments qui veulent porter préjudice aux négociations entre Israël et l'Égypte.* » Il a affirmé que « *les seuls travaux auxquels on procède actuellement visent à renforcer les points de peuplement déjà existants et non pas à en créer de nouveaux* ». Des députés membres de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset avaient protesté mardi contre le secret qui entoure les plans du gouvernement en matière d'implantations. De son côté, le Mouvement pour la paix maintenant a accusé le gouvernement de « *saboter les négociations de paix* » par sa politique d'implantations. — *(U.P.I., Reuter, A.F.P.)*

● *Le président Sadate* rencontrera le président Giscard d'Estaing à Paris, en se rendant au sommet tripartite de Camp-David, annonce mercredi 9 août le quotidien officieux égyptien *Al Ahram*. Cette information n'est ni confirmée ni démentie à Paris, où elle est cependant considérée comme vraisemblable.

Liban

Un accord de cessez-le-feu est conclu entre les Syriens et les chefs « modérés » de la droite chrétienne

De notre correspondant

Beyrouth. — Un accord est intervenu, mercredi soir 9 août, pour mettre un terme aux affrontements entre les troupes syriennes de la Force arabe de dissuasion (FAD) et les milices de la droite chrétienne. Conclu par l'intermédiaire de l'État libanais entre les dirigeants modérés du parti des Phalanges et du P.N.L. (MM. Amin Gemayel et Dany Chamoun) et la FAD, il paraît suffisamment sérieux pour autoriser au moins l'espoir d'une longue trêve.

Ce jeudi, à l'aube, le commandement des milices de droite ordonnait à ses troupes de « *cesser le feu sur tous les fronts* » et de « *ne plus paraître en armes et en uniformes dans les rues d'Achrafieh* ». Le commandement de la FAD a, pour sa part, annoncé « *une série de mesures de sécurité (...) de nature à assurer le retour à la vie normale* ».

Accompagnés d'officiers syriens et de responsables militaires de leurs partis, MM. Amin Gemayel et Dany Chamoun s'employaient jeudi, dès le matin, dans les rues d'Achrafieh, à faire exécuter l'accord.

Il s'agirait, dans une première phase, de regrouper les soldats syriens en position à l'intérieur de Beyrouth-Est, dans la tour Rizk, haute de vingt-trois étages, et qui sert de point d'appui à l'artillerie de la FAD et dans un immeuble contigu. Des forces de sécurité intérieures libanaises prendront symboliquement leur relève.

Des tiraillements

Dans une deuxième phase, les troupes syriennes se retireraient hors de la capitale — en principe aussi bien du secteur est que du secteur ouest, — y compris des ponts reliant Beyrouth-Est à l'arrière-pays chrétien. Elles garderaient seulement la tour Rizk à l'est et la tour Murr à l'ouest. Enfin, en dernier ressort, l'armée libanaise remplacerait les troupes syriennes dans ces deux tours.

Sans parler des deux dernières phases de ce plan, dont la réalisation paraît tout à fait hypothétique, l'exécution de la première ne se faisait pas sans tiraillements ce jeudi matin, notamment au sujet du contrôle de la place Sassine, proche de la tour Rizk.

On s'interroge sur les raisons qui ont poussé les militaires syriens, préalablement consultés par le commandant libanais de la FAD, à accepter des retraits et des regroupements qu'ils refusaient depuis quarante jours. L'aile militaire des Phalanges attribue ce changement d'attitude, à la volonté des Syriens de ne plus maintenir dans le secteur chrétien des éléments isolés qui sont des « *otages potentiels* » en cas de nouvelle conflagration. « *Ils pourraient ne s'être retirés que pour mieux frapper (...) En tout état de cause, pour nous, c'est autant d'acquis, et nous n'avons rien à y perdre* », nous a déclaré un responsable militaire phalangiste.

Soulagement et scepticisme

L'espoir suscité par la détente enregistrée sur le terrain ne va donc pas sans un scepticisme alimenté par toutes les expériences précédentes et par la propre agence de presse des Phalanges, qui écrit : « *La plupart des ministres n'accordent pas beaucoup de crédit aux nouvelles mesures de sécurité (...): Les ambassadeurs arabes prévoient une extension du conflit à la fin du mois en cours.* »

D'autre part, pour ce qui est de la situation au sud, les dernières réponses d'Israël au Liban, transmises via les Etats-Unis après le passage de M. Vance à Jérusalem, sont tout à fait décourageantes et confirment le blocage de l'unité de l'armée devant Marjayoun pour une durée indéterminée. Or l'interaction entre le Sud et Beyrouth est maintenant évidente. Néanmoins, la population accueille avec soulagement la trêve, même si rien n'est réglé au fond.

LUCIEN GEORGE.

ASIE

Chine

Pékin établit des relations diplomatiques avec la Libye sans exiger que Tripoli rompe avec Taiwan

La Chine et la Libye ont décidé d'établir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs, indique un communiqué publié mercredi 9 août à l'occasion de la visite officielle à Pékin du commandant Jalloud, chef du gouvernement libyen.

Pékin avait pour habitude d'exiger que les pays avec lesquels des relations diplomatiques étaient établies reconnaissent la Chine *comme « seul gouvernement légal représentant le peuple chinois entier »*, ce qui obligeait à rompre avec Taiwan. L'absence de cette mention dans le communiqué le mercredi a été notée avec intérêt par les observateurs de Pékin, indique l'A.F.P.

Le cas de la Libye est certes un peu particulier. Tripoli a des relations diplomatiques avec Taiwan, mais, en fait, aucun diplomate libyen ne réside plus à Taipeh depuis quelques mois. Il reste que, sur le plan des principes, Pékin paraît avoir fait une concession de taille.

Un geste en direction de Washington ?

La Libye est sans doute aux yeux des dirigeants chinois un pays qui peut jouer un rôle important dans la lutte contre l' « hégémonie » soviétique. Des divergences existent toujours entre les deux *gouvernements, qui n'ont pas* les mêmes vues sur le Proche-Orient. Soucieuse de conserver la sympathie du président Sadate, considéré par elle comme un allié objectif contre Moscou, la Chine a approuvé les initiatives du *président égyptien en vue d'un dialogue direct* avec Jérusalem. Le commandant Jalloud, au cours d'une réception en son honneur à Pékin, a exprimé le souhait que Pékin « *révise son attitude* » à l'égard du président égyptien accusé de « *trahison* ». Ces propos, note l'A.F.P., n'ont pas été rapportés dans la presse officielle chinoise. Néanmoins, en exprimant dans le communiqué final son « *respect pour la politique de neutralité et de non-alignement* » de la Libye, la Chine a *montré* quel prix elle attache à l'amitié avec un pays « progressiste » dont les vues ne concordent pas nécessairement avec celles de l'U.R.S.S., notamment sur l'Erythrée.

Indirectement, le communiqué de mercredi ouvre peut-être de nouvelles perspecteives en ce qui concerne les relations sino-américaines. Malgré leur volonté affirmée à plusieurs reprises de « normaliser » leurs relations avec la Chine, les Etats-Unis ne sont représentés à Pékin que par un « *bureau de liaison* ». Pour l'établissement de relations diplomatiques, la Chine n'avait toujours pas renoncé au mois de juillet, *selon* une *source américaine*, à trois demandes formulées lors du voyage de M. Nixon à Pékin : abrogation du traité de défense mutuelle entre les Etats-Unis et *Taiwan, retrait des forces américaines* dans l'île et rupture des relations avec Taipeh. Pourquoi l'attitude adoptée cette semaine à l'égard de la Libye ne constituerait-elle pas un précédent ?

Le communiqué sino-libyen a été publié au moment où la commission de l'agriculture du Sénat américain approuvait le principe de l'octroi à la Chine de crédits pour l'achat de produits agricoles américains, une preuve supplémentaire de la *volonté américaine de faire* progresser le dialogue avec Pékin. Washington, ainsi que l'a déclaré récemment le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires d'Asie du Sud-Est et du Pacifique, estime que l'amitié sino-américaine est « *vitale pour la paix* ». Les Etats-Unis apprécient la volonté chinoise d'établir de bonnes relations politiques avec les grandes puissances occidentales et de leur acheter les moyens de la technologie moderne.

Volonté de compromis avec le Japon

A cet égard, l'actualité peut donner des satisfactions supplémentaires au président Carter. Malgré les obstacles, les dirigeants de Pékin poursuivent avec une volonté de compromis les négociations avec le ministre japonais des affaires étrangères pour la *conclusion* d'un traité de paix et d'amitié. La Chine a fait savoir à M. Edmund Dell, secrétaire d'Etat britannique au commerce, en visite à Pékin, qu'elle est intéressée par l'achat de l'avion britannique court-courrier HS-146, dont Londres vient de décider la construction ; elle a aussi demandé à la Grande-Bretagne d'équiper deux importantes mines de charbon (*le Monde* du 10 août). — J. G.

LA « BANDE DES QUATRE » RESPONSABLE DU TABAGISME

Pékin (A.F.P.). — Le quotidien « Clarté » a déploré mardi 8 août l'augmentation du nombre des jeunes fumeurs, en rendant la « bande des quatre » responsable de cette situation. La veuve de Mao Tse-toung et ses amis auraient abandonné la politique menée jadis par les autorités pour la protection de la santé de la jeunesse.

L'article contenant cette accusation est signé par deux sommités médicales, les professeurs Huang Chia-szu et Li Chung-yu, présidents de l'Académie des sciences médicales et de l'Institut de recherche sur la médecine traditionnelle. Il est le premier de la presse officielle a exposer en détail les dangers du tabac.

« Clarté » lance un appel aux éducateurs, aux parents, et aux organismes para-politiques comme la Ligue de la Jeunesse communiste, pour qu'ils effectuent un « travail de propagande et d'éducation » pour diminuer la consommation de cigarettes chez les jeunes.

Vietnam

● CINQ A SIX MILLE VIETNAMIENS FUIENT chaque mois leur pays par bateau, et deux à trois mille franchissent ses frontières terrestres, a déclaré mercredi 9 août à Washington M. Lowman, directeur de l'Office américain des réfugiés et des affaires de migration. M. Lowman a par ailleurs estimé que les Etats-Unis accueilleraient en 1979 vingt-cinq à trente mille réfugiés vietnamiens. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Honduras

LA JUNTE MILITAIRE FORME UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

Tegucigalpa *(Reuter)*. — La junte militaire qui a déposé, le lundi 7 août, le président Juan Alberto Melgar Castro, a nommé six nouveaux ministres le mercredi 4 août, et maintenu à leur poste sept ministres du gouvernement précédent.

Voici la liste du nouveau cabinet :

Intérieur et justice, lieutenant-colonel Cristobal Diaz Garcia ; *affaires étrangères*, colonel Roberto Palma Galvez ; *défense*, lieutenant-colonel Diego Landa Celano ; *éducation*, M. Eugenio Matute Canizales ; *finances*, M. Porfirio Zavala Sandoval ; *communications, travaux publics et transports*, lieutenant-colonel Mario Flores Teresin ; *santé*, Dr Luis Cousin ; *travail*, M. Alberto Discua ; *ressources naturelles*, M. Rafael Leonardo Callejas ; *culture, tourisme et information*, M. Armando Alvarez ; *planification économique*, M. Valentin Mendoza ; *économie et commerce*, M. Benjamin Villanueva ; *directeur de l'Institut national d'agronomie*, M. Fabio Salgado.

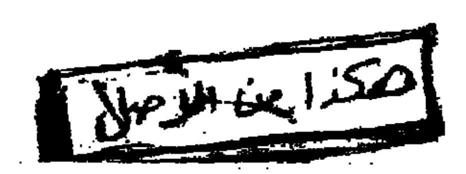
Bolivie

L'OPPOSITION RÉCLAME DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES EN 1979

La Paz *(A.F.P.)*. — L'opposition bolivienne a exigé du président Juan Pereda Asbun l'organisation d'élections générales en 1979 et non en 1980 comme ce dernier l'avait annoncé, rapporte la presse de La Paz le mercredi 9 août.

M. Victor Paz Estensoro, ancien président de la République et chef du mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R.), et M. Hernan Siles Zuazo, chef de l'Union démocratique populaire (U.D.P.-centre droit) ont demandé la tenue d'élections l'an prochain. Leur exigence a également été appuyée par la démocratie chrétienne (P.D.C.) et les principaux syndicats du pays.

L'opposition refuse « *la poursuite d'une dictature largement rejetée par les citoyens lors des élections du 9 juillet dernier* », a déclaré M. Zuazo. Critiquant le coup d'Etat militaire qui a porté au pouvoir le général Pereda après l'annulation des élections, le dirigeant de l'U.D.P. a affirmé que l'opposition avait en fait gagné ces élections avec 70 % des suffrages exprimés.



LA MORT DU PAPE ET SA SUCCESSION

LE VATICAN PRÉPARE LES FUNÉRAILLES DE PAUL VI

Tandis que les cardinaux continuent d'arriver à Rome, du monde entier, pour assister aux obsèques de Paul VI qui auront lieu le samedi 12 août en la basilique Saint-Pierre, les préparatifs se poursuivent en vue du conclave, dont la date exacte n'est pas encore connue. Il débutera nécessairement avant le 28 août, puisqu'il doit avoir lieu dans les vingt jours qui suivent la mort du pape.

Le vendredi 11 août, le Sacré Collège recevra les quatre-vingts ambassadeurs accrédités auprès du Saint-Siège qui présenteront leurs condoléances. Le lendemain, la messe des funérailles sera concélébrée par tous les cardinaux, en présence de très nombreuses délégations étrangères.

L'agence Tass a annoncé le départ pour Rome de trois évêques et de trois prêtres catholiques soviétiques, dont le doyen de l'église Saint-Louis-des-Français, à Moscou. D'autre part, Mgr Nikodime, métropolite de Leningrad et de Novgorod, chargé des relations extérieures du patriarcat de Moscou, se rendra à Rome à la tête d'une délégation de l'Eglise orthodoxe russe.

Parmi les personnalités ayant déjà annoncé leur arrivée pour les funérailles, citons Mme Rosalynn Carter, l'épouse du président des Etats-Unis, le roi Juan Carlos d'Espagne, le prince Albert de Belgique, frère du roi Baudouin, et Mme Idelma Marcos, épouse du président des Philippines.

Le transfert du corps de Paul VI, de Castelgandolfo à Rome a eu lieu le 9 août. Le même jour, en France et partout dans le monde, des messes étaient célébrées à la mémoire du pape défunt. La messe de requiem de Paris fut célébrée à 19 heures à Notre-Dame, sous la présidence du cardinal François Marty, en présence du chef de l'Etat. « Paul VI fut — et restera dans l'histoire — l'homme évangélique de la foi christologique », a notamment déclaré l'archevêque de Paris.

LA MESSE DE REQUIEM A NOTRE-DAME

« Paul VI s'est usé à aimer ses frères »

a déclaré le cardinal Marty

Une messe solennelle a été célébrée à Notre-Dame de Paris en mémoire de Paul VI, le 9 août, sous la présidence du cardinal François Marty, archevêque de Paris. Quatorze évêques, dont Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale, et le nonce apostolique, Mgr Egano Righi-Lambertini, ont concélébré la messe en présence de MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac, ainsi que les membres du corps diplomatique et de nombreuses personnalités politiques et religieuses. Parmi ces dernières, se trouvaient des représentants des Eglises orthodoxes — grecque, russe et arménienne — et anglicane et de la Fédération protestante de France. MM. Jacob Kaplan, grand rabbin de France, et Si Hamza Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, étaient également présents.

Tandis que le dernier *Kyrie eleison* de la messe de requiem chantée en grégorien résonnait sous les voûtes de l'immense vaisseau de pierre, les fidèles, les touristes et les curieux continuaient de se presser dans les bas-côtés de la cathédrale de Paris. Un discret service d'ordre filtrait ceux qui se rendaient dans la nef.

Le cardinal Marty a pris comme thème de son homélie la phrase de l'Evangile de saint Jean, où Jésus demande à Pierre : *« M'aimes-tu plus que ceux-ci? »*

« Pour comprendre les activités débordantes et la complexe personnalité du pape Paul VI, a dit l'archevêque de Paris, *il ne suffit pas d'exposer son œuvre et d'entendre son enseignement. L'essentiel est ailleurs. L'essentiel est au-delà. L'essentiel est dans cette région de l'âme qui ne livre son secret qu'aux contemplatifs. « Pierre, m'aimes-tu? » C'est une affaire de foi ; c'est une affaire d'amour ; c'est une affaire de passion.*

» Certains se sont interrogés sur la force à laquelle cet homme fragile puisait sa quotidienne énergie : la seule source, c'est sa foi au Christ. (...) Paul VI fut — et restera dans l'histoire — l'homme évangélique de la foi christologique. (...) Ce qui lui permettait de tenir debout dans la barque de Pierre agitée à tout vent, ce n'était ni la fonction ni la représentation... c'était le dialogue mystique, le lien spirituel avec son Dieu reconnu en la personne de Jésus. »

Après avoir évoqué deux images du pape — celle de Paul VI à la tribune des Nations unies, *« sur l'image de l'univers, un point blanc »*, s'écriant *« Plus jamais la guerre ! »*, et celle du pape sur son lit de mort, près duquel on a placé le bâton du pasteur, qui *« n'est pas une crosse, mais la croix : le Christ en croix »*, — le cardinal Marty a terminé : *« Pierre, m'aimes-tu plus que ceux-ci? La réponse du Saint-Père est écrite par toute sa vie : « Seigneur, tu sais bien que je » t'aime. » La mission apostolique du pape de Vatican II est une réponse intense à l'amour de Dieu pour notre humanité. Paul VI s'est usé à aimer ses frères. »* — A. W.

● *A Lourdes,* douze évêques, sept cents prêtres et plus de vingt mille pèlerins français et étrangers ont pris part mercredi 9 août, durant près de deux heures, au service funèbre célébré pour le repos de l'âme de Paul VI dans la basilique souterraine Saint-Pie-X. L'autel était entouré des drapeaux des vingt pays actuellement représentés à Lourdes par des pèlerinages, et parmi ceux-ci, des Polonais et des Hongrois. — *(Corresp.)*

LE RETOUR A ROME DE LA DÉPOUILLE MORTELLE

Sous le signe de la simplicité

De notre envoyé spécial

Rome. — *« C'est comme pour le peloton du Tour de France : on l'attend une heure pour le voir deux secondes. »* Ce Lillois en vacances repart insatisfait. Le pape est passé trop vite. La première voiture, qui contient la dépouille de Paul VI déposée dans un cercueil de bois clair, est déjà loin, suivie par une armada de voitures noires. Une haie de motards ouvre la voie.

Dernier retour dans Rome : souvent acclamé par la foule romaine après ses voyages œcuméniques dans le monde, Paul VI avait souhaité que son ultime entrée dans la capitale italienne soit « *simple et discrète* ». Ce vœu, mercredi en fin d'après-midi, a été respecté. Parti de Castelgandolfo par la route des monts Albins, le long cortège roule dans la campagne romaine sur la nouvelle voie Appienne bordée de cyprès, de lauriers-roses et de vignes, puis gagne les faubourgs de la capitale à un train de sénateur.

Premier arrêt, aux portes de Rome, devant la cathédrale Saint-Jean-de-Latran, l'église « *de la ville et du monde* », où Paul VI, il y a deux mois, avait célébré la messe des obsèques d'Aldo Moro. Un seul chanoine manque : M. Giscard d'Estaing, membre d'honneur du chapitre de Saint-Jean depuis que le Vatican a remercié par cette nomination l'action bienfaitrice des prédécesseurs de l'actuel président de la République française. Une prière universelle est récitée devant la cathédrale par Mgr Ugo Poletti, vicaire de Saint-Jean-de-Latran, en présence du maire — procommuniste — de Rome, M. Giulio-Carlo Argan.

Bref passage devant l'immeuble de la démocratie chrétienne. Comme au siège du parti communiste, les drapeaux sont en berne.

Paul VI traverse une dernière fois le Tibre, pénètre dans la Cité du Vatican et remonte lentement la grande avenue de la Conciliation.

Enfin, le moment tant attendu. Vingt mille personnes se pressent contre les barrières installées sur la place Saint-Pierre. Mélange de Romains, souvent âgés, de religieux et de touristes. Le Soleil éclaire encore la colline du Collège de la propagation de la foi, mais la place de la chrétienté est déjà gagnée par l'ombre. Les Romains paraissent plus curieux qu'émus, les touristes sont attentifs à ce spectacle non prévu à leur programme.

A 19 h. 35, le corbillard pénètre sur la place Pie-XII, s'arrête un bref instant devant un détachement militaire des trois armes qui rend les honneurs, puis contourne l'obélisque. Vêtus de mauve sombre, douze « sediari », les porteurs de la chaise papale, chargent le cercueil sur leurs épaules. Un cierge à la main, une centaine de prélats précèdent la dépouille de Paul VI, qui remonte maintenant la place. Le genou droit à terre, les gardes suisses rendent un dernier hommage à leur chef.

La nostalgie des fastes pontificaux

La cérémonie s'achève. Elle n'aura duré qu'un quart-d'heure. Les lourdes portes de Saint-Pierre se referment après le passage du corps.

Il ne reste plus qu'à s'en aller. Un peu surpris de la brièveté de leur participation, les fidèles s'éparpillent. Ce soir, Paul VI restera seul dans la basilique sous le grand baldaquin sculpté par Bernin. Les Romains devront attendre le lendemain pour se recueillir devant le cercueil du souverain pontife.

Devant le portail, les quarante chaises vides des cardinaux apportent une note presque comique à cette fin de cérémonie. Encore guetté quelques minutes plus tôt par des milliers d'yeux, le corbillard est abandonné près de l'obélisque. « *Je suis sûr que c'est celui qui a servi pour Aldo Moro* », affirme un gamin de douze ans. C'est possible : le Vatican, comme les proches de M l'ancien président de la Démocratie chrétienne, ont emprunté la voiture à la ville de Rome.

Alors que le ciel s'obscurcit, quelques petits groupes discutent encore. Une touriste française apprécie la sobriété de la cérémonie. « *Cela montre que l'Eglise s'oriente vers une plus grande simplicité. Il était temps.* » D'autres regrettent le temps des fastes pontificaux et le décorum funéraire alors rehaussé par la présence de la garde noble et de la garde pontificale que Paul VI a dissoute en 1970.

On juge « convenable » aussi que le Saint-Père ait demandé à être enterré à même la terre du Vatican dans la chapelle de la Madone de Donatello. La plaque de marbre qui portera son nom sera posée à quelques mètres de celle de Jean XXIII.

Une apparente indifférence

La tombe de Paul VI sera-t-elle aussi fleurie que celle du « bon pape Jean »? Depuis le début de la semaine, les observateurs s'efforcent de donner une explication à l'apparente indifférence des Romains. L'argument du vide « aoutien » ne satisfait que partiellement ceux qui veulent mesurer la cote de popularité du pape défunt à l'émotion populaire.

L'un des grands journaux italiens, *la Stampa*, édité à Turin, a mal « vendu » l'évènement. Selon le Vatican, soixante-dix mille personnes seraient allées se recueillir en trois jours devant la dépouille du pape. Ce chiffre est contesté par les observateurs. Plusieurs hypothèses ont été avancées : la fatigue d'une population mal remise de son inquiétude au moment de l'enlèvement puis de la mort d'Aldo Moro, l'humeur des Romains à l'égard d'un pape hostile aux projets de lois sur l'interruption volontaire de grossesse, la réputation de chaleur relative du souverain pontife. « *Il avait l'orgueil de l'humilité* », explique un ministre protestant, alors que la nuit tombe sur la place Saint-Pierre.

Parmi les catholiques, on avance toutefois une autre explication plus rassurante. « *Trop longtemps, les Italiens ont été enclins à un certain fétichisme,* affirme un prêtre de la Curie. *A chaque mort d'un pape, ils croyaient revivre les derniers instants du Christ sur la croix.* »

Il est naturel qu'aussitôt après avoir rendu un dernier hommage à Paul VI les Italiens aient songé à aller se restaurer ou à ne pas manquer le début du film à la télévision. Cette attitude n'a pas empêché une émotion sincère. Comme si les fidèles retournaient à leur vie quotidienne après un salut fraternel au premier chef de l'Eglise redevenu simple mortel.

PHILIPPE BOGGIO.

L'ATTENTE DE CASTELGANDOLFO

(De notre envoyé spécial.)

Castelgandolfo. — Castelgandolfo retrouve son calme. En ce début d'après-midi du 9 août, la dépouille mortelle de Paul VI va être mise en bière, le cercueil sera descendu dans la cour du palais pontifical et placé dans le fourgon mortuaire. Quelques villageois vont rapidement rendre une dernière visite au souverain pontife dont le visage est maintenant violacé.

Dans la salle des gardes, des religieuses du village ont été autorisées à s'asseoir autour du défunt. Dans la cour, un cardinal rouge sort une croix jaune de sa voiture noire.

Le conseil municipal socialiste et communiste doit arriver d'une minute à l'autre. Un dernier salut muet, et puis on fera les comptes. Les affaires, témoignent les commerçants, ont bien marché. La marchande a vendu ses pastèques et le cafetier débité des hectolitres de boissons rafraîchissantes. Les vendeurs d'images vieuses ont fait de moins bonnes recettes. Le genre se perd. « Que voulez-vous, ils n'y croient plus », *déclare le marchand ambulant, les mains chargées de photographies de Paul VI.*

Ce soir, dans le village, on pourra aller au cinéma où l'on projette Goodbye Emmanuelle. *Puis Castelgandolfo reprendra un rythme plus lent et attendra tranquillement son nouveau pape.* — Ph. Bg.

L'« ANNEAU DU PÊCHEUR » A ÉTÉ BRISÉ

Conformément à la tradition, l'« anneau du pêcheur » de Paul VI a été brisé, mardi 8 août, dès l'ouverture de la première congrégation générale des cardinaux, chargée de régler les détails matériels des obsèques du souverain pontife. Dimanche, quelques minutes après la mort de Paul VI, Mgr Jean Villot, camerlingue de l'Eglise, avait retiré du doigt du défunt cette bague sigillaire qui porte, dans un cartouche de forme ovale, l'apôtre saint Pierre assis dans une barque, tenant l'aviron et jetant un filet.

Le bris de cet anneau remonte pour la première fois à la mort de Léon X, en 1521. Il servait auparavant de sceau, permettant l'authentification des documents pontificaux. C'est au moyen d'un marteau et d'une enclume d'or que Mgr Villot l'a brisé, mettant ainsi fin officiellement au règne. A noter toutefois que Paul VI ne portait plus, en public l'anneau du concile.

● RECTIFICATIF. — Le nom d'un cardinal manquait dans la liste des membres du conclave qui éliront le prochain pape, publiée dans *le Monde* du 9 août. Il s'agit du cardinal Joseph Ratzinger, archevêque de Munich (cinquante et un ans).

Le « pré-conclave » a commencé

(Suite de la première page.)

Aussitôt après la mort de Paul VI, tous les cardinaux qui présidaient des dicastères ont cessé leurs fonctions. Ne restent en place que le camerlingue de l'Eglise (le Français Jean Villot), le grand pénitencier (l'Italien Giuseppe Paupini) et le vicaire général pour le diocèse de Rome (l'Italien Ugo Poletti). A un niveau inférieur, les responsables de la Curie — substituts et secrétaires — continuent à exercer leurs fonctions et en répondent devant le Sacré Collège. Mais les décisions importantes sont « gelées » en attendant le prochain pape qui devra, s'il le désire, reconfirmer ces responsables dans leurs fonctions.

On s'attend à divers changements dans les prochains mois. A la fin de son pontificat, Paul VI n'avait pas voulu redistribuer les cartes ni même accepter les démissions de certains cardinaux, comme celle du Français Gabriel-Marie Garrone, soixante-dix-sept ans, préfet de la Congrégation pour l'éducation catholique, qui aspire depuis longtemps à une retraite méritée.

Un silence trompeur

Jusqu'à l'entrée en conclave, le Sacré Collège exerce son pouvoir au moyen de deux organismes : les congrégations générales, qui réunissent tous les cardinaux chaque jour et abordent les questions les plus importantes ; les congrégations particulières, composées d'un camerlingue et de trois cardinaux, un de chaque ordre (évêque, prêtre, diacre).

Les congrégations générales sont présidées par le doyen du Sacré Collège, le cardinal italien Carlo Confalonieri. Mais, étant âgé de plus de quatre-vingts ans, il ne pourra participer au conclave. Il sera remplacé par le plus ancien des cardinaux-évêques qui se trouve être précisément le cardinal Jean Villot. Cet Auvergnat cumule ainsi le pouvoir législatif (en tant que président de l'assemblée des cardinaux électeurs) et le pouvoir exécutif (en tant que camerlingue). Ayant été de surcroît, jusqu'à ces derniers jours, secrétaire d'Etat du Vatican, l'ancien archevêque de Lyon connaît personnellement les cent quinze membres du conclave, d'où son importance. Il est l'un de ceux qui « feront » le pape, bien que les manœuvres de couloir ne lui ressemblent guère.

Le silence qui semble régner au Vatican est trompeur. « *J'entends parler, parler autour de moi,* dit un haut fonctionnaire de la Curie. *Chacun exprime sa peine, ses espérances ou ses pronostics.* » Car on parle, bien sûr de la succession. Certains prélats vont jusqu'à dire « *mon candidat* ». C'est une formule de style puisqu'ils n'ont pas droit de vote. Aucun cardinal ne dira une telle chose — en tout cas pas à un journaliste.

Plusieurs dizaines d'électeurs sont déjà arrivés à Rome. Tout se passe comme s'ils ne voulaient pas perdre de temps. Le « préconclave » a bel et bien commencé. Dans ces rencontres très réservées, on discute en principe des grands problèmes de l'Eglise, des rapports de la foi chrétienne avec la société moderne. « *C'est par là qu'il faut commencer* », dit-on unanimement. Parler d'ores et déjà de candidatures serait prendre les choses à l'envers.

En fait, on en parle, mais de manière détournée. Certains cardinaux — disons schématiquement qu'ils sont conservateurs — estiment que la crise de l'Eglise exige « *de la clarté* ». Les fidèles attendraient quelques orientations claires et le futur pape devrait être capable de les leur donner. Pour d'autres cardinaux — les progressistes, — cette façon de réfléchir dénote une volonté de nier les problèmes, donc de trahir l'esprit du concile Vatican II. En voulant « éclairer » les fidèles, ne cherche-t-on pas tout simplement — dans cette période où les choses ne sont en tout cas pas claires — à revenir en arrière?

Nombre de cardinaux sont hésitants. Ils se demandent comment un pape pourrait faire preuve d'autorité alors qu'à d'autres échelons de l'Eglise (évêques, supérieurs de congrégation), l'autorité ne s'exerce souvent plus. Mais ils savent aussi que trop de laxisme risque de provoquer un besoin maladif d'autorité. « *Quoi qu'il en soit,* dit un représentant de cette tendance, *ce n'est pas le pape qui gouverne l'Eglise mais l'Esprit Saint. On l'a bien vu avec Jean XXIII : il a décidé de convoquer le concile après une brusque inspiration intérieure, non pas après un sondage d'opinion.* »

ROBERT SOLÉ.

LA DÉLÉGATION FRANÇAISE AUX OBSÈQUES

Aux obsèques de Paul VI qui auront lieu à Saint-Pierre-de-Rome, samedi 12 août, la France sera représentée par MM. Jean François-Poncet, secrétaire général de la présidence de la République, et Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères.

Le Monde

politique

Le M.R.G. souhaite que M. Fabre ne donne pas suite à la mission proposée par M. Giscard d'Estaing

Après deux heures et demie de discussion, mercredi après-midi 9 août, le bureau national du M.R.G. (qui compte trente et un membres) a adopté par 21 voix et 1 abstention (celle de M. Dominique Vastel, de la fédération des Yvelines), la motion suivante :

« Le bureau national du M.R.G. a eu l'étonnement d'apprendre par la presse que son ancien président, Robert Fabre, avait cru devoir rendre visite au président de la République pour accepter de lui, au moins dans son principe, une mission sur l'emploi.

» Le bureau national regrette que Robert Fabre ait pris de telles initiatives sans même en référer à son parti, dont il risquait d'engager, en raison des hautes fonctions qu'il avait exercées, le nom et le crédit.

» Le bureau rappelle que le congrès de la Rochelle en décembre 1977 et le congrès de Paris en mai 1978 ont fixé la position du Mouvement, qui exclut tout compromis avec la majorité au pouvoir, et condamne sans ambiguïté la politique dont le président de la République est l'inspirateur et le principal responsable.

» Il rappelle aussi que la participation nécessaire de l'opposition de gauche au fonctionnement de la démocratie française est exclusive de tout débauchage individuel, et que l'esprit de dialogue n'implique aucun compromis.

» Le bureau constate que la part la plus insupportable de la gestion de la droite est bien sa politique de l'emploi ou du chômage. Il est impossible d'admettre que la gauche lui apporte ou semble lui apporter une quelconque caution.

» Il constate que la personnalité de Robert Fabre est précisément sollicitée pour qu'il devienne, même malgré lui, cette caution. »

» En conséquence, le bureau national du M.R.G. désapprouve les initiatives prises par Robert Fabre. Il condamne dans son principe même la mission qu'il a reçue. Il rappelle son ancien président au respect d'une discipline de parti qui s'impose à lui comme à tous. Dans le moment, il demande à Robert Fabre de vouloir bien tirer lui-même les effets nécessaires des délibérations du bureau national. »

M. CRÉPEAU : nous sommes le centre gauche

M. Michel Crépeau, qui a rendu public ce texte, a ensuite précisé qu'aucune procédure de discipline n'est entamée à l'encontre de son prédécesseur à la présidence du M.R.G. Il a ajouté : « *Nous invitons Robert Fabre à ne pas donner suite à son acceptation de cette mission. Si, toutefois, il persiste dans ses intentions, nous demanderons au comité directeur de se saisir de cette affaire. Mais nous espérons qu'il aura assez le sens de la discipline pour ne pas insister* ».

Le président du M.R.G. a souligné que son parti est « *toujours ouvert au dialogue* », mais que « *le cadre normal où ce dialogue doit s'exercer, est le Parlement* ». Après avoir noté que la dernière session parlementaire a montré que les conditions de ce dialogue n'ont pas été réunies, il a dit : « *Il eût été normal qu'un grand débat soit organisé, suivi d'un vote sur ce problème du chômage ; il eût été souhaitable qu'une commission d'enquête parlementaire soit désignée ; il eût été souhaitable et normal qu'un parlementaire de l'opposition — par exemple — Robert Fabre — préside cette commission* ». Pour le maire de La Rochelle, « *la démarche qui consiste à convoquer ou à recevoir à titre individuel, un élu de l'opposition qui, au surplus, est un ancien président d'une formation de l'opposition, pour lui confier une mission par-dessus le gouvernement, le Parlement et les instances des partis politiques a quelque chose de choquant et de suspect qui n'est pas de nature à faciliter la décrispation, bien au contraire* ».

Estimant qu'une pareille mission est quelque peu « *illusoire* », M. Crépeau a relevé : « *Ce n'est pas un homme seul, minoritaire dans un petit parti, qui peut résoudre le problème de l'emploi* ». Après avoir affirmé que l'affaire Fabre « *grossie à l'excès* », *ne fera pas dévier* [le M.R.G.] *d'un pas* », il a remarqué que les Français souhaitent un gouvernement de centre gauche. Il a indiqué : « *Le centre-gauche se trouve chez les radicaux de gauche. L'U.D.F., c'est la droite. Les radicaux valoisiens sont le centre droit. Nous sommes les seuls du centre gauche et nous pouvons travailler pour ce centre gauche, mais la démarche de Robert Fabre va à l'encontre de cet objectif. En fait, il s'agit là d'une tentation de ralliement au centre droit* ». Appelé à mettre au point un certain nombre d'idées nouvelles pour donner à la gauche un « *langage neuf* » afin d'en faire une opposition « *active et efficace* », et d'assurer « *la clarification et l'assainissement* » de la vie politique, le M.R.G. prendra, a-t-il poursuivi, « *un certain nombre d'initiatives à la rentrée* ».

M. Crépeau a regretté les attaques du P.C.F. dont « *tous les hommes de gauche et tous les démocrates peuvent se montrer inquiets* ». Sur ce point, il a indiqué que le M.R.G. prendra des initiatives à la rentrée.

● *M. Robert Fabre*, qui n'a pas participé à la réunion du bureau national du M.R.G., s'est refusé à tout commentaire sur la motion adoptée par ce dernier. Pour l'ancien président du M.R.G. « *il n'est pas question de polémiquer* ».

LES RÉACTIONS

LES JEUNES DU M.R.G. AURAIENT PRÉFÉRÉ UNE « SANCTION EXEMPLAIRE »

Les représentants du Mouvement des jeunes radicaux de gauche précisent qu'ils « *ont voté le texte du bureau national du M.R.G.* [voir ci-dessus] *dont ils sont parfaitement solidaires* ». Ils ajoutent : « *Néanmoins, ce texte nous déçoit car il ne répond pas totalement aux réactions très vives qui se sont manifestées à la base chez nos militants. Ceux-ci souhaitaient qu'une sanction exemplaire soit prise à l'encontre de l'ex-président du M.R.G.*

» M. Robert Fabre se fait le complice de la politique giscardienne, ce que ne peuvent en aucun cas accepter les jeunes radicaux de gauche [qui confirment leur] *attachement irréversible à l'union de la gauche.*

» Si M. Robert Fabre veut être logique avec sa nouvelle ligne politique, il doit de lui-même comprendre que sa présence n'est plus souhaitée, ni souhaitable, au sein du M.R.G. »

M. PÉRONNET : vers un nouveau parti radical ?

M. Gabriel Péronnet, ancien président du parti radical socialiste, déclare, dans une interview publiée par *la Montagne* du 10 août : « *M. Robert Fabre est aujourd'hui, seul, entre tous les radicaux, à pouvoir constituer un nouveau parti radical authentique et de centre gauche.* » M. Péronnet qu'il serait « *le premier à rejoindre M. Robert Fabre, dans l'hypothèse de la formation de ce nouveau parti radical* », ajoute : « *ce qui m'intéresse c'est moins l'objet de cette mission, qui pourrait bien être une mission impossible, que le phénomène pur de rapprochement qu'elle traduit* ».

● *M. Guy Gennesseaux*, vice-président de la fédération de Paris du M.R.G., et animateur de la Fédération pour une démocratie radicale, club de réflexion opposé à l'actuelle direction du M.R.G. : « *Seul un congrès extraordinaire* [du Mouvement] *pourrait statuer, s'agissant d'un problème aussi important que de savoir si la gauche radicale est capable, dans le système actuel, de contribuer à améliorer le sort des travailleurs.* » Après avoir souligné que M. Robert Fabre a « *une fois encore incarné à gauche le dynamisme et la perspicacité* », la Fédération pour une démocratie radicale conclut : « *Malheureusement force est de constater, une fois de plus, que l'étroitesse d'esprit des dirigeants actuels du M.R.G. transforme en une question conflictuelle de personne ce qui ne devrait être qu'un problème d'idées.* »

● *M. Jean-Pierre Raffarin*, délégué national du P.R. : « *En convoquant le bureau national du M.R.G., M. Michel Crépeau vient de franchir la barrière de l'intransigeance. Ceux qui, comme moi, avaient quelque sympathie pour le maire démocrate de La Rochelle sont bien déçus par le président sectaire du Mouvement des radicaux de gauche.* »

● *M. Eric Hintermann*, secrétaire général du P.S.D. (Parti socialiste démocrate) : « *Le P.S.D., qui a eu raison trop tôt en s'opposant seul au sein de la gauche à l'alliance avec le parti communiste, se réjouit de l'évolution salutaire de Robert Fabre...* »

M. Marchais estime que les faits confirment le virage à droite de la gauche non communiste

M. Georges Marchais face à plusieurs journalistes et, surtout, face aux caméras de la télévision : il y a longtemps qu'on ne l'avait pas vu dans ce genre d'exercice auquel il a pris goût. Est-ce l'effet des vacances ou le souci de ne pas « trop en faire », comme disent les acteurs, toujours est-il que le secrétaire général du P.C.F. est resté en deçà de ses mimiques et de ses emportements habituels. Encore a-t-il retrouvé un ton particulièrement grave pour opposer, d'une manière quelque peu forcée, son intégrité aux attaques dont il est l'objet. Pour le reste, ce fut un M. Marchais serein, même lorsqu'il parla des contestataires au sein de son propre parti. Ils sont pratiquement pardonnés d'être tombés dans l'erreur et d'avoir cédé aux tentations fractionnelles. La direction du P.C.F. semble vouloir oublier les lendemains difficiles des élections législatives. Sans doute a-t-elle repris les choses en main.

L'actualité ne lui donne-t-elle pas raison ? Ah ! ce M. Fabre, il faudrait l'inventer s'il n'existait pas ! Grâce à lui, les dirigeants communistes tiennent la preuve flagrante du virage à droite des anciens partenaires de l'union de la gauche : le M.R.G. se contente de désapprouver son ancien membre, alors que celui-ci est pratiquement ministre du gouvernement, selon M. Marchais, et le P.S. présente de nombreux symptômes de « convergences » avec le pouvoir. Au total, la gauche non communiste a cédé aux pressions qui s'exerçaient sur elle pour qu'elle rompe l'union avec le P.C.F., et elle est en train de céder à celles qui l'incitent à cautionner la politique d'austérité du pouvoir. Les responsabilités sont donc bien établies.

Il reste à savoir pourquoi l'union de la gauche n'a pas été assez forte pour résister à ces pressions. Parce que, explique M. Marchais, l'ensemble des travailleurs a été insuffisamment mobilisé pour accepter les changements nécessaires. Le P.C.F., qui a été l'un des artisans de l'union de la gauche, aurait-il été optimiste sur la solidité de celle-ci ? Le parti qui se veut à l'avant-garde de la classe ouvrière se serait-il trop avancé ?

Il se retrouve aujourd'hui dans un rôle qu'il connaît bien pour l'assumer depuis plus d'un demi-siècle : celui d'une force de résistance face à la bourgeoisie, d'une force de contestation. A défaut d'avoir accédé au pouvoir, M. Marchais peut affirmer que la classe ouvrière française résiste mieux que celles de Grande-Bretagne ou d'Allemagne fédérale aux manœuvres de ceux qui veulent imposer l'austérité aux travailleurs. Son parti continuera donc de faire carrière dans l'opposition en attendant de retrouver les « bases nouvelles » d'une union de la gauche idéale sinon utopique.

ANDRÉ LAURENS.

Au magazine télévisé d'Antenne 2, « Question de temps », M. Georges Marchais était interrogé par le meneur de jeu, Jean-Pierre Elkabbach, Noël Copin (Antenne 2), Jean Boissonnat *(l'Expansion)*, Guy Claisse *(le Matin)* et Roland Faure *(l'Aurore)*.

Le secrétaire général du P.C. constate qu'on veut « *le rendre responsable de tout* » et estime qu'il ne faut pas faire de distinction entre Georges Marchais et le parti communiste car, déclare-t-il, « *il n'y a pas de personnalisation chez nous* ». De même qu'il n'y a pas de crise au P.C. : « *Nous allons finir l'année avec sept cent mille adhérents. Il y a une grande discussion et nous nous en félicitons.* »

M. Marchais ajoute à ce sujet : « *Les camarades qui ont douté de notre politique et de notre action pour ramener le parti socialiste à l'union de la gauche et au programme commun dont il s'était écarté avec le Mouvement des radicaux de gauche, ces camarades ne vont pas manquer de réfléchir aujourd'hui quand on voit que l'un des trois partenaires de la gauche, à savoir Robert Fabre, fait pratiquement partie du gouvernement du fait qu'il est chargé de mission par le président de la République.* »

Le secrétaire général du P.C. observe que le M.R.G. s'est contenté d'exprimer sa « *réprobation* ». Il note que le P.S. a donné des explications différentes pour rendre le P.C. responsable de la rupture de l'union de la gauche : ce fut d'abord en raison de la croissance du P.S. que les communistes n'auraient pas accepté d'aller au gouvernement, puis on a invoqué « la main de Moscou » et maintenant M. Mitterrand soupçonne le P.C. de vouloir faire alliance avec la droite, à l'instar du « *compromis historique* » en Italie... « *Mais qui se retrouve avec la droite, aujourd'hui ?* », demande M. Marchais en affirmant qu'il y a des « *convergences* » entre les prises de position du P.S. et le pouvoir : il cite des déclarations de M. Mitterrand sur les questions monétaires ainsi que des jugements de MM. Edgar Pisani et Jacques Attali.

Selon lui, la quasi-totalité des militants approuvent l'analyse de la crise de l'union de la gauche qui a été faite par la direction et entériné par le comité central. La discussion n'a pas été monolithique et s'est déroulée à l'intérieur du parti pour l'essentiel, certains jugeant nécessaire d'intervenir à l'extérieur. M. Marchais confirme que le vingt-troisième congrès en 1979 fera « *entrer dans les statuts des règles de nature à améliorer le fonctionnement du parti* » sans porter atteinte au centralisme démocratique, qui évite à la discussion de se figer en lutte de tendances.

Interrogé sur la contradiction qui existe entre l'ambition libératrice du communisme et sa pratique totalitaire là où il est au pouvoir, M. Marchais rappelle : « *Nous avons des désaccords profonds avec ces pays sur le problème de la démocratie socialiste.* »

Il revient sur la situation française pour expliquer que le P.S. a amorcé un virage à droite à la suite de pressions intérieures, celles de la bourgeoisie, et extérieures, celles de l'Internationale socialiste.

La bourgeoisie a deux objectifs : briser l'union de la gauche et entraîner le P.S. à cautionner sa politique. « *Giscard d'Estaing est obligé de hâter le pas pour obtenir à tout prix cette caution.* » D'où l'appel à M. Fabre. Il s'agit de réaliser en France ce qui a été obtenu en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale. Mais, en France, grâce au parti communiste en particulier, « *la bourgeoisie ne parvient pas à imposer sa politique d'austérité à la classe ouvrière* ». Au-delà de cette force de résistance, l'union de la gauche doit être reconstruite sur des « *bases nouvelles* ». Pour M. Marchais, le programme commun convenablemnet actualisé reste valable mais surtout « *il faut rendre l'unité suffisamment forte pour qu'elle résiste aux pressions* ».

M. Marchais affirme que le Marché commun n'a pas tenu les engagements que certains promettaient, car il a abouti à « *l'Europe de dix-sept millions de chômeurs et de l'inflation* ». Une Europe sous la tutelle de l'Allemagne de l'Ouest et des Etats-Unis. Il s'élève contre les déclarations prêtées à M. Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., sur l'acceptation de l'austérité et rappelle qu'il n'a jamais caché son désaccord avec M. Carrillo et le P.C.E. sur l'élargissement de l'Europe.

« Mon intégrité »

Le secrétaire général du P.C.F. est ensuite conduit à évoquer les attaques dont il l'objet et, notamment, les récents articles publics par l'hebdomadaire *l'Express* sur sa biographie. Il déclare :

« *Je ne suis sans doute pas un homme parfait. Je ne suis pas sans défaut. Mais il n'est au pouvoir de personne de mettre en accusation mon intégrité, mon honnêteté.*

» En 1942, les nazis, les autorités au pouvoir à Vichy m'ont déporté, je me suis évadé quatre mois après et ils ne m'ont jamais repris...

» Je n'ai jamais commis le moindre délit répréhensible. Que ce soit à l'époque où j'étais ouvrier ou dirigeant de mon parti, jamais la corruption n'a eu prise sur mon honneur.

» Je repousse avec indignation, avec mépris les attaques dont je suis l'objet. »

M. Marchais estime que la justice lui a donné partiellement satisfaction, bien qu'il ait été débouté en appel de sa plainte pour usage de faux contre M. Lecœur, directeur de la *Nation socialiste* et M. Boizeau, directeur de *Minute*. La cour avait toutefois estimé que M. Lecœur avait fait preuve d'une « *légèreté blâmable* » en publiant une photocopie modifiée d'un certificat d'embauche laissant entendre que M. Marchais serait allé travailler volontairement en Allemagne, et que M. Boizeau avait « *manqué de vigilance* » en reproduisant ce document. Le secrétaire général du P.C.F. assure que le refus de faire témoigner des membres du gouvernement l'a empêché d'avoir entièrement satisfaction.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 9 août, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **LA CONSERVATION DU PATRIMOINE**

Le conseil a entendu une communication du ministre de la culture et de la communication sur la politique du patrimoine historique de la France, qu'il faut non seulement entretenir mais aussi adapter aux besoins nouveaux du public (« le Monde » du 9 août). L'action d'ensemble à conduire avec continuité doit permettre une synthèse entre la conservation scientifique du patrimoine, son animation et sa mise à la disposition de tous les Français.

Le patrimoine dont le ministère de la culture et de la communication a la charge compte quatre millions d'œuvres d'art et objets conservés dans les musées de France, trente et un mille immeubles et cent douze mille objets protégés au titre de la loi sur les monuments historiques. Les visites du public sont en rapide accroissement : en 1977, les musées et les monuments historiques ont accueilli respectivement dix-sept et onze millions de visiteurs ; les archives ont communiqué au public plus de neuf cent mille dossiers.

Ce patrimoine s'accroît en permanence par l'entrée de nouveaux éléments — trois mille œuvres dans les musées, six cents nouveaux immeubles protégés, soixante kilomètres linéaires d'archives de plus chaque année.

Le conseil a adopté le principe de l'institution d'un comité interministériel du patrimoine qui examinera la situation du patrimoine de chaque administration, ainsi que des projets d'intérêt général tels que la réutilisation des monuments historiques et des bâtiments anciens désaffectés, la conservation du patrimoine immobilier des propriétaires privés et publics, la formation supérieure des conservateurs du patrimoine.

Une direction du patrimoine regroupant les services chargés des monuments historiques, de l'inventaire général et des fouilles archéologiques est créée au ministère de la culture et de la communication. L'initiative du classement des monuments ou de leur inscription à l'inventaire supplémentaire relèvera du ministre de la culture et de la communication et du ministre de l'environnement et du cadre de vie : dans tous les cas les deux ministres signeront conjointement les décisions.

Une année du patrimoine sera préparée en 1979.

Le président de la République a déclaré :

« Les impératifs de sauvegarde et d'animation du patrimoine sont essentiels, et les moyens nécessaires doivent y être consacrés. Mais la mission de conservation doit être accompagnée d'initiatives tendant à donner aux Français conscience qu'ils sont ensemble propriétaires de leur patrimoine national. L'effort en faveur des diverses formes de culture, déjà engagé, doit devenir une dimension essentielle de l'action publique. » (Lire page 12.)

● **L. MUSEE DU XIXe SIECLE**

Le Musée d'Orsay, qui doit présenter l'Art et la Civilisation de la deuxième moitié du XIXe siècle, et sera installé dans les locaux du Palais d'Orsay, doit être ouvert en 1983.

La loi de programme sur les musées votée par le Parlement a fixé l'enveloppe financière du projet à 363 millions de francs. Le conseil d'administration de l'établissement public et l'équipe scientifique responsable de la conception du musée ont été nommés. Six architectes remettront des avant-projets en février 1979 et la désignation de l'un d'entre eux comme maître d'œuvre interviendra en mars 1979. Les premiers travaux d'aménagement intérieur commenceront dans le courant de l'année 1980. (Lire page 12.)

● **LE CAHIER DES CHARGES DE LA T.V. ET DE LA RADIO**

Le ministre de la culture et de la communication a présenté une communication sur les cahiers des charges des sociétés de programmes de radio et de télévision.

Les cahiers des charges définissent les obligations de service public que les sociétés de programmes doivent respecter et qui sont la contrepartie nécessaire à l'autonomie que la réforme de 1974 leur a conférée.

Quatre ans après, un premier bilan permet de constater que les cahiers des charges ont assuré au service public de la radio-télévision française un fondement incontesté et ont conduit les sociétés de programmes à respecter leurs obligations en matière de qualité, de déontologie et de liberté d'expression.

M. Lecat a notamment indiqué au conseil que les directives du président de la République en matière de qualité des émissions et d'accentuation de l'effort de création artistique avaient permis d'obtenir des améliorations sensibles sur ces deux plans.

Les perfectionnements que seront prochainement apportés aux cahiers des charges concerneront notamment :

— L'introduction du droit de réponse des formations politiques de l'opposition aux communications du gouvernement, ainsi que l'a défini le président de la République dans sa réunion de presse du 14 juin dernier ;

— Une nouvelle amélioration de la qualité des programmes, afin de relancer la création audio-visuelle, de préserver l'identité culturelle française et d'assurer le renouvellement des talents ;

— Le respect plus strict des obligations imposées aux sociétés de programmes en matière de déontologie, afin de réduire encore les effets de la violence sur certains publics, notamment la jeunesse. (Lire page 13.)

● **LA QUALITE DU CADRE DE VIE**

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie a présenté une communication sur la réorganisation de son ministère. Inspirée par le souci de simplifier les procédures, de déconcentrer les responsabilités et de faciliter les rapports entre l'administration et le public, cette réforme donnera plus d'efficacité à la politique qualitative du cadre de vie, en assumant les préoccupations de protection des paysages urbains et ruraux dès l'élaboration des règles d'utilisation des sols, en améliorant la qualité architecturale des constructions publiques et privées et en donnant une impulsion nouvelle à la politique de l'environnement.

● **TRANSPORTS TERRESTRES**

Le ministre des transports a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique des transports terrestres.

Le ministre a souligné les progrès réalisés pour l'amélioration des infrastructures au cours des années passées en matière de transport. Il convient maintenant d'alléger l'encadrement administratif et d'accroître l'efficacité des investissements publics.

Une telle politique postule une véritable responsabilité et une plus grande marge d'initiative pour les transporteurs publics et privés, une clarification de l'intervention de l'Etat, une meilleure appréciation de la prise en charge du coût des infrastructures par les usagers.

Un contrat d'entreprise sera conclu avec la S.N.C.F. Son principal objectif sera la résorption à moyen terme du déficit de l'entreprise. Une plus grande liberté sera laissée à la S.N.C.F. pour adapter ses services et organiser son exploitation, notamment en matière de transports de marchandises. La concession qui vient à expiration en 1982 sera réétudiée pour laisser une plus large place aux responsabilités locales. En revanche, aucune construction de ligne nouvelle de transport rapide ne pourra être engagée sans l'approbation préalable de l'Etat.

Le ministre des transports a indiqué que le programme autoroutier défini en 1977 sera poursuivi.

Le président de la République a demandé au gouvernement d'assurer la poursuite régulière des programmes de liaisons routières rapides en cours en Alsace, en Bretagne et en Auvergne.

Il a insisté pour que la politique des transports terrestres s'attache à trois objectifs : les économies d'énergie, la sécurité sur la route, et le retour progressif à une véritable économie de concurrence.

● **LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION EN BRETAGNE**

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur a fait le point des résultats de la lutte contre la pollution marine en Bretagne et de l'indemnisation des activités sinistrées.

L'intervention de dix mille militaires, sapeurs-pompiers et bénévoles sur une centaine de chantiers pendant trois mois a permis à la plus grande partie du littoral atteint de retrouver dès cet été son aspect antérieur. L'eau est désormais parfaitement propre sur les plages. Les conséquences sur la faune et la flore marine apparaissent aujourd'hui, sauf pour les coquillages, comme moins importantes que ne le laissait craindre à l'origine l'ampleur des déversements.

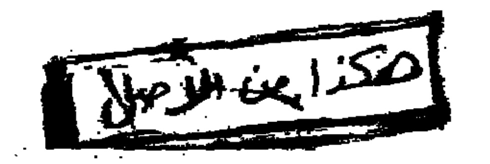
L'indemnisation des activités sinistrées a commencé dès le mois d'avril et se déroule dans des conditions satisfaisantes. Les premiers crédits d'urgence ont permis de compenser l'inactivité de deux mille huit cents pêcheurs et ostréiculteurs. Un dispositif complémentaire a financé la remise en état des viviers, la destruction des huîtres dénaturées, les pertes de rendement des goémoniers et les charges fixes des navires pendant la période d'inactivité.

Les dépenses totales dues à cette pollution dépasseront 370 millions de francs.

En ce qui concerne les activités touristiques, un bilan sera dressé à la fin de la saison estivale.

Le président de la République a souligné l'ampleur de l'effort national accompli en faveur des zones sinistrées et dont les résultats sont visibles par tous. Il a constaté que les nouvelles mesures de contrôle de la navigation maritime dans la Manche étaient appliquées. Le dispositif de prévention contre les pollutions marines doit être étendu à la Méditerranée.

● *Une réunion spéciale* de l'ensemble du gouvernement, à Rambouillet les 1er et 2 septembre, pour examiner la situation nationale et internationale, a été décidée par le président de la République. Le prochain conseil des ministres aura lieu le jeudi 24 août à l'Elysée.



Le Monde

société

Les jeunes dans leur corps

III. — L'UN COURT, L'AUTRE PAS

par ROGER CANS

Les jeunes se préoccupent davantage d'habiller leur corps (« le Monde » du 9 août) que de le nourrir (« le Monde » du 10 août). Lorsqu'il s'agit de le mettre en mouvement, c'est-à-dire de pratiquer un sport ou une activité physique un peu suivie, les jeunes se partagent en deux camps presque égaux : les actifs et les inactifs. Là encore, l'éducation, la famille et surtout la mode sont déterminantes.

Des cafés pleins de jeunes et des stades vides. Des élèves vautrés sur les pelouses de leur lycée en attendant la reprise des cours ou le car de ramassage. Des piscines envahies de « scolaires » ou annexées par de jeunes mères venues parfaire leur bronzage et faire barboter bébé. On a beau chercher les « jeunes » sur les lieux où vit le corps, on ne les trouve pas, ou guère. Partout semble sévir la grande torpeur des corps adolescents.

On peut retourner sa lorgnette et aller voir les jeunes en action : un étudiant en sciences qui fait chaque matin son « 5 000 » sur la piste du campus ; une laborantine de dix-huit ans qui va tous les jours à la piscine ; un groupe de jeunes Stéphanois qui escaladent à bicyclette le col de la République « pour le plaisir ». Des lycéennes en train de lancer le javelot ou de jouer au football sur le stade de leur établissement.

Alors ? Sportifs ou inertes, les jeunes ? Posée de cette façon, la question n'a guère de sens. Tout ce qu'on peut mesurer, c'est la pratique et ses motivations. Chaque jeune a ses raisons d'exercer ou non son corps, et sa manière de l'exercer. Et chacun, parent, enseignant, éducateur ou professionnel du sport a sa manière d'apprécier le comportement physique des jeunes de 1978.

Pour tenter de définir une politique sportive, l'ancien secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports avait fait appel aux instituts de sondages. On sait ainsi que, en décembre 1972, 41 % des jeunes de seize à vingt-neuf ans interrogés par l'Institut français d'opinion publique (IFOP) déclaraient pratiquer régulièrement un sport. Trois ans plus tard, ils étaient 48 % dans la tranche d'âge des seize-vingt-quatre ans ; une bonne moitié des jeunes — surtout parmi les adolescents — ne faisaient pas de sport.

A défaut de pratiquer en masse, les jeunes éprouvent-ils au moins pour le sport un commencement d'intérêt ? 80 % ne lisent jamais — ou rarement — les publications et les articles *consacrés* au sport. 65 % refusent de se considérer comme « sportifs » et 39 % seulement choisissent le sport pour occuper leurs loisirs ; 50 % préfèrent sortir avec des amis ou en famille et 19 % regarder la télévision.

La natation en tête

Les jeunes « sportifs » se consacrent d'abord à la natation (33 %). Beaucoup d'élèves, aujourd'hui, sont conduits régulièrement à la piscine. Et ils sont nombreux à profiter des vacances pour nager.

Vient ensuite le football (20 %), sport national qui est pratiqué par plus d'un million de licenciés en France — surtout adultes. En troisième position chez les jeunes, et presque à égalité, on trouve le ski et le handball. Le premier reste un sport occasionnel. La plupart des jeunes en ont fait lors d'une classe de neige, d'un voyage de groupe ou de vacances familiales. Mais quinze jours de ski dans l'année, même s'ils comptent beaucoup dans la mémoire, pèsent peu dans l'année physiologique. Les jeunes ont ainsi tendance, quand on les interroge, à privilégier quelques activités sportives rares (une heure de ski nautique, un après-midi de cheval ou un week-end de « rocher »), en oubliant de dire qu'ils font parfois 10 ou 20 kilomètres par jour à bicyclette pour se rendre au lycée...

Laissons les chiffres et voyons la pratique « sur le terrain ». La piscine de la Métare, à Saint-Étienne, est située au milieu d'une grande cité moderne, à deux pas de l'université, du lycée technique Benoît-Fourneyron et à côté d'une maison de jeunes. Dans les premiers jours du mois de juin, il faisait beau et chaud. On pouvait donc s'attendre à une certaine affluence, notamment d'étudiants.

Au lieu de cela, qui trouvait-on à la piscine ? Des mères avec leur bébé, des secrétaires et des vendeuses venues bronzer entre midi et 14 heures, des couples attablés à la terrasse pour manger au soleil. D'étudiants, point, sinon une jeune fille, la faculté de lettres âgée de vingt ans, membre du CASE (Club athlétique de Saint-Étienne), et qui pratique sept heures par semaine le volley-ball.

Avec elle, deux éducatrices spécialisées de vingt et vingt et un ans. « *On fait deux bassins et on se sèche* », disent-elles. Un peu plus loin, cinq lycéens. « *Dans notre école* (privée), *on ne nous emmène pas à la piscine. On vient ici entre midi et 14 heures dès qu'il y a du soleil.* » Des sportifs ? « *Moi, je ne me baigne pas parce que je n'ai pas le temps de me sécher les cheveux* », avoue une lycéenne de première.

« *Là, il y a le coin des gosses,* dit le directeur de la piscine ; *là, celui des mamans et là le coin des casse-croûteurs. Mais il n'y a pas de coin des jeunes, sauf parfois en été.* » Les deux terrains de volley et les poteaux de basket attendent d'improbables joueurs. « *Il nous faudrait un animateur pour entraîner les jeunes sur les terrains de sports* », constate le directeur. Ce n'est pourtant pas le prix d'entrée (2,50 francs) qui fait barrage à la venue des lycéens...

Le spectacle est identique au centre nautique de Vendôme (Loir-et-Cher), qui offre, pour le même prix, trois bassins de natation, dont une fosse à plongeon. Un jour de canicule, vers midi, on ne rencontre que quelques soldats du contingent, des enfants, et toujours les femmes en mal de bronzage. Le plongeoir de haut vol sert de solarium à un solitaire. « *A dix-neuf ou vingt ans, les jeunes ne vont plus à la piscine* », explique M. Alain Berthier, adjoint aux sports de la municipalité de Vendôme et maître-nageur au centre nautique.

C'est à la tombée de la nuit que l'on rencontre dans cette piscine quelques adolescents sportifs : sous la conduite d'un professeur d'éducation physique bénévole, des lycéens, qui pratiquent le canoë-kayak comme sport optionnel (voir encadré), s'entraînent le soir à l'eskimotage... (1)

Que font les autres jeunes Vendômois de leurs soirées ? Ceux qui ne sont pas devant leur télévision ou à l'unique cinéma attendent au café ceux qui en sortent. Certains sont au gymnase pour suivre des cours du soir de karaté. Les autres sillonnent la ville en faisant pétarader leurs « mobs » ou escaladent la colline du château pour faire du moto-cross dans les ruines.

Les lycéens de Saint-Étienne qui boudent la piscine ne sont pas pour autant des « culs de plomb ». Voici un groupe de bacheliers F 3 (techniciens) venus au lycée Fourneyron passer en « candidats libres » un C.A.P. d'électricien-monteur. Est-ce la proximité de Manufrance et de ses fameux cycles ? Tous font de la bicyclette « *avec des copains* ». Pas dans un club, où « *il n'y a que des vieux* ». On fait une balade le mercredi après-midi, ou bien on décide de partir le dimanche « *avec les casse-croûte* ».

A l'université de droit et de la santé de Lille-II, les étudiants sont obligés de faire du sport en première année. Grâce à cette règle et aux installations du complexe sportif universitaire Gaston-Berger, les futurs médecins et pharmaciens sont incités à l'exercice physique. « *Ils sont beaucoup plus stables que les étudiants en lettres ou en sciences* », constate M. Michel Rousseau, professeur d'éducation physique.

L'influence des médias

Pourtant, malgré cette « stabilité » des étudiants en médecine et les possibilités qui leur sont offertes, les effectifs sportifs fondent dès la deuxième année. On passe de 100 % à 65 %, pour arriver à une moyenne générale de 47 % pour les quatorze mille étudiants de Lille-II. « *On vient ici pour travailler, pas pour faire du sport* », disent beaucoup. Le résultat ? Même ceux qui faisaient beaucoup de sport quand ils étaient plus jeunes cessent toute activité physique, comme cet étudiant de sixième année : deux ans de handball avec l'ASSU, de l'aïkido « *avec un copain* », six ans d'équitation (« *le club était à côté* »), deux ans de natation... et un peu de voile. Il ne fait plus rien depuis cinq ans.

Beaucoup s'adonnent avec acharnement à une discipline sportive. Pour ce liftier de seize ans d'un hôtel lillois, c'est le vélo. Des amis professionnels l'ont convaincu de s'entraîner, et il fait chaque jour — seul — 50 ou 60 kilomètres à grands tours de roue pour devenir lui-même un « pro ».

Pour cet élève du lycée technique de Douai, la moto c'est la vie. « *J'allais voir mon frère aux compétitions de motocross. Maintenant, j'ai ma bécane. Je m'entraîne tous les samedis avec un copain. Après le service, je me lancerai dans la compétition.* » Vingt-deux ans, étudiante sage-femme de première année, Annie s'est éprise du cheval.

A l'origine de ces passions pour un sport, on trouve souvent l'influence des médias : en 1975-1976, les films de Bruce Lee ont lancé la vogue du karaté, du kung-fu et de tous les sports de combat. A la M.J.C. de Saint-André-lès-Lille, on connaît bien ce phénomène. « *Ce sont les jeunes les plus démunis qui se laissent le plus facilement influencer,* dit M. Jean Kritter, le nouveau directeur. *Quand je suis arrivé, tous les « loulous » voulaient faire du culturisme pour « rouler des mécaniques » aussi bien huilées que celle de Bruce Lee.* »

Les fils de la bourgeoisie, eux aussi, se laissent séduire par l'image de la voile, du surf, du tennis, du cheval et de tous les sports « nobles » imposés par la publicité et les revues spécialisées. « *C'est très net,* explique M. Benoît Carpentier, inspecteur départemental du service d'animation sportive du Nord, *les jeunes ne s'intéressent plus aux sports olympiques qui exigent l'entraînement sur piste ou en salle. Ils se jettent sur les sports de loisir ou de plein air comme le tennis, la voile et l'équitation.* »

Un sondage de la SOFRES réalisé en 1975 indiquait que 47 % des Français cessent de pratiquer le sport entre quinze et vingt et un an. « *A partir de quinze ans, le vélo, c'est fini,* explique un lycéen de Chaumont (Haute-Marne). *On commence à sortir avec la « mob » et à draguer les minettes. C'est un autre sport.* » M. Paul Malfait, kinésithérapeute et président de l'Union sportive vendômoise, recule, quant à lui, l'échéance : « *Vers dix-huit ans, la moitié de nos jeunes décrochent pour courir les filles. Bloquer tout un dimanche pour entraînement et match devient trop pour eux.* »

Bien des jeunes « décrochent » lorsqu'ils sont transplantés pour la poursuite de leurs études. Ils rejoignent alors le bataillon de ceux qui n'ont jamais « accroché », comme ce garçon de dix-neuf ans, à Douai, qui déclare n'avoir « *jamais rien fait* ». Au lycée, il en faisait « *le moins possible* » et, au-dehors, il s'abstenait sans même l'excuse de l'éloignement : « *Il y a un stade à côté de chez moi, je n'y suis allé que pour la « gym » du bac.* »

La faute aux parents ? Aux enseignants ? Rien n'est moins sûr. Si l'on en croit les derniers chiffres recueillis par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, et portant sur l'année scolaire 1977-1978, on apprend que, dans l'enseignement secondaire, 127 462 élèves n'ont reçu aucun enseignement d'éducation physique et que, sur un total de près de quatre millions d'élèves, deux millions et demi en ont eu moins de trois heures par semaine...

Non seulement le sport scolaire est le parent pauvre de l'enseignement français, mais le développement du sport extra-scolaire est souvent freiné par une stérile concurrence entre clubs municipaux, clubs privés et maisons de jeunes. Ces dernières doivent se battre pour créer des sections qui ne soient pas en concurrence avec les clubs sportifs obsédés par la « championnite ». Et les clubs n'ont que mépris pour les sections sportives qui « *poussent la baballe* » sans se lancer dans la compétition.

« *Je voulais organiser un club de canoë-kayak le mercredi après-midi,* explique un professeur de collège de La Ferrière-aux-Etangs (Orne). *La direction de la jeunesse et des sports d'Alençon m'a refusé toute subvention sous prétexte que l'on ne faisait pas de compétition.* » Il n'a pas eu ce problème avec le cyclotourisme, discipline sans champions. « *Tous les élèves avaient des vélos, mais ils ne s'en servaient pas à cause du ramassage scolaire.* » Une difficulté, toutefois : il avait prévu quinze élèves, il en est venu cinquante.

« *Cela ne suffit pas,* corrige M. Michel Parzy, ancien président de l'Union sportive de Saint-André-lès-Lille. *Si l'on veut que les jeunes fassent du sport, il faut le leur apprendre dès la maternelle. Au lieu d'organiser des rondes avec un mouchoir, pourquoi ne pas placer à leur hauteur des petits panneaux de basket ?* »

S'il est utile de commencer dès la maternelle, il est indispensable de continuer ensuite, et à un rythme toujours plus soutenu. « *Lorsque tous les élèves seront astreints à un minimum de cinq heures d'éducation physique par semaine,* dit un professeur, *un grand pas aura été fait pour le développement du sport chez les jeunes.* » On en est loin.

Prochain article :

« LA LIBÉRATION SEXUELLE N'EXISTE PAS »

PAR CHRISTIAN COLOMBANI

(1) Technique de retournement qui permet de refaire surface lorsque le kayak a chaviré dans un rapide.

Sport optionnel à Vendôme

Depuis six ans fonctionne à Vendôme (Loir-et-Cher) un collectif de sport optionnel. Il s'agit, pour les six établissements secondaires de la ville (trois collèges, un lycée d'enseignement professionnel, un lycée agricole et un lycée classique), de s'organiser en commun afin que tous les élèves — de la troisième à la terminale — puissent pratiquer au moins deux heures de sport dans la semaine en plus des deux heures obligatoires.

Il a fallu mettre en place une « banque horaire » avec les chefs d'établissement, afin que les heures de sport optionnel coïncident. Bien entendu, les classes « éclatent » puisqu'il faut répartir les deux heures hebdomadaires sur quatre jours entre mille sept cents élèves et dix-sept professeurs.

Les élèves ont le choix entre vingt-deux options, qui vont de l'aïkido à la danse, en passant par le tennis de table et le canoë-kayak. Chaque sport se pratique à trois niveaux, en fonction des âges. L'année scolaire est divisée en deux semestres afin que chaque collégien ou lycéen puisse goûter à deux disciplines différentes.

« Le plus difficile, *explique M. Michel Boutaric, maire de Mesiay, professeur adjoint d'éducation physique au lycée d'enseignement professionnel, animateur d'escrime qui coordonne l'opération vendômoise,* a été de bousculer le sacro-saint statut des enseignants. Il a en effet fallu recruter des animateurs extérieurs pour certaines options. »

Les syndicats d'enseignants ont d'abord montré quelque réticence, car les animateurs extérieurs participent à la notation des élèves bien qu'ils ne fassent pas partie de la fonction publique. Les préventions sont toutes tombées aujourd'hui devant le succès remporté par la formule, tant auprès des élèves que des enseignants et des parents.

Ravis de sortir de leurs établissements et de rencontrer d'autres jeunes, les élèves ne se font pas prier pour le sport optionnel. Même ceux qui veulent se ménager peuvent choisir le ping-pong... Quant aux « dispensés » d'éducation physique, ils sont recrutés pour les tâches d'organisation. « C'est formidable, *dit une élève de première,* on peut chaque année aborder des trucs nouveaux. J'ai fait du volley, de la natation et du canoë, et je compte bien changer encore l'an prochain. »

Il n'en coûte aux parents que 60 francs par an et par enfant.

R. C.

ÉDUCATION

APRÈS LA DÉNONCIATION D'UNE CONVENTION

Cinq écoles privées de Chambéry sont déboutées de leur action contre la municipalité de gauche

De notre correspondant régional

Lyon. — Les requêtes des associations d'éducation populaire gérant cinq écoles privées de Chambéry ont été rejetées par le tribunal administratif de Grenoble présidé par M. Pierre Daumas. Les écoles privées du Bocage, de Saint-Ambroise, de Saint-Jean-Bosco, de Sainte-Geneviève et de Saint-Joseph avaient introduit une requête en vue d'obtenir l'annulation de la dénonciation par la municipalité de Chambéry, dirigée par M. Francis Ampe (P.S.), de la convention du 17 octobre 1973 liant la ville à ces établissements placés sous contrat simple (*le Monde* du 8 octobre 1977).

Le tribunal a considéré que le non-renouvellement par la commune de Chambéry des conventions d'octobre 1973 avait été fait régulièrement et a condamné les requérants aux dépens.

Le 30 septembre 1977 au soir, date limite du délai conventionnel de dénonciation du contrat, la municipalité de Chambéry avait fait remettre par huissier aux cinq écoles un pli les avertissant de cette décision. Le même jour elle expédiait une lettre recommandée que les requérants ne recevaient que le lendemain 1er octobre. L'avocat des associations, Me Jean-Marc Arminjon, faisait remarquer que le recours à un huissier le 30 septembre n'avait pas de valeur juridique et que seule devait être prise en considération la lettre recommandée arrivée trop tard. L'avocat ajoutait que la décision avait été prise en l'absence d'une délibération du conseil municipal et qu'enfin cette décision n'avait pas été signée par le maire.

Pour Me Jean-Charles Detharré, l'avocat de la ville de Chambéry, seule la date d'envoi de la lettre devait être prise en considération et non celle de sa réception. Quant au conseil municipal, il avait approuvé cette décision par une délibération du 2 décembre 1977. Enfin la dénonciation avait été signée par le premier adjoint, M. Jacques Lapeyre.

Le tribunal a estimé qu'en l'absence du maire la décision prise par le premier adjoint était conforme au code d'administration communale et que le conseil municipal s'était prononcé avant le 1er janvier 1978, date à laquelle la dénonciation prenait effet. Le tribunal a aussi considéré que la dénonciation avait été faite régulièrement et dans les délais voulus, la notification par huissier le 30 septembre 1977 présentant pour le destinataire « *au moins la même garantie de réception de la décision que l'envoi postal* ».

(Intérim.)

UN CONGRÈS DES LANGUES MINORITAIRES A BARCELONE

Bretons ou Kurdes, même combat

De notre envoyé spécial

Barcelone. — « *Il y a peu, nous étions pourchassés. Notre langue était interdite. Aujourd'hui, nous recevons les délégués des peuples « minoritaires » du monde entier.* » Il était tout fier le Catalan « de base » qui s'exprimait de la sorte au septième congrès de l'Association internationale pour la défense des langues et cultures menacées (A.I.D.L.M.), qui vient de s'achever à Barcelone.

La Généralité de Catalogne, il est vrai — et aussi les moines de l'abbaye de Montserrat, haut lieu de la résistance culturelle au franquisme, — ont accueilli avec un certain faste les quelque cinq cents participants du congrès. Ceux-ci représentaient dix-huit pays, dont douze européens (de l'Ouest), deux asiatiques (Indonésie et Irak) et quatre américains (Etats-Unis, Mexique, Venezuela et Argentine).

Indiens d'Amérique ou Provençaux, Bretons ou Kurdes, Écossais ou Flamands de France, tous ces représentants de « *nations sans Etats* » (1), ont comparé leurs expériences face à un pouvoir central qu'ils jugent bien souvent irrespectueux de leur identité culturelle.

Ils ont choisi comme nouveau président un homme qui s'est distingué dans la résistance catalane contre la centralisation franquiste : M. Joan Triadù, universitaire et écrivain. Et c'est un Breton qui a été porté au secrétariat général : M. Marcel Texier, agrégé d'anglais, professeur à l'École nationale supérieure des arts et métiers de Paris.

La nouvelle équipe dirigeante envisage de travailler en s'inspirant davantage des méthodes d'Amnesty International, en constituant des dossiers précis, en prenant à témoin l'opinion internationale et en multipliant les démarches auprès des gouvernements.

Une « résolution sur la France »

Les congressistes de l'A.I.D.L.M. ont voté notamment une « *résolution sur la France* » qui souligne les difficultés administratives auxquelles se heurte « *l'enseignement de la langue d'oc, du breton, du catalan, du basque, du corse, du néerlandais (en Flandre), des dialectes d'oïl et du franco-provençal* », cependant qu'en Alsace et en Lorraine thioise « *l'utilisation du dialecte et l'étude de l'allemand demeurent réservées aux seuls élèves des classes élémentaires (neuf à onze ans)* ».

Le congrès a demandé à ce propos « *un véritable statut garantissant les droits des langues et cultures minoritaires, ainsi que le prévoient les différentes conventions signées par la France* ».

En matière d'enseignement, la « *résolution sur la France* » préconise « *un effort général de formation des maîtres des premier et deuxième degrés à l'enseignement de la langue minoritaire de leur région ; la nomination de conseillers pédagogiques, d'instituteurs itinérants et de professeurs à temps complet ; l'intégration réelle des cours de langue régionale dans les services et l'horaire* ». L'Association demande aussi que chaque langue minoritaire puisse disposer d'un temps d'antenne à la radio et à la télévision chaque semaine.

« *Comment ? Vous n'avez rien de tout cela ?* » s'étonne un Catalan d'Espagne auprès d'un Breton. Et d'ajouter : « *Nous aussi, il n'y a pas si longtemps, notre langue et notre culture étaient paralysées. Aujourd'hui, nous sommes plus libres que vous en France !* »

JEAN-PIERRE RICHARDOT.

★ A.I.D.L.M. *Lia Romontscha*, via del Plessur Cuera/Chur (Suisse). Secrétariat général : Emgleo Breiz, B.P. 17, 29266 Brest Cédex.

(1) Voir « La crise de l'Etat-nation », par Pierre Viansson-Ponté (*le Monde* du 9 juillet).

● PRECISION. — La délégation générale du gouvernement du Québec à Paris nous prie de préciser que les étudiants français qui s'inscriront dans une université québécoise seront désormais dispensés des droits de scolarité « *additionnels* » que payent normalement les ressortissants étrangers, mais non pas dispensés de tout droit de scolarité, comme a pu le laisser croire un titre paru dans *le Monde* du 10 juin. Cette dispense de droits supplémentaires pour les étudiants français peut leur faire économiser jusqu'à 30 % des frais de scolarité. Rappelons que les droits de scolarité dans les universités québécoises varient de 450 à 900 dollars canadiens par an (de 1 730 F à 3 460 F).

JUSTICE

APRÈS UNE ENQUÊTE DU « CANARD ENCHAINÉ »

L'Élysée dément l'existence d'écoutes téléphoniques « politiques ou personnelles »

« Aucune écoute téléphonique politique ou personnelle n'est pratiquée en France », a-t-on indiqué, mercredi 9 août, à l'Élysée, *« après un contrôle récent au centre d'écoutes téléphoniques »*. Cette vérification, qui a eu lieu *« dans le cadre d'enquêtes périodiques qui seront poursuivies, a été effectuée sur place, conformément aux instructions du président de la République, par le directeur du cabinet du premier ministre et un membre de l'état-major particulier du chef de l'État »*.

Cette mise au point est une réponse tardive à un article paru dans le numéro du 2 août de l'hebdomadaire *Le Canard Enchaîné*, sous le titre *« Reprise dans l'industrie du meuble : les tables d'écoute en nette progression »*. Cet article, complété par un autre texte intitulé *« Les écouteurs font la sourde oreille »*, paru dans le numéro du 9 août du *Canard Enchaîné* a été repris par la presse internationale, notamment le *Corriere della Sera*, le *Sunday Telegraph*...

Le *Canard Enchaîné* donnait, carte à l'appui, la liste des six *« centres d'espionnage téléphonique de la région parisienne »* et des centres provinciaux. A cela s'ajoutait une photo du *Groupement interministériel de contrôle (G.I.C.)*, le centre parisien, situé 51, Bd de Latour-Maubourg, non loin du musée de l'ordre de la Libération, ainsi que la liste des *« branchés prioritaires » : « les dirigeants des partis de gauche, d'extrême gauche et des syndicats (domicile et ligne directe au bureau), certaines lignes des sièges nationaux et locaux des partis et syndicats, les journaux et journalistes trop malpensants. (...) Le téléphone de l'école nationale d'administration (E.N.A.) est parfois écouté, car l'Amicale des anciens élèves a trop de sympathies à gauche. Au R.P.R. : Chirac, ses collaborateurs les plus proches au R.P.R. et à la mairie de Paris, ainsi que les dirigeants les plus actifs de son parti ou les plus anti-giscardiens. »* Suit la liste des *« écoutes dites officielle »*, les divers domiciles du président de la République — mis sur écoute avec son accord — de ses ministres ou anciens ministres dont le journal communique les numéros de téléphone et les numéros de code d'écoute.

Le Canard enchaîné, connaissant ses propres *« constitutions »*, c'est-à-dire les codes confidentiels utilisés par les P.T.T., pour quatre de ses lignes surveillées, s'est livré à une vérification en appelant les services des P.T.T. pour demander confirmation de ces numéros. *« Ces codes sont bien les vôtres*, a répondu un fonctionnaire des P.T.T. du central téléphonique des Tuileries. *Mais vous ne devriez pas les connaître ! Je ne comprends pas comment vous avez pu les obtenir. »*

« C'est un « cinq galons » qui veille sur le Boulevard de Latour-Maubourg, ajoute l'hebdomadaire. *Le GIC a pour patron le colonel Gallot, un officier du génie de cinquante et un ans. Sous sa responsabilité, trois services d'écoute tendent leurs oreilles : le premier pour le réseau P.T.T., le second pour le réseau interministériel, le troisième pour le réseau Régis — réseau électronique gouvernemental interadministratif spécial. »* Le *Canard enchaîné* donne également l'identité des responsables des différents services, avant d'expliquer comment les enregistrements sont sélectionnés, puis transmis au *« service de rédaction »* ou une équipe de dactylos les transcrit. *« Ensuite, c'est la routine, quelques voitures — comme la R 16 immatriculée 215 BDD 75, — livrent aux services et aux cabinets ministériels demandeurs de transcriptions, des conversations enregistrées. « Comme de vrais convoyeurs de fonds »*, explique un expert de la chose.

Avant la publication du communiqué de l'Élysée, diffusé après la parution du numéro du 9 août de l'hebdomadaire, M. Christian, mi-l'hebdomadaire, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, par l'intermédiaire de son porte-parole, M. Gérard Berger, avait répondu, vendredi 4 août, indique la rédaction du *Canard enchaîné*, *« Il n'y a aucun journal qui soit l'objet d'écoutes téléphoniques de la part du ministère de l'intérieur. »*

« Curieux comme nous sommes de la pensée ministérielle, ajoute le journal, *nous avions, en effet, sollicité — par téléphone bien sûr. .. la réaction de la Place Beauvau à notre article sur le développement accéléré de l'espionnage électronique. Nous étions écoutés, maintenant nous sommes entendus. Et on n'est pas déçus. A part quoi, les exégètes spécialisés apprécieront le bout de phrase restrictif... de la part du ministère de l'intérieur. Bonnet ne voudrait pas dénoncer un autre ministère, tout de même. »*

FAITS ET JUGEMENTS

Fin de la grève de la faim des femmes détenues à Fleury-Mérogis.

Les femmes détenues à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis ont cessé, mercredi soir 9 août, la grève de la faim qu'elles avaient commencé mardi matin 8 août, en signe de protestation contre l'existence des quartiers de sécurité renforcée (Q.S.R.).

Selon le ministère de la justice, sur les deux cent quarante femmes détenues actuellement à Fleury-Mérogis, une quarantaine, le premier jour, et une cinquantaine le second, ont suivi ce mouvement. Le quotidien *Libération* continue cependant d'affirmer que, selon ses sources, plus de quatre-vingts femmes ont participé à cette grève.

A l'extérieur, plusieurs actions de soutien à la grève des détenues de Fleury ont eu lieu pendant ces deux jours. Mardi 8 août, en fin de matinée, quatre personnes appartenant à un « comité de soutien extérieur à la lutte contre les Q.H.S. » (quartiers de haute sécurité), ont commencé, à Notre-Dame de Paris, une grève de la faim *« contre les prisons dans les prisons : les Q.H.S., avec les femmes de Fleury »*. Selon un membre du comité : *« L'un des prêtres de Notre-Dame avait dit à nos camarades qu'ils pourraient rester jusque vers 18 heures sans être inquiétés. »* Les grévistes ont été expulsés vers 14 h. 30 et conduits dans les locaux du commissariat de police du quatrième arrondissement. Là, après vérification de leur identité, ils devaient être remis en liberté l'un après l'autre, au cours de la soirée.

● *Sortie irrégulière de correspondance : un gardien de prison inculpé.* — Un surveillant de la maison d'arrêt de Nevers (Nièvre), M. Serge Plisson, vingt-neuf ans, a été inculpé mercredi 9 août, d'*« entrée dans des conditions irrégulières de boissons alcoolisées à des détenus »* et de *« sortie irrégulière de correspondance »*. Ce sont les révélations d'un ancien détenu qui ont permis l'inculpation du fonctionnaire, qui, semble-t-il, touchait des mandats en poste restante à Nevers en échange des services rendus aux détenus.

Le krach de Béziers : peines de prison pour MM. Georges et André Mas et M. Astre.

Le tribunal correctionnel de Béziers a rendu le 9 août son jugement dans l'affaire du krach de l'entreprise Astre, dont le déficit avait atteint la somme de 10 millions de francs (*le Monde* du 27 juin). Tous les accusés étaient poursuivis pour *« infraction à la loi sur les sociétés commerciales, banqueroute, escroqueries et complicité, abus de biens sociaux, abus de confiance »*.

Le président-directeur général de l'entreprise M. Georges Mas, ancien président de l'A.S. Béziers rugby, a été condamné à quatre ans d'emprisonnement et à 35 000 francs d'amende. Son fils André, à deux ans d'emprisonnement et 30 000 francs d'amende et M. Robert Astre, directeur technique, à trois ans d'emprisonnement. Tous trois ont été arrêtés à la fin de l'audience.

Le comptable de la société, M. Bernard Chavannes, a été condamné à deux ans d'emprisonnement et à 25 000 F d'amende. Pour les quinze autres accusés, parmi lesquels M. de Crozals, conseiller général (P.R.) les peines vont de un mois à un an d'emprisonnement avec sursis, assorties d'amendes de 1 000 à 5 000 francs.

Corse : des incendies criminels ?

Selon le préfet de la Haute-Corse, M. Yves Bentejac, et les responsables des secours, la plupart des trente nouveaux foyers d'incendie, apparus dans le département au cours de l'après-midi du 9 août, pourraient avoir une origine criminelle. Selon le préfet, des dispositifs de mise à feu ont été retrouvés sur certains foyers.

HISTOIRE

Il y a douze cents ans, Roncevaux...

par le Père CASENAVE-HARIGILE et JACQUES BELLAY

Il y a mille deux cents ans, le 15 août 778, l'armée de Charlemagne, retour d'Espagne, était anéantie à Roncevaux. Cet épisode a fourni le sujet de la « Chanson de Roland », la première en date des chansons de geste françaises. Mais qui a tendu l'embuscade ? Les Sarrazins, comme le veut la légende ? Un prêtre basque, le Père Casenave-Harigile et M. Jacques Bellay, journaliste, l'un et l'autre spécialistes de l'histoire basque, rétablissent la vérité.

Après avoir consolidé la frontière pyrénéenne de son empire, Charlemagne, qui craint toujours de nouvelles incursions arabes, cherche à s'assurer des marches : à l'ouest, la Catalogne ; à l'est, la partie aujourd'hui espagnole du Pays basque, et plus précisément la Navarre avec sa capitale Pampelune (la « bonne ville », en basque *Iruna*, de *Iri*, ville et *Ona*, bon).

Cette année 778 marque le dixième anniversaire de son accession au trône, et il veut la célébrer de manière éclatante. Déjà, en 775, il a réduit impitoyablement les Lombards et ceint la fameuse couronne de Fer de leurs rois. Maintenant, les Sarrasins s'étant arrêtés sur l'Ebre, il va envahir la Catagne. Lorsqu'il l'aura conquise, ses bases solidement assurées, il lui sera facile d'attaquer le Pays basque à revers, et de rentrer tranquillement chez lui. Forte de cinquante mille soldats, ce qui est beaucoup pour l'époque, la troupe franque comprend de nombreux contingents de mercenaires : Aquitains, Austrasiens, Bavarois, Saxons, Burgondes, Lombards, Provençaux, Septimaniens, etc.

Mais il a fallu d'abord liquider les obstacles, s'assurer des alliances, gagner des complicités. Charlemagne réduit d'abord à l'impuissance Otso – Sanchez (en basque : Loup, fils de Sanche) le duc-roi des Basques d'Aquitaine. Mais il reste un adversaire en la personne de Hunalde II, fils de Waifre, chef des Aquitains, qui s'est réfugié chez Otso-Sahchez. Charlemagne oblige celui-ci à le lui livrer, et, en 774, Hunalde est proprement... lapidé ! Pour isoler encore plus les Basques, il faut leur retirer l'appui des Arabes, et en particulier celui de l'émir de Cordoue, Abd-Er-Rahman. A cette fin, Charlemagne entre en pourparlers avec des chefs arabes dissidents : Souleiman-Al-A'Rabi, gouverneur de Barcelone et de Gérone, et Hussein Ibn Yahya Al Ansari, en rébellion ouverte contre Abd-Er-Rahman. Les deux chefs se sont retranchés dans Saragosse. Mais l'émir de Cordoue n'entend pas laisser ainsi bafouer son autorité : il dépêche une armée qui traverse toute l'Espagne en plein été pour aller assiéger les rebelles.

Charlemagne célèbre la fête pascale à Chasseneuil, près de Poitiers, le 18 avril 778, puis rejoint Toulouse. Il ne reste plus qu'à passer à l'action. Eginhard, conseiller de Charlemagne — dont il a écrit la biographie, *Vita Karoli* — reconnaît : *« Charlemagne attaque l'Espagne avec une préparation aussi poussée que possible de la guerre ; il franchit les Pyrénées. »*

La résistance de Saragosse

La Catalogne devait se soumettre sans coup férir. Mais Barcelone prise, le conquérant doit s'incliner devant la résistance de Gérone. Devant Saragosse, il essuie un échec aussi terrible qu'inattendu ! Il s'attendait en effet à voir les dissidents lui ouvrir les portes de la ville ! Mais l'un d'eux, Hussein Ibn Hayha Al Ansari, sans doute impressionné par la résolution de l'émir Abd-Er-Rahman, a fait soudain volte-face, et il a organisé la résistance de la ville. Il sait qu'il peut compter sur l'aide des Basques, parfaitement au courant des intentions de leur ennemi commun du moment.

Otso-Sanchez, qui s'était incliné devant la force, mais qui préparait de loin une revanche, a déjà donné en effet l'ordre de la révolte aux Arista de Pampelune, famille de seigneurs originaires de la vallée voisine de Roncal et qui fonda le royaume de Navarre. Ceux-ci vont attendre patiemment le moment propice.

Saragosse, sous l'impulsion de Hussein, résiste à Charlemagne. Le temps passe ; l'armée, entamée par les combats, est accablée par la chaleur. C'est le moment que les Saxons de la marche saxonne, au nord de la Germanie, et qu'il essayait de réduire depuis trente-trois ans, choisissent pour se révolter. Le chef des Francs prend donc la décision de lever le siège... Mais il ne veut pas rester sur une défaite : il va châtier les Basques en s'attaquant à leur ville sainte : Iruna-Pampelune. Si d'aventure il voulait recommencer une expédition, les choses en seraient d'autant simplifiées...

Nous sommes à la fin de juillet 778. Charlemagne arrive devant la ville. Sans doute doit-il s'attendre à nouveau à quelque résistance. Mais les Basques ont tous évacué la ville... La tenaille se referme sur une nasse vide ! Deux échecs coup sur coup : c'en est trop pour Charlemagne. Il donne libre cours à sa fureur : il pille la ville, s'empare de tout ce que ses soldats peuvent emporter, malmène les quelques habitants restés dans la ville et, injure suprême, fait raser les murs de la cité, à la manière des conquérants de l'Antiquité. Un vitrail de la cathédrale de Chartres rappelle l'événement. Ses remparts démolis, Iruna-Pampelune, capitale des Basques navarrais, est désormais à la merci de n'importe quel ennemi.

Désormais, Charlemagne ne peut plus cacher ses intentions. C'est aux Basques qu'il en voulait, et c'est contre eux, en définitive, que cette expédition était dirigée. A cet égard, le témoignage des *Annales Regii* est précis : *« Ayant détruit Pampelune, soumis les Espagnols, les Basques et les Navarrais, il* (Charlemagne) *s'en retourna en pays franc. » (Annales Regii*, édition Dom Bousquet, recueil des historiens de la Gaule et de la France, tome V, page 4).

Les choses, en réalité, ne se passèrent pas aussi facilement que Eginhard essaie de le faire croire dans sa *Vita Karoli*, en expliquant la victoire des Basques par leur seule perfidie.

L'armée franque regroupe encore quelque quinze mille à vingt mille soldats. Elle est supérieure en nombre et en armement ; mais ce qui constitue un avantage dans d'autres circonstances est ici une gêne considérable. A travers l'ancienne route des invasions, de Pampelune jusqu'à la frontière, l'armée est étirée depuis le plateau d'Errozabal (en basque : plateau du pied des monts, ou plateau parsemé de rhododendrons) sur plusieurs kilomètres vers Ibaneta, Bentarte, Leizar-Ateka et la Navarre du Nord ; encombrée de chariots remplis à ras bord de bagages et du fruit du pillage ; avec le bétail, la cavalerie, les otages, les captifs et les captives, l'immense colonne est, sur chacun de ses maillons, extrêmement vulnérable.

CARTE SUPERIEURE : le grisé serré représente l'étendue de la marche d'Espagne résultant des expéditions de Charlemagne postérieures à celle qui se termina tragiquement à Roncevaux et qui furent menées en 795, 806 et de 809 à 811. Le trait épais marque la limite méridionale, dans la péninsule Ibérique, de l'empire de Charlemagne à sa mort, en 814.

CARTE DÉTAILLÉE DU SITE DE RONCEVAUX : la flèche indique le chemin suivi par l'armée franque vers le col de Bentarte.

Sous l'implacable soleil de la mi-août 778 qui frappe leur casque et leur chauffe le dos, les soldats peinent dans la montée des crêtes sous leur breigne, vêtement en cuir et en métal, en transportant leur lance et leur bouclier (qu'ils n'ont pu déposer dans les chariots surchargés), gênés par l'étroitesse du sentier escarpé. Ce sentier, c'est la route préhistorique, devenue voie romaine (puis, plus tard, route napoléonienne), qui constituait la seule voie possible depuis les cols d'Ibaneta et de Bentarte pour parvenir à la plaine à Saint-Jean-Pied-de-Port, au nom significatif. Cette voie court à flanc de montagne à quelques dizaines de mètres des crêtes. L'armée en retraite ne pouvait emprunter le chemin de la gorge même, car il n'y avait à l'époque ni route ni sentier à l'intérieur même de ce défilé ; d'autre part, aucun stratège n'aurait accepté de s'engager dans un pareil coupe-gorge.

A l'époque, les signaux se faisaient à l'aide de fumée. A Roncevaux, probablement aussi, un signal fumigène a pu donner l'ordre d'attaque, peut-être en premier lieu depuis la tour d'Urculu, merveilleux point d'observation situé à 1 420 mères d'altitude, à cheval sur la frontière actuelle, à mi-parcours. Alors, les assaillants ont fait basculer troncs et quartiers de rocs par-dessus les crêtes, et le fracas des chutes, les clameurs des troupes, les hennissements des attelages, se sont trouvés dominés par un cri strident (la reproduction du hennissement, justement, en basque : Irrintzina), qui, poussé par mille gorges, se répercute dans le défilé comme un coup de tonnerre et ajoute à l'effroi. En quelques secondes, l'armée franque est écrasée, hachée, taillée en pièces ; les chariots sont renversés, les malheureux chevaux se cabrent et ruent, piétinant blessés et mourants, ajoutant à la panique. L'armée franque est prise au piège, et il n'y aura pas un seul survivant. Les rares soldats carolingiens qui, se débarrassant de leur accoutrement pour fuir plus vite, essaient de gagner les vallées proches, n'iront pas loin : on les attend au détour des sentiers. *« Ils les tuèrent jusqu'au dernier »*, disent les chroniques.

Roland, son cor et son épée

Voyant la bataille irrémédiablement perdue, le paladin Roland, préfet de la marche de Bretagne, sonne du cor pour appeler à l'aide. Il s'agit probablement d'un olifant (du latin : *elephantus*, éléphant) ou, comme le précise le dictionnaire : petit cor en ivoire, ou plus modestement en cuir, des chevaliers. Dans la plaine, c'est le réveil tragique : le cri déchirant du cor révèle la défaite à Charlemagne. Le grand chef envoie un détachement rendre les honneurs suprêmes aux sacrifiés. Les soldats sont entassés dans une fosse commune. Les chefs sont embaumés sommairement, *puis leur corps est cousu* dans une peau de vache et placé sur un chariot. C'est ainsi que, d'après la légende, le corps de Roland sera enseveli à Saint-Romain de Blaye, son cor étant déposé à Saint-Seurin de Bordeaux. Les autres preux de la légende seront enterrés à Belin, dans les Landes.

Les preux, en cette époque héroïque, avaient l'habitude de baptiser leur épée, symbole de leur puissance. Le nom de Durandal, l'épée de Roland, était symbolique : il vient du latin : *durare*, que l'on retrouve en vieux français dans : endurer, au sens de « endurant, obstiné ». On se souvient des vers de la chanson de Roland : *Roland férit en une pierre bise, l'acier fendit, crisset ni de brise...*

Selon la légende, Roland fendit la montagne d'un formidable coup d'épée pour la briser, et qu'elle ne tombe pas ainsi aux mains de l'ennemi. Plusieurs sites dans les Pyrénées portent le nom de : Brèche-de-Roland, Pas-de-Roland, Salto-de-Roldan (en Aragon), etc., parce qu'en ces endroits la montagne, découpée comme d'un gigantesque coup de hache, semble avoir été fendue par quelque force surnaturelle. Or les preux chevaliers sont légendaires.

La *Chanson de Roland*, qui raconte la bataille, a été écrite entre 1100 et 1125, donc trois cent cinquante ans après, en vers de dix syllabes assonancés, c'est la plus ancienne chanson de geste française. Elle exprime avec force l'enthousiasme religieux, la lutte contre les musulmans, l'amour de la patrie carolingienne, la « douce France » et la fidélité au suzerin.

COLLOQUE CHANTS ET DANSES

(De notre correspondant.)

Bayonne. — *Charlemagne, roi des Francs, vaincu à Roncevaux par un groupe de Vascons. Tel est l'événement retenu par l'histoire. Les Vascons, dit la petite histoire, ne sont autres que les ancêtres des Basques. Il n'est donc pas étonnant que ces derniers veuillent donner tout l'éclat possible aux diverses manifestations organisées pour célébrer de 1 200e anniversaire.*

Manifestations culturelles d'abord avec une conférence sur le thème « Roland et Ganelon à Laon », *le vendredi 11 août, à 21 heures, à la mairie de Saint-Jean-Pied-de-Port ; un colloque réuni le samedi 12 au même endroit et auquel participeront de nombreux historiens et spécialistes ; une exposition enfin organisée à la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port.*

Manifestations populaires ensuite avec une journée de fête sur les lieux mêmes de la bataille aux environs de Burguete, village espagnol proche de Roncevaux. Une messe en basque sera dite à 11 h. 30 le 15 août et la pastorale Ibañeta du père Cazenave retraçant cet épisode de l'histoire sera jouée à partir de 15 heures. Dans l'intervalle sont attendus de nombreux groupes de chanteurs et danseurs. — C. B.

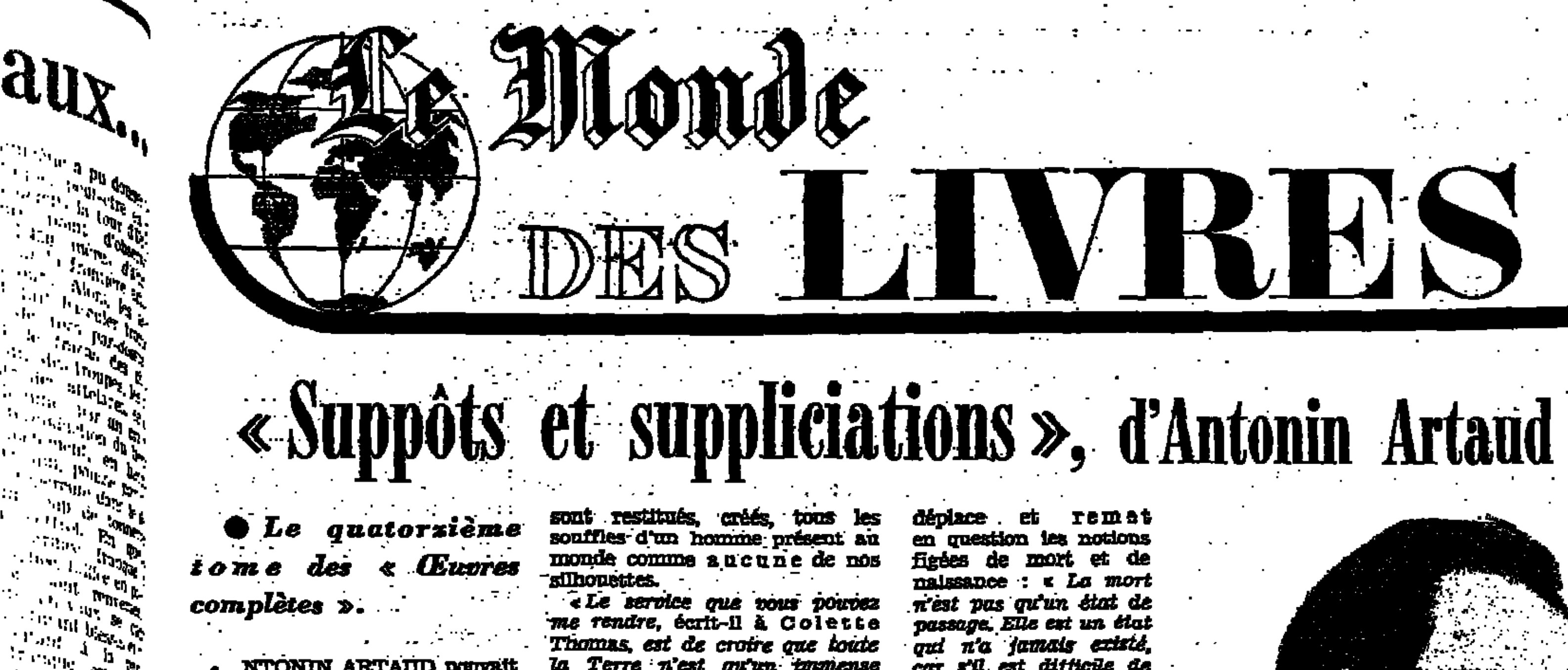
Dans « Icare »

LE SOUVENIR DE « SAINT-EX »

Icare, revue de l'aviation française, éditée par le Syndicat national des pilotes de ligne, publie le cinquième volume de sa série consacrée à Saint-Exupéry. Il s'agit, cette fois, d'une période particulièrement importante et peu connue, celle de 1941-1943. Saint-Exupéry est aux Etats-Unis et écrit *Pilote de guerre*, *Lettre à un otage*, *le Petit Prince*, vant de s'embarquer, en avril 1943, pour l'Afrique du Nord, afin de reprendre le combat.

Cet ouvrage abondamment illustré, notamment de lettres manuscrites de « Saint-Ex », rassemble de nombreux témoignages et souvenirs de personnalités sur l'écrivain. Ainsi René Clair note-t-il par exemple : *« Saint-Ex n'était pas un partisan. Il aurait pu répondre, comme Lamartine, que sa place n'était ni à droite ni à gauche, mais au plafond. Tout ce qu'il souhaitait, c'était de retourner au combat sans s'occuper des intrigues politiques qui se menaient sous le couvert de la Résistance. »*

★ *Icare*, no 84. « Saint-Exupéry », tome V ; cidex A n° 212, 94396 Orly-aérogares ; tél. : 726-05-71 ; prix : 30 F.



« Suppôts et suppliciations », d'Antonin Artaud

● *Le quatorzième tome des « Œuvres complètes ».*

ANTONIN ARTAUD pouvait écrire : « *J'ai un corps qui subit le monde et dégorge la réalité.* » Mais, rétifs à la réalité, ce monde et ses sociétés ont incarcéré le poète durant dix années dans quatre asiles différents. Artaud n'était pas violent, Artaud était d'une sagesse redoutable : il se croyait et se voulait vivant. Il refusait de se laisser distraire de la vie (et de la mort) par des systèmes qui programment une lente cadavérisation des êtres. Très simplement, Artaud voulait incarner son identité. Simplicité qui ne pardonne pas. Il en *connaissait* le risque : « *Je me détruis jusqu'à ce que j'aie la preuve que c'est bien moi qui suis cela qui est moi, et non eux tous.* »

Il savait que « *Gérard de Nerval, Edgar Poe, Baudelaire, Lautréamont, Nietzsche, Arthur Rimbaud, ne sont pas morts de rage, de maladie, de désespoir ou de misère, ils sont morts parce qu'on a voulu les tuer* ». Et Antonin Artaud, l'acteur hallucinant, à la beauté prodigieuse, le philosophe du « théâtre de la cruauté », le metteur en scène audacieux, le compagnon (marginal) des surréalistes, celui qui est l'une des quelques voix vivantes de tous les temps, sortit de ces maisons d'aliénés pour mourir dans la misère, deux années plus tard, âgé de cinquante-deux ans, édenté, ridé comme à cent ans. Aujourd'hui, on publie le quatorzième tome de ses *Œuvres complètes*.

Ces œuvres où l'on retrouve, éparses, des pages entières rédigées pour persuader un docteur Ferdière, son psychiatre, qu'il se brossait bien ce qu'il lui restait de dents ; que s'il chantait seul, parfois, des onomatopées, il s'agissait des mêmes exercices pratiqués autrefois lorsqu'il était libre, écrivain, homme de théâtre reconnu. Et, pour promettre à ce médecin de « *dominer encore plus certaines exagérations* » dans les textes que lui demandaient toujours et que publiaient ses amis de l'extérieur : « *Je bannirai de ma conscience ce qui demeure en elle de grossier, de trop vif, de maladroitement audacieux* », suppliant qu'en retour on lui évite ces électrochocs si douloureux qui le tuaient à lui-même. Vaine supplique. Il est vrai que, loin de tenir ses promesses, Artaud œuvrait au milieu de ses supplices et ses supplices travaillaient son texte.

Suppôts et Suppliciations, l'avant-dernière œuvre d'Antonin Artaud n'a jamais été publiée de son vivant. Ecrits en partie à l'asile de Rodez, peu de temps avant qu'il obtienne sa libération, en partie dicté dans la maison de repos d'Ivry, où il devait mourir, ces textes, fragments, lettres, poèmes, scandent un ensemble voulu par Artaud et qui s'inscrit dans cette vaste somme où sont restitués, créés, tous les souffles d'un homme présent au monde comme aucune de nos silhouettes.

« *Le service que vous pouvez me rendre*, écrit-il à Colette Thomas, *est de croire que toute la Terre n'est qu'un immense théâtre truqué, un Châtelet de magie noire.* » Le service que nous devons rendre à Antonin Artaud, que nous pouvons nous rendre, est de croire, au moins le temps d'une lecture, à ses logiques divergentes, à sa pensée dilatée. Le croire lorsqu'il nie nos biographies fabriquées, limitées par la date d'une naissance et celle d'une mort ; le croire lorsqu'il cherche dans le magma parental son identité plurielle : « *Moi, Antonin Artaud, je suis mon fils, mon père, ma mère et moi.* » Lorsqu'il refuse de demeurer cloîtré toujours au sein du même nom, celui qui répond à la loi, alors qu'il se sait le théâtre et l'actant de tant de mutations (seraient-ce celles de l'âge), de tant de mythes.

« La vérité comme un bifteck »

Le croire aussi lorsqu'il refuse notre chronologie paranoïaque, avec l'intuition de solutions de continuité vérifiées aujourd'hui par la science : « *Parce que de temps en temps la vie, cher Mr Peter Watson, fait un saut, mais cela n'est jamais écrit dans l'histoire et je n'ai jamais écrit que pour fixer et perpétuer la mémoire de ces coupures, de ces scissions, de ces chutes brusques et sans fond.* »

Il faut croire Artaud lorsqu'il déplace et remet en question les notions figées de mort et de naissance : « *La mort n'est pas qu'un état de passage. Elle est un état qui n'a jamais existé, car s'il est difficile de vivre, il devient de plus en plus impossible et inefficace de mourir... Mort, on meurt du mauvais côté. Ce n'est pas là voie qu'il faut prendre.* » Oui, le croire lorsqu'il refuse le calendrier et même lorsqu'il se dit la proie d'envoûtements, lui qui fut vaincu et manipulé physiquement, psychiquement, comme tous ceux qui voulurent « *mettre à nu le corps de l'homme hors des subterfuges de l'esprit* ».


★ Photo de Denise Colomb.

Antonin Artaud a su, lui, croire aux forces qui l'interpellaient. Avec autorité, il s'est imposé, il a imposé un refus radical aux découpages fonctionnels du langage et de la vie qu'il appréhendait immédiate : « *Il y a un mystère dans ma vie, Marthe Robert, dont la base est que je ne suis pas né à Marseille le 4 septembre 1896, mais que j'y suis passé ce jour-là, venant d'ailleurs, parce que, en réalité, je ne suis jamais né et que je ne peux pas mourir. Pour les ânes médicaux-légaux, c'est du délire, pour certains de la poésie, pour moi, c'est de la vérité comme un bifteck aux pommes frites ou un coup de vin blanc au comptoir d'en face.* »

Au savoir de cet homme qui a su mettre en jeu son corps et ses langages, s'opposait le dogme sexuel, qu'il élargissait à des régions plus vastes, plus âpres, de la libido, refusant : « *La tartufferie et la coupure, le point de suture d'un monde abject qui n'a jamais vécu que l'érotisme des charniers. Sans lui la mort n'aurait jamais commencé.* »

On a presque honte de vivre à si bon compte la passion d'Artaud, et de ressembler, peut-être, à ces écrivains auxquels il reprochait leur couardise face à la souffrance de Nerval, et qui « *prennent refuge dans la critique des sources comme les prêtres fuient dans la liturgie de la messe les spasmes du Crucifié* ».

VIVIANE FORRESTER.

(*Lire la suite page 10.*)

Les lions sont mouchés

● *Le féroce coup de patte de Françoise Parturier.*

A en juger par son œuvre (cinq romans et six essais), Françoise Parturier est ce qu'on appelle une riche nature. Son coup de dents, de patte, de plume et, sauf respect, de reins, témoignent d'un appétit exceptionnel. Dommage que cette luronne n'ait pas réussi à forcer les portes de l'Académie française qu'elle émoustillerait, ravigoterait, scandaliserait plus sûrement encore qu'un Jean-Edern Hallier. Mais si vert soit-il, son dernier livre : *Calamité, mon amour*, n'a guère de chance de lui décrocher l'habit assorti.

« *Erotique ? Oui, certainement. Mais dans le sens noble du terme* », nous prévient le prière d'insérer. C'est quoi « le sens noble » ? Un lit à baldaquin ? Des partenaires à particules ? La découverte d'une « dimension spirituelle » entre deux draps ? Au bout de quatre cent huit pages, le lecteur n'est sûr que d'une chose : cet érotisme-là coûte cher, il n'a cours que dans l'élite, amateurs et paumés s'abstenir. Dieu sait pourtant que Françoise Parturier affirme le désintéressement de ses héroïnes !

Un univers galant

« *Pas snobs, elles aiment le luxe par esthétisme* » et l'admettent sans fausse honte, à la barbe « *des intellectuels qui bavent devant le fric* ». L'une, « *sensibilisée jusqu'à la névrose aux problèmes d'argent* » pique une crise de nerfs lorsque son amant lui propose la sécurité du mariage, l'autre « *accepte à peine quelques heures de femme de ménage afin de ne pas abîmer des mains destinées à l'amour* », et la troisième, une belle comtesse, porte « *avant tout le monde des salopettes en bleu de chauffe achetées à la Belle Jardinière, des pantalons sans ourlet, des bijoux de cuir et de fils de cuivre* ». « *Hippie alors que le mot n'existait pas* », elle s'en va, en mai 68, « *accompagnée de tout son personnel, distribuer des sandwiches, du vin et du café chaud aux troupes de Cohn-Bendit* ». Qui dit mieux ?

On comprend que pour des femmes pareilles les hommes fassent des folies. Encore faut-il qu'ils en aient les moyens. Le parfait séducteur commence par offrir « *un gueuleton de première, foie gras frais, coulis d'écrevisses, féra braisé au crépy, le tout arrosé d'abymes-de-myan* », ensuite une édition originale de Stendhal et enfin une virée en Suède, dans un « jet » de location, dont lui et sa future maîtresse seront les *seuls passagers*. — « *C'est bien de la dépense pour la gaudriole* », s'étonneront les âmes simples pour qui l'érotisme-au-sens-noble restera toujours lettre morte. Mais les connaisseurs, et surtout les connaisseuses, se régaleront.

Car, dans cet univers galant, les dames occupent, comme il se doit, la place d'honneur. Elles le méritent par leur courage, leur malice, leur lucidité, leur tendresse, qui les protègent ou les consolent des abus de pouvoir masculin. Françoise Parturier a équitablement réparti ces qualités entre une fine mouche affligée d'un *mari benêt*, une ogresse scandinave avide de chair fraîche et féminine, une rebelle de la haute, style Attila, dont les victimes jalonnent le sillage, une nurse allemande taillable et corvéable à merci.

Tournent, tournent les personnages, encerclant dans leur ronde le sexe jadis fort. Le pauvre ! Il a tant perdu de sa superbe qu'il éveillerait la pitié s'il ne s'acharnait à jouer au *seigneur et maître*. C'est de l'inconscience, de la provocation, c'est aussi l'occasion pour l'auteur de nous prouver que vingt ans après *Les lions sont lâchés*, elle demeure une incomparable Mère Fouettard. Son ironie nous enchante, sa méchanceté nous épate, ses excès vengeront les femmes soumises... s'il en existe encore. Pas de pitié pour les mâles ! L'heure des comptes a sonné. Et fiez-vous aux amazones pour les tondre jusqu'au dernier centime.

GABRIELLE ROLIN.

★ CALAMITE, MON AMOUR, de Françoise Parturier, Albin Michel, 309 p., 49 F.

« L'herbe qui ne meurt pas » de Yachar Kémal

UNE ÉPOPÉE ANATOLIENNE

LE chant puissant, cette énorme épopée paysanne qui depuis quelques lustres s'élève de la terre anatolienne, commence à résonner hautement à travers le monde. Des rumeurs de prix Nobel circulent autour du nom de Yachar Kemal. En France, depuis qu'en 1975 Gallimard a réédité *Memed le mince*, son premier roman qui, vingt ans plus tôt, lui avait d'emblée donné la célébrité dans son pays, chaque année nous apporte une traduction nouvelle qui confirme l'extraordinaire don d'évocation de ce romancier turc.

Si la terre qui l'inspire — la sienne — reste la même, ces contreforts du Taurus qui dominent la chaude plaine d'Adana où poussent le blé, le riz et surtout le coton, il n'apparaît plus seulement aujourd'hui comme le père de Memed le mince, ce bandit d'honneur obligé de fuir dans la montagne pour avoir tenté de libérer les paysans. A travers *le Pilier*, passé inaperçu quand il fut traduit en 1966 et qui vient d'être réédité dans Folio, à travers *Terre de fer, ciel de cuivre*, publié en français en 1977, à travers *L'herbe qui ne meurt pas*, le dernier à être paru chez nous dans une très bonne traduction de Munnever Andac, Yachar Kemal se révèle un créateur d'une trempe plus originale et plus vaste.

Dans ces trois livres où reparaissent les mêmes personnages ce n'est plus un héros justicier qui est au centre. C'est un village montagnard et ses paysans, témoins exemplaires d'un mode d'existence marqué par la transhumance et d'une mentalité qui reste primitive à l'heure du tracteur et de l'avion.

YALAK, comme tous les bourgs du Taurus, vit du coton de la plaine que les villageois vont ramasser chaque été pour le compte des riches beys propriétaires. Si la récolte est bonne, ils pourront payer la farine, le gruau, les chaussures qui, achetés à crédit, ont permis de passer le rude hiver. Si la paye a été trop légère, le village souffrira de la faim et vivra dans la terreur de la dette non acquittée. Il ne faut donc pas manquer le moment où le coton est mûr. Quand le chardon fleurit sur les terres hautes, les anciens annoncent qu'il est temps de partir. Les maisons se vident de leurs bêtes comme de leurs gens, et sur la route qui descend vers la mer, pareils à des fourmis, les journaliers commencent leur procession. Malheur à ceux que la maladie ou l'âge retiennent alors au village !

par Jacqueline Piatier

Tel est le phénomène géographique et sociologique que cerne la trilogie de Yachar Kemal. Dans *le Pilier* nous assistions à la migration : Ali, l'un des paysans avait porté sur son dos sa vieille mère, Meryemdjé, jusqu'à la plaine. *Terre de fer* c'était l'hiver maudit qui suit une mauvaise récolte. Parmi les paysans, terrassés de misère et de crainte, l'un d'eux s'était levé, Tête de Pierre. Il avait osé affronté l'odieux créancier et le maire du village, Sefer, qui était son suppôt. Les gens de Yalak en avaient fait un saint que les gendarmes, un beau jour, étaient venus chercher.

JUSQU'ICI, la plaine, la Tchoukour-Ova, était restée lointaine. *L'herbe qui ne meurt pas* nous introduit cette fois en son cœur, en pleine cueillette du coton, dans l'été blanc écrasé de chaleur. Aucun des gestes, aucun des rites qui règlent cette moisson ne nous échappera. Levés avant l'aube, les journaliers ramassent les cocons « gros comme le poing » qu'aux heures les plus chaudes de l'après-midi, ils iront égrener devant leurs huttes, gagnant à ce travail « la crainte du bout des doigts », cette usure de la peau qui fait affleurer le sang. Leurs mains volent entre les plants qui leur viennent à la taille. Cette année, le champ où travaillent les habitants de Yalak est un beau champ. Ils en repartiront les poches bien lestées et le cœur joyeux. Et pourtant, en ces quelques semaines, que de peurs, de haines, de jalousies, de mensonges, de suicides et de meurtres s'accumuleront !

Un monde noir ? Pas absolument. L'amour, la fraternité, la dignité, la tendresse y ont aussi leur part, et les rêves insensés et les brusques sautes de la colère à la pitié.

« LES travaux et les jours » que rythment régulièrement le lever du soleil et la tombée de la nuit, Yachar Kemal ne les décrit pas de l'extérieur. Il les fait vivre par ces hommes, ces femmes, ces enfants, transplantés, qui, courbés sur leur dur labeur n'en poursuivent pas moins leurs passions et leurs chimères.

La Tchoukour-Ova bruit de leurs paroles, disputes, cancans, plaintes, invocations, autant que des moustiques, des abeilles, des mouches bleues comme l'acier qui la sillonnent. Un énorme chœur d'où se détachent quelques solistes, autour desquels vont se tisser de belles histoires, douces ou cruelles.

C'est d'abord celle de l'adolescent Memidik qui a juré la *mort du maire*, Sefer, *parce que celui-ci l'a fait naguère rouer* de coups pour sa foi en Tête de Pierre. A maintes reprises Memidik a guetté son ennemi et, chaque fois vaincu par la peur, il n'a pu le frapper. A son arrivée dans la Tchoukour-Ova, Memidik a cru surprendre Sefer et le couteau n'est pas tombé de sa main. Mais c'est un inconnu, un des beys de la plaine, que Memidik a tué par méprise. Il vivra entre l'*obsession du cadavre et sa vengeance à perpétrer*.

Le livre s'ouvre sur ce meurtre au clair de lune. Il se refermera sur celui de Sefer. En plein jour, cette fois, devant tous les paysans, Memidik osera mettre à mort son adversaire. Mais c'est qu'entre-temps le village aura connu une autre aventure : la réapparition du saint, de « Notre Seigneur Tête de Pierre » comme tous l'appellent.

(*Lire la suite page 11.*)

La tentation du désert

● *Un voyageur européen parmi les Bédouins.*

LE désert d'Arabie c'est le territoire du néant, la zone du vide (« Rub al Khâli »). Les Arabes le nomment « les Sables ». C'est le désert des déserts, une terre étendue à l'infini où le printemps arrive tous les dix ans, où le temps n'existe plus. Seule la durée intérieure se maintient au rythme du corps, de ses émotions et de ses hallucinations.

Tôt, Wilfred Thesiger, fils d'ambassadeur, né en 1910 à *Addis-Abeba*, reçut l'appel du désert. Un rêve, une conviction, une vocation. Le désert fut pour lui sa « terre promise », vécue comme un défi ultime et impossible. Il portait en lui l'empreinte de l'infini et rêvait la vie bédouine considérée par Lawrence comme « *une vie dure, une vie terrible pour les étrangers, une mort vivante* ». Thesiger pensait aussi à Bertram Thomas, cet autre européen qui fut le premier à vivre parmi les Arabes et à prouver que le désert des déserts n'était pas si infranchissable qu'on le disait.

En 1946, Wilfred Thesiger réussit à se faire envoyer par son gouvernement dans le désert d'Arabie en tant qu'entomologiste pour aller étudier le mouvement des insectes. Le motif scientifique n'était qu'un prétexte. Ce qu'il allait vivre pendant cinq ans, c'est l'expérience d'une liberté totale, celle d'une vie allégée de tout bien personnel — le désert refuse les objets, — celle de la rencontre avec des *hommes d'une civilisation exceptionnelle* : les bédouins.

Au début, la différence des mentalités et des modes de vie est tellement grande qu'il se laisse aller au désespoir. Mais peu à peu, il apprend à connaître ces hommes des sables qui l'adoptent et lui proposent leur amitié et leur hospitalité. Ils l'appellent Umbarak. Pour les Arabes de passage, il est le Chrétien, c'est-à-dire l'étranger.

Lui fut impressionné par leur force morale — une fidélité absolue à la parole donnée, — par leur fierté, leur courage, leur patience et surtout par leur sens profond de la générosité. Thesiger raconte qu'une fois l'équipe s'était divisée en deux pour aller à la recherche de l'eau. Au bout de quelques heures de marche, *son groupe* trouva un puits. Il ne pouvait plus résister à la soif et demanda à boire. Les bédouins lui dirent : « *Pas avant l'arrivée des autres !* » Ils ont dû tous attendre durant cinq heures à côté du puits.

TAHAR BEN JELLOUN.

(*Lire la suite page 10.*)

Antonin Artaud

(Suite de la page 9.)

Antonin Artaud est allé à la souffrance, la sachant pourtant, elle aussi, interdite : « *Le monde ne veut pas vivre cela, il n'a jamais voulu connaître ni supputer les affres, il a toujours fait tous les « crimes », je dis les crimes, pour n'avoir pas à entrer dans l'affre.* » Et pourtant, dans l'affre, des amis l'ont soutenu, comme Roger Blin, Henri Thomas, Jean Paulhan, André Breton, d'autres, et des femmes, ces « filles » qu'il se cherchait.

L'une d'elles surtout, Colette Thomas, actrice, amie du poète, et dont on réédite le texte déchirant, écrit sur cette crête dangereusement claire qui sépare ce qu'on appelle la raison de la folie. On retrouve dans *le Testament de la fille morte*, publié sous le nom de René, les régions dramatiques d'Antonin Artaud, qui annonçait : « *Il y a aussi Colette Thomas... Elle vous expliquera elle-même sa tragédie.* » Celle de la différence. « *La femme*, écrit-elle, *ou la réalisation pure de la séparation.* » Voix de Colette Thomas, d'Antonin Artaud, qui, parallèles, s'échangent pourtant, se répondent et parfois s'inversent. Comme semblent piètres alors les marivaudages byzantins sur l'écriture masculine, féminine.

Différence, solitude d'Antonin Artaud. Sa parole, autrefois, eût été récupérée comme religieuse. Aujourd'hui, elle résiste comme l'appel d'un homme qui préférait « *le son de [ses] pas sur la terre au viol des éternités* ».

VIVIANE FORRESTER

★ SUPPOTS ET SUPPLICIATIONS Œuvres complètes d'Antonin Artaud. Tome 14 (2 vol.), éditions Gallimard, 328 p., 59 F.

★ LE TESTAMENT DE LA FILLE MORTE de René, Gallimard, 224 p., 35 F.

A. A. (1896-1948)

LA biographie littéraire est un genre un peu méprisé, un peu délaissé en France, où l'on préfère de beaucoup le commentaire au reportage et la réflexion au simple exposé des faits. Cette tournure d'esprit n'est pas celle des Anglo-Saxons, des Américains en particulier, chez qui il existe une véritable tradition de chercheurs-biographes qui ne se contentent pas de compilations dans les bibliothèques, mais se livrent avec humilité et patience à de véritables « enquêtes » afin de mieux cerner la vie et la personnalité d'un auteur.

Qui était Antonin Artaud ? s'est demandé un jeune universitaire américain, Thomas Maeder, qui nous donne la première biographie de cet homme mythique mort il y a trente ans, sur lequel des thèses, des articles, des livres ont été publiés, qui traitent chacun d'un aspect particulier de cet écorché vif — le théâtre, la drogue, le mysticisme, la poésie, la révolution, — mais qui, pris un par un, ne donnent aucune explication satisfaisante sur une quête désespérée menée tout au long d'une vie.

Thomas Maeder s'est effacé devant Artaud et ceux qui l'ont connu, essayant simplement de faire connaître la chronologie, les êtres et les événements qui avaient contribué à le modeler, afin d'aider à mieux comprendre l'ensemble de l'œuvre.

« *Quand on écrit une biographie*, prévient-il, *on se trouve dans la position de celui qui cherche à situer dans l'espace un homme invisible en le recouvrant de peinture : il peut le délimiter, montrer où il n'est pas, mais il n'obtient qu'une enveloppe, et l'homme, prisonnier de l'image qu'on a de lui, n'apparaît qu'en silhouette.* » Précieuse silhouette...

N. Z.

★ ANTONIN ARTAUD, par Thomas Maeder, Plon, 329 p. 62 F.

La tentation du désert

(Suite de la page 9.)

La vie nomade impose aux homme la loi du désert. Lancés dans ces étendues privées de vie, ils font l'apprentissage de l'exigence absolue. Ils sont réduits à leurs propres limites. Ils ne peuvent s'encombrer d'aucun artifice. Pas de masque. Thesiger fera quant à lui la double expérience de la tolérance et de l'endurance.

Le temps suspendu

Souvent revenait dans l'esprit de Thesiger cette question à laquelle il répondait à chaque fois négativement : « *Honnêtement, est-ce que je voudrais me trouver ailleurs qu'ici ?* » Le désert le subjuguait par son mystère, sa poésie. Les difficultés matérielles, la tension nerveuse au sein du groupe, l'angoisse du néant s'effaçaient devant un lever du jour ou un crépuscule. Cela bouleversait Thesiger et laissait indifférents les Bédouins. Eux cherchaient l'utile avant tout.

Tout au long de ses traversées, Thesiger a senti venir la désintégration des traditions de ce peuple. La menace du progrès était lourde. Aujourd'hui, avec l'introduction des moyens modernes de transport, avec la découverte du pétrole, la vie nomade est en train de disparaître et avec elle un certain nombre de valeurs. Thesiger a réussi dans des pages admirables à restituer et à nous communiquer avec pudeur, avec rigueur et humour le vécu de son extraordinaire expérience. C'est un récit passionnant qui nous en apprend plus que bien des études scientifiques. Comme il le dit, ce qu'il cherchait, à travers les épreuves qu'impose l'exploration des déserts et au contact des peuples qui les habitent, « c'était la paix de l'âme ». Cette paix, il l'a trouvée.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ LE DESERT DES DESERTS, de Wilfred Thesiger, Plon « Terre Humaine », 434 p., 70 F.

romans

La vie d'un « médecin imaginaire »

● ***Jean Freustié, libertin et puritain.***

UN vrai demeuré, ce Jean Odéro qui, dans le dernier roman de Jean Freustié, nous conte son histoire. Fils d'un riche négociant en grains de Niort, cancre accompli naviguant du collège municipal au pensionnat religieux, il finit par se retrouver bachelier à vingt-trois ans. « *Tu vois*, dit son père, *que j'avais raison de m'obstiner.* » Autre particularité : ce narrateur à la bêtise légendaire est aussi doué d'une extraordinaire « puissance génitale ». Du moins en a-t-il été convaincu par Léonce, la bonne qui le déniaisa.

Après semblable entrée en matière, on s'attend à une fable burlesque et grivoise. Mais on s'aperçoit bientôt que les aventures de Jean Odéro servent de camouflage parodique à des réflexions tout à fait sérieuses sur la vie, l'amour et la médecine, que le narrateur va finir par exercer (comme l'auteur, Jean Freustié, l'a fait pendant trente ans). Certes, le narrateur nous contera encore quelques anecdotes galantes, mais, en fait, seules deux femmes compteront dans sa vie. Et dès le premier jour de ses études de médecine, c'est la métamorphose : la chrysalide devient papillon.

Sans crier gare, l'ancien cancre prend la tête d'un peloton de quatre cents étudiants. Et l'on comprend mieux, ou autrement, ce que signifiait la « bêtise » de ce héros à l'envers : je suis bête, bête, persiste-t-il à nous répéter pour nous affirmer son horreur de l'abstraction, son « matérialisme peut-être abject », son refus de toute métaphysique, mais aussi son aisance devant les problèmes concrets, et sa préférence, en médecine, pour la chirurgie ou l'obstétrique.

Une vocation tardive

En même temps que se révèle sa vocation tardive, Jean Odéro découvre après coup tout ce que ses maîtres avaient vainement tenté de lui faire ingurgiter. Il aborde notamment la littérature avec un Molière trouvé chez un bouquiniste. Entre leurs ébats amoureux, le narrateur et sa compagne de route refont leur scolarité, cet été-là, tout en parcourant la France à moto. A Strasbourg elle en est aux Gracques tandis qu'il s'échine à traduire Ovide. Faut-il après cela s'étonner de l'entendre parler en moraliste désabusé de l'imperfection de l'être humain, qui « *vieillit dans une décrépitude immonde avant de devenir charogne* » ?

Ainsi Jean Odéro semble prendre le chemin de la réussite, aidé par son infaillible mémoire et par sa passion pour l'anatomie ou la chimie organique. Mais la partie la plus heureuse de sa vie s'achève, interrompue par la guerre d'Algérie. Odéro est d'abord affecté comme médecin auxiliaire à un régiment d'infanterie opérant dans les Aurès, puis, à Constantine, il devient « brillant second » d'une équipe chirurgicale dont les chefs de service se succèdent sans se ressembler : entre autres un obsédé des punaises et un borgne dont l'unique œil est affligé de tics.

Quand Odéro revient d'Algérie, il est oublié, les places sont prises. Renonçant aux concours, il poursuit ses études pour devenir généraliste. Et c'est là que commence sa carrière de médecin imaginaire. Installé luxueusement aux frais de son père, il joue à la belote et à d'autres jeux avec Isabelle, la jolie infirmière, en attendant vainement les clients. Pendant quelques années sa consultation reste assez déserte. Est-ce parce qu'il ne sait pas se faire payer ou parce que les malades l'ennuient avec leurs petits maux de rien du tout, leurs rhino-pharyngites, leurs ecsémas, leurs indigestions ?

Sans pourtant renoncer à cette consultation plus ou moins fictive qui le maintient dans son rôle de médecin, il s'essaie à la rédaction de brochures publicitaires pour une firme pharmaceutique, puis à la médecine du travail avant de devenir assistant d'une équipe chirurgicale, ce dont il rêvait. Entre-temps, il a plus ou moins renoncé aux prouesses érotiques qui peut-être faisaient de lui un « monstre » et goûte une douce quiétude auprès de sa seconde femme, dans un tête-à-tête que ne dérange aucun de ces petits « braillards » qu'ils détestent.

Dans cette histoire exemplaire qui oscille entre l' « antiphrase » et le sérieux, le libertinage parfois grossier et le puritanisme moralisant, on critique aussi l'ignorance des anciens étudiants en médecine, le dédain du personnel soignant envers les malades à l'hôpital, la sottise des médecins qui s'enchantent de leurs titres, celle des clients qui évaluent la qualité des soins à leur prix. S'il n'a pas le don de « sympathie », le narrateur a sa moralité à lui : s'efforcer de ne porter tort à personne et, mieux encore, de servir, en somme « faire ce qui est à faire ».

MONIQUE PETILLON.

★ LE MEDECIN IMAGINAIRE, Jean Freustié, Grasset, 251 p., 39 F.

Utopies...

● ***En quête de la société parfaite et de l'amour parfait.***

LORSQUE le livre devient pérégrination, il peut nous conduire vers des pays où l'on n'arrivera jamais, ou qui nous chasseront, mais que nous portons en nous, des Etats d'Utopie, qui sont le produit d'une quête pour une société parfaite, pour un amour parfait. André Miquel et Pierre Bellefroid, chacun à leur manière, nous entraînent à la recherche de ces lieux imaginaires où un gouvernement idéal régnerait sur un peuple heureux. Ils ne le trouvent pas toujours.

La Suranie, où nous conduit André Miquel dans son dernier livre, est un pays où tout est à réinventer : la langue, les institutions, les relations entre les hommes, l'histoire. « *Il y a maintenant deux ans que je suis rentré de Suranie*, nous prévient l'auteur dans son introduction. *J'ai longtemps hésité à livrer ces pages au public...* »

Professeur au Collège de France, spécialiste de la civilisation de l'Islam et des géographes arabes du Moyen Age, mais aussi traducteur de contes arabes et romancier lui-même, cet ancien normalien, qui ne craint pas le canular, a mis son érudition et son humour au service d'un pays qu'on ne trouvera pas facilement sur les cartes et sur lequel il nous compose une sorte de « Que sais-je ? », une monographie savante où la fantaisie se fait sérieuse pour entrer dans le carcan du style universitaire, ce qui est sa seule contrainte, d'ailleurs... L'auteur affirme que son rôle s'est borné à « traduire » des extraits de la Constitution — non écrite — de Suranie, dûs aux indiscrétions d'un haut fonctionnaire de là-bas, quelques articles de la « Grande Encyclopédie suranienne », et, pour finir, un échantillon du folklore.

André Miquel, qui fut détenu plus de quatre mois par Nasser en 1961, accusé sans le moindre fondement de complot contre le régime et d'espionnage, alors qu'il était chef de la mission universitaire française en R.A.U., n'a sans doute jamais oublié cette intrusion du cauchemar dans la réalité. C'est pour cela qu'il n'hésite pas à s'écrier : « *Vive la Suranie !* », prônant cet Etat farfelu et cocasse où la culture n'aura jamais à souffrir de la politique.

Dans un style bouffe une randonnée démente

Pierre Bellefroid, lui aussi, nous transporte dans un monde où l'on avait pu croire que l'utopie était devenue réalité, mais où le prince, hélas ! ne rejoindra jamais celle qu'il aime. L'auteur ne marche pas avec les modes ; il avait donné, il y a quinze ans, avec *Gueuille* — publié chez Gallimard — une épopée burlesque qui contait comment Mac, roi-tyran, transformait son château en usine à paprika... Revenu de ses voyages et de ses convictions, Bellefroid publie des livres qui ne ressemblent à nul autre, composés dans un style bouffe (opéra, opérette, mélo ou hymne), le plus souvent en vers libres, mais également en prose tout aussi libre, pour s'attacher exclusivement aux sensations, aux émotions, pour parler à sa manière de l'amour.

« *Quand le prince rencontra Camebirole qui était une toute jeune fille, il en tomba éperdument amoureux...* » Ainsi s'ouvre le premier chapitre, intitulé « Disparition », qui nous lance à la poursuite de l'héroïne, Camebirole (on prononce Cam'birole). Appellation étrange, lancinante, chaloupée, qui ne permettra pas au lecteur de savoir d'où peut bien être originaire cette créature que le prince recherche de ville en ville, de pays en pays, de carnaval en carnaval, entouré, suivi, volé puis lâché, par le cortège de ses courtisans

Dans une randonnée démente, il nous fait suivre ces amoureux qui, précisément, ne sont pas seuls au monde, et qui pour se trouver sont prêts à tout : l'exil, les voyages sans fin, les courses épuisantes, jusqu'à ce que le prince s'entende signifier que son passeport lui est retiré « *Plus question pour lui de passer les frontières, de voyager à l'étranger. Je ne l'ai jamais revu*, poursuit l'auteur. *Je sais qu'il écrit. Je sais aussi qu'il n'est jamais publié. Normalement, il devrait se mettre à boire...* »

Ecrit il y a déjà plusieurs années, tout comme *Pancrate*, un mélodrame pour café-théâtre — qui rassemble tous les personnages autour du cercueil du guide génial avant l'embaumement, — *Camebirole* est illustré de dessins originaux d'Ernst Neizvestny, le sculpteur soviétique qui se rendit célèbre en tenant tête aux attaques de Nikita Khrouchtchev et à qui la famille commanda, beaucoup plus tard, le monument funéraire de M. K... Il vit aujourd'hui en exil.

NICOLE ZAND.

★ VIVE LA SURANIE ! d'André Miquel, Flammarion, 192 pages, 32 F.

★ CAMEBIROLE, 192 pages, 45 F, avec 22 ill. originales d'Ernst Neizviestny et ADIEU PANCRATE, de Pierre Bellefroid, mélodrame, édit. phin, collection « Contemporains », 192 pages, 38 F.

la vie littéraire

Miomandre et l'Espagne

L'ensemble du patrimoine de Francis de Miomandre — plusieurs milliers de manuscrits, lettres, tableaux et objets personnels — a été récemment remis à la Bibliothèque nationale d'Espagne au cours d'une cérémonie officielle. Cette donation fera l'objet d'une importante exposition, à Madrid, en octobre prochain, en prélude au centenaire de la naissance de l'écrivain en 1980.

Critique, essayiste, romancier, poète, journaliste, auteur dramatique et traducteur, Francis de Miomandre, qui avait reçu le prix Goncourt en 1908 pour son premier roman, *Ecrit sur de l'eau*, avait été l'introducteur en France d'un bon nombre d'auteurs de langue espagnole de sa génération : Unamuno, Ortega y Gasset, Juan Ramon Jimenez, ainsi que des latino-américains, Miguel-Angel Asturias, Gabriela Mistral, Pablo Neruda, Alejo Carpentier, Alfonso Reyes, etc. Il avait également traduit les grands classiques : Cervantes, Gongora, etc. Francis de Miomandre est mort le 1er août 1959 à Saint-Brieuc.

Les poèmes posthumes de Jean Follain

Les poèmes de Jean Follain parlent d'objets utilitaires comme la pelle, le seau à charbon, la brosse, la herse, la cruche, tels qu'on les trouve dans la buanderie, à la cuisine ou chez le quincaillier. Les personnages qui les traversent appartiennent aux petits métiers ; ce sont des modistes, des écuyers ou, quelquefois, des filles-mères qui soupirent car leurs amoureux les ont abandonnées. Les horizons aussi sont familiers, comme si les ruisseaux craignaient de devenir trop tôt des fleuves, ou que les ruelles eussent peur de déboucher soudain sur des boulevards trop bruyants.

Cet intimisme n'empêchait pas le mystère de s'y mettre, en quelque sorte, à l'aise ; un certain mysticisme casanier veille au coin de l'âtre, ou plutôt au tournant d'une phrase. Le même charme tranquille, la même énigme à moitié apprivoisée, le même langage à la fois ferme et fuyant, se retrouvent dans les poèmes posthumes, groupés sous le titre de *Présent jour* (1) :

ENTAILLES

La table à entailles des collèges
donne à voir des initiales
les chemins s'enchevêtrent
autour du bâtiment de granit
un danois aboie
dans les ombres la végétation s'étiole
quelqu'un dit :
Je suis vieux
sa main porte des veines
les mêmes qu'à l'enfance
chargé de biens un navire quitte
la ville et ses décombres.

A. B.

(1) Editions Galanis, 127, boulevard Haussmann, Paris (8e). Illustrations de Denise Esteban, 120 pages, 35 francs.

Barbey et « l'Ange blanc »

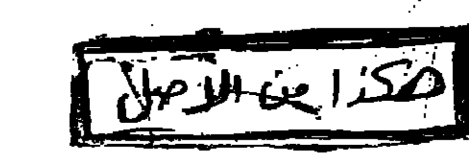
On sait que Barbey se « fiança » en 1855 à celle qu'il appelait « l'Ange blanc » et qu'il ne l'épousa pas. Trente années et plus, il protesta d'une fidélité romantique à cet « amour impossible ». Les dissentiments qui, après sa mort, s'élevèrent entre Louise Read et Mme de Bouglon avaient empêché qu'on ne connût la correspondance de Barbey avec celle-ci ; ce qui en reste : quatre-vingts lettres (1) ; Barbey ayant, vers 1870, réclamé les autres pour les relire — et en faire un roman — les brûla : « *C'est par le feu qu'a péri ce qui était né dans un feu d'amour.* »

La plus grande partie de ces lettres se situe entre 1870 et 1889, dans une époque où Barbey acquiert quelque renommée. C'est pourquoi, entre des serments d'amour et des considérations sur son œuvre, il évoque son espérance d'une gloire au moins posthume :

« *... Je suis un chêne de mon pays. Le chêne, cela met longtemps à croître, mais une fois venu, cela tient contre le temps et contre tout, tandis que les faiseurs de bruits d'à présent, ce sont des asperges. Cela grandit en deux heures, mais c'est coupé et mangé le soir !* »

JACQUES PETIT.

(1) Barbey d'Aurevilly, *Lettres à Mme de Bouglon*. Annales littéraires de l'université de Besançon, « les belles-lettres ».



Une épopée anatolienne

(Suite de la page 9.)

DEPUIS qu'il a quitté le village entre deux gendarmes, beaucoup le croient réfugié dans la Montagne des bienheureux. Certains affirment l'avoir vu, vêtu de vêtements resplendissants, environné de lumières hautes comme des minarets, bêtes et plantes lui faisant cortège. Tous attendent son retour et les bienfaits qui en découleront.

Et voici que Tête de Pierre, qui a échappé à la justice et à la mort, revient parmi les siens. C'est un pauvre, déguenillé, sans forces. Comment ceux qui rêvent de sa transfiguration pourraient-ils le reconnaître ? Mieux vaut devenir un héros qu'un prophète parmi ces têtes imaginatives, encombrées de superstitions. Vaincu par sa légende, incapable de se faire accepter comme homme, et perdant peu à peu son auréole de saint, Tête de Pierre, battu, humilié, bafoué, ira se noyer dans le fleuve.

Une troisième histoire, à résonance plus humaine, voire comique, se mêle à ces deux tragédies : l'inquiétude qui étreint Ali, le personnage principal du *Pilier*, lui vient de Meryemdjé, sa mère, qu'il a cette année laissée au village, ne voulant plus s'en charger pour gagner la plaine. Il cueille le coton plus vite que tous pour la retrouver au plus tôt. Et la jalousie aiguisant la malveillance, tous pensent et chuchotent qu'il a tué la vieille avant de descendre.

Or Meryemdjé survit parfaitement dans les affres de sa solitude. Elle trouvera même, dans le messager que Sefer lui a envoyé avec l'ordre de la tuer, une manière de fils avec lequel elle fait bombance.

YACHAR KEMAL a écrit *L'herbe qui ne meurt pas* il y a plus de dix ans. Depuis que sa réputation est établie, il lui arrive de sortir de son pays. Il vient de venir à Paris et Alain Bosquet s'est entretenu avec lui, de sa formation d'écrivain, de la réalité qui inspire ses livres, de son dessein profond. Yachar Kemal semble donner à son œuvre des visées écologiques : « *Elle concerne*, dit-il, *l'assassinat de la nature* », et il présise « *celle de l'homme et du paysage.* »

Ces intentions dénonciatrices, on risque de les manquer dans *L'herbe qui ne meurt pas* tant l'accent du livre est loin du misérabilisme, et le conteur absent de sa création. Un paysage de fournaise, les propos échangés, les actes quotidiens et les délires qui s'emparent de ces imaginations naïves suffisent à la faire puissamment exister.

Qu'est-ce que le Tchoukour-Ova pour ces montagnards ? Un enfer ? Un mirage ? Une libération par le gain espéré ? Un asservissement ? Elle est tout cela, et dans sa complexité elle engendre un fébrile malaise. Les esprits y travaillent aussi fort que les corps. C'est ce qui donne au livre son étrange et sauvage beauté. Il n'y a rien d'idyllique dans ces *Georgiques* turques. Mais, constamment retenu par le lyrisme, la dimension épique et le sourire de la sympathie profonde, le tragique court dans ce magnifique opéra ethnologique.

JACQUELINE PIATIER.

★ L'HERBE QUI NE MEURT PAS, de Yachar Kemal, Gallimard, 400 pages, 59 francs.

ENTRETIEN AVEC YACHAR KÉMAL

« Je ne connais qu'une seule chanson : elle concerne la nature »

— *Comment vous définir ?*

— Je suis comme l'ours de nos traditions turques. L'ours connaît quarante chansons. Chaque chanson concerne la poire. *Je ne connais qu'une chanson* : elle concerne la nature. Ou plutôt l'assassinat de la nature : celle de l'homme et du paysage.

— *D'où venez-vous ?*

— De Tchoukour-Ova, dans l'antique Cilicie, au pied du Taurus. Ma mère et mon père parlaient kurde ; moi, j'ai tout de suite parlé turc. Le village même s'appelle Gökceli, et on y parlait le turkmène. Mon père était paysan. On l'a assassiné sous mes yeux, dans une mosquée, *quand j'avais quatre ans.* J'en ai perdu la parole pendant plusieurs années.

— *Et la nature ?*

— Dans mon village, d'immenses rochers. Plus loin, une plaine à l'infini. A proximité, le lieu de naissance de Dioscoride, premier botaniste de l'Antiquité. On y gardait aussi le souvenir d'un savant turc, un grand guérisseur du Moyen Age, Lokman Hekim. Les plantes lui parlaient : « *Je puis guérir telle ou telle maladie.* » Il a donc interrogé toutes les plantes, ce qui lui a permis de guérir toutes les maladies.

» Il voulut aller plus loin et trouver un remède à la mort. Il a interrogé en vain les fleurs et les buissons, un à un. Désespéré et vieilli, il s'est un jour couché au pied d'un arbre pour dormir. Il fut réveillé par une plante, qui lui dit : « *Moi, je guéris de la mort.* » Lokman Hekim arracha la plante et courut au village répandre la merveilleuse nouvelle. *En cours de route, sur un* pont, un oiseau lui enleva la plante, d'un coup de bec.

» J'ai été nourri de récits de ce genre. Dans les années 28 ou 30, les poètes turkmènes de la tradition venaient au village ; pendant trois jours et trois nuits, ils chantaient leur épopée, formée de paraboles dans le même esprit. A leur contact, j'ai appris à écrire mes poèmes, et à les réciter.

— *Et la civilisation moderne ?*

— Soixante maisons dans le village, et un seul foyer, dont on transportait la flamme pour économiser les allumettes. Mais ce peuple de transhumance avait depuis longtemps des tracteurs, et j'en conduisais un : ce fut un de mes premiers métiers. Mon village avait une vie très raffinée : une vie modèle que je voudrais mener aujourd'hui encore.

— *Quelle est la part de l'invention et de l'imagination dans votre œuvre ?*

— Tout mon être est composé d'imagination et de réel ; j'essaie d'en faire la somme.

— *Les paysans de votre village se retrouvent-ils en vous ?*

— Oui, mais transfigurés. *Memed le mince* a été lu par quatre cent cinquante mille personnes : c'est une preuve de notre connivence. Après avoir publié ma trilogie, *le Pilier, Terre de fer, Ciel de cuivre* et *l'Herbe qui ne meurt pas*, je suis un jour retourné chez moi. J'y ai rencontré un maréchal-ferrant, âgé de quatre-vingt-dix ans, que j'avais connu dans ma jeunesse. Il m'a dit : « *Je vis maintenant dans la montagne, car les insupportables paysans ont fait de moi sept fois un prophète, et sept fois ils m'ont destitué.* » C'était une allusion à Tête de Pierre, un de mes personnages, qui revient souvent dans mes livres. En réalité, mon personnage est né d'un fait divers, bien antérieur, de sorte que le réel a influencé l'imaginaire, lequel à son tour a influencé le réel. »

» Les faits anciens sont les suivants : entre 1930 et 1933, nous avons connu une sécheresse sans précédent, et nous avons dû nous contenter de bourgeons pour notre nourriture. Un berger, un peu demeuré, avait la réputation, quand nous ne le voyions pas de disparaître et d'aller à La Mecque pour en revenir le soir. *Nous le tenions* par conséquent pour un saint, et lui baisions les mains.

» Cette vénération dura un an et demi, au moins. Bientôt, pourtant, d'autres faux saints apparurent. Puis une pluie torrentielle transforma la région et lui rendit sa fertilité. Les enfants se mirent à conspuer le berger *qui, déconsidéré*, finit par se jeter dans la rivière. J'ai pu voir son cadavre ; peu de temps après, *j'ai* quitté le pays. Ma trilogie est née de ces événements ; du moins peut-on y voir une source, ou une clé.


★ *Dessin de CAGNAT.*

— *Votre langue est-elle traditionnelle ?*

— Sur un fond de langage populaire, j'ai greffé un langage moderne, plus par la construction que par le vocabulaire.

— *Vous vous sentez proche de quels écrivains ?*

— Si Homère vivait aujourd'hui, il écrirait comme Faulkner. Je me tourne toujours vers Nazim Hikmet. Je relis Stendhal chaque fois que je suis sur le point de rédiger un livre. J'ai rencontré à Adana un géant, fort érudit, qui m'a fait don d'un sac de livres, tous les mêmes : le *Don Quichotte.*

— *Que reste-t-il à traduire de vous, en français ?*

— *Si on tuait le serpent*, un roman sur les rapports d'une mère veuve et de son fils. *Les Soldats de Dieu*, sur les déshérités de mon pays : en quelque sorte des « Souvenirs de la maison des morts » turcs. *Regarde autour de toi, Salih* : le roman de la découverte du monde, c'est-à-dire du bien et du mal, par un enfant. *Le Crime du marché au fer* : un roman de mille quatre cents pages, sur un thème allégorique, qui peut se résumer ainsi : « Tous les hommes de bien sont montés sur les meilleurs chevaux et ils ont disparu.

— *La liberté de l'écrivain, chez vous ?*

— Des *hauts* et des *bas*... En 1955, le journal qui publiait en feuilleton *Memed le Mince*, en a censuré une partie, sous prétexte qu'il était trop « de gauche ». En 1961, nous avons connu une liberté totale. En 1971-1973, la censure a été rétablie. Aujourd'hui la liberté est totale. Toutefois, une loi, d'inspiration mussolinienne, la fameuse loi 141-142, reste applicable ; elle reconnaît le délit d'opinion. Heureusement, on l'invoque peu.

— *Qui devons-nous traduire, parmi vos écrivains ?*

— Deux exemples car il y en a de fort nombreux : Orhan Kemal, qui a écrit des livres sur l'aliénation et les moyens d'y échapper ; et Fakir Baykurt, qui a écrit un roman remarquable, *les Tortues*, sur le combat des paysans contre la bureaucratie.

— *Quels sont nos écrivains les plus lus, chez vous ?*

— Malraux pour toute une génération. Et Robbe-Grillet comme ouverture d'esprit... *Mais* revenons à la nature.

— *Précisons votre point de vue, qui me paraît trop à la mode. Raser une forêt pour construire un barrage, est-ce vraiment un crime ?*

— Dans ma région natale, il y avait, au temps de mon enfance, seize ou dix-sept marais, des oiseaux, des insectes, des cerfs, des biches, la jungle, les taillis. Vers 1950, tout a été transformé. Je ne suis pas contre la transformation : je lutte contre la destruction. Les forêts ont disparu, et les usines qui les ont remplacées ne servent pas à grand-chose. La nature fait partie du sang de l'homme car l'homme n'est pas abstrait. Avant la mode de l'écologie, en 1953, j'ai publié une série de reportages sur la disparition des forêts en Asie mineure. En ce moment, je publie un feuilleton sur le massacre des dauphins, *la Mer qui se fâche.*

La grande coupable n'est pas la technologie en soi : c'est la technologie sauvage, prisonnière de l'argent ou de la fausse rationalité. Une technologie au service de l'homme peut, elle, servir la nature et créer, à un niveau supérieur, l'harmonie entre l'homme et la nature : c'est un choix politique. Il s'agit d'un immense combat quotidien, de longue durée.

Propos recueillis par
ALAIN BOSQUET.

Les années merveilleuses de R. Kunze

● *Le mal de vivre de la jeunesse est-allemande.*

CE livre est poignant, à vous faire détourner les yeux, parce qu'il exprime des vérités aiguës dans un langage sensible comme la chair. Il parle des enfants militarisés en Allemagne de l'Est avant même qu'ils aient acquis une conscience rudimentaire de leurs relations avec les autres. Il raconte comment N... s'est fait exclure de son lycée, et isoler de tous ses camarades, pour avoir dit qu'un officier de l'armée nationale populaire avait une « *culture à œillères* ». Il utilise le vocabulaire que les enfants, là-bas, portent comme un mors dans la bouche.

C'est un livre personnel, presque un journal intime. La femme du poète Reiner Kunze est tchèque. « *Le matin du 22 août 1968, ma femme faillit tomber à la renverse : devant la porte de notre logement était posé un bouquet de glaïeuls.* » Kunze avait longtemps vécu à Prague, et, après l'entrée des troupes russes dans la capitale tchèque, en 1968, il quitta la S.E.D., le parti socialiste unifié de R.D.A.

Kunze avait longtemps cru au socialisme. Né en 1933, fils de mineur, destiné à être cordonnier, il fut orienté vers des études secondaires par un professeur clairvoyant. On peut penser que la même chose lui serait arrivée en République fédérale d'Allemagne, mais Kunze attribua cette promotion au régime de la R.D.A. En 1959, il accomplit une première conversion, quitta l'université où il était professeur parce qu'« *il ne pouvait plus penser* ». « *J'ai tenu bon vingt ans* », dit-il à ceux qu'il laissa derrière lui en émigrant, « *ayez de la patience...* »

Il en avait eu infiniment, et une telle force, une telle présence, qu'il était devenu celui à qui l'on écrivait, à qui l'on parlait, que l'on allait entendre lire ses livres — souvent dans des communautés religieuses.

En 1974, on l'avait traité d'hystérique et *de cas pathologique* et menacé de représailles. En 1976, il avait été exclu de l'Union des écrivains à cause de la publication en Allemagne fédérale de ces *Années merveilleuses.* Il était gravement malade, et les médecins lui firent comprendre qu'ils ne pourraient pas le soigner indéfiniment dans de « *telles conditions* ». En avril 1977, il émigra...

On trouvera dans son livre le produit de ces tourments, ce que Kunze nomme « *l'argile* », en opposition à « *l'acier qui roule* ». L'argile, c'est l'humain qui demeure quand l'idéologie est morte. Ce n'est pas un élément humble, mais premier. Dépouillé de *phraséologie*, de *redondances* et d'illusions, l'être humain apparaît terriblement essentiel. On peut se référer au poète Peter Huchel, isolé pendant sept ans en R.D.A. et *finalement émigré*, à Volker Braun et à son récit *Histoire inachevée* : on retrouve chez eux les signaux simples et précis qui permettent de se faire comprendre, le mépris des formes inutiles, la bouleversante esthétique de l'« underground » en pays socialiste.

NICOLE CASANOVA.

★ LES ANNEES MERVEILLEUSES, de Reiner Kunze, traduit de l'allemand par René Dallie, Seuil, 176 p., 35 F.

Cinéma

Des films témoins pour dire un pays

(Suite de la première page.)

Puis d'autres occupants sont apparus, le pays a changé une seconde fois de propriétaires, ses richesses minérales, forestières, sont, pour une bonne part, tombées dans les mains anglaises, les Indiens dépossédés encore heureux de courir les bois, les *Typical French Canadians* plafonnés au niveau de l'ouvrier, du paysan, du cadre subalterne, plus quelques membres des professions libérales.

Pierre Perrault, écrivain, cinéaste, et notre compatriote Arthur Lamothe, établi là-bas depuis un quart de siècle, avec des moyens techniques et financiers assez différents, Perrault s'appuyant sur l'O.N.F. (Office national du film), Lamothe œuvrant dans la pauvreté, ont inlassablement raconté ce double exil : l'Indien petit à petit acculé à tout perdre, jusqu'à sa liberté ancestrale, pour échouer dans des réserves anonymes, le cinéaste, chaque fois, essayant de ressusciter la mémoire d'un passé perdu (*le Goût de la farine* et *le Mouchouanipi* encore au montage, de Perrault, l'ensemble de la *Chronique des Indiens du Nord-Est*, de Lamothe) ; l'ouvrier, le bûcheron et le paysan québécois livrés à leur sort dans un pays qui ne leur appartient pas (*les Bûcherons de la Manouane* et *le Mépris n'aura qu'un temps*, de Lamothe, le cycle des films sur l'Abitibi, de Perrault).

Avec Arthur Lamothe, la revendication se veut plus directement politique, transparente. Pour Pierre Perrault, poète, sans quitter le réel, l'imaginaire se donne libre cours, ces films admirables, tout construits sur la *parole*, servant de *référence*, de matière première, si l'on veut, à des récits comme *Toutes Isles* (1963) ou à des recueils de poèmes comme *Chouennes* (1975) et *Gélivures* (1976). Attitude provocatrice du poète cinéaste, qui nie le cinéma classique, à dominante visuelle, pour inventer de toutes pièces un cinéma de la parole et, chemin faisant, réinvente la littérature.

Il suffit aujourd'hui, peu avant Québec, de s'arrêter à l'Ile-aux-Coudres, de retrouver quelques-uns des personnages de *Pour la suite du monde* et *le Règne du jour*, la vieille Marie Tremblay, quatre-vingt-neuf ans, aussi souriante, aussi directe, Léopold Tremblay, le fils de Marie et d'Alexis, mort il y a neuf ans, pour, après avoir revu ces deux films célèbres, s'apercevoir que la vision du poète demeure, inattaquée, inattaquable. Plus critiquée pour son « passéisme », au gré de certains de ses compatriotes, l'œuvre récente de Pierre Perrault, sur la perte d'identité des Indiens du Nord-Est et l'abandon des terres prospères de l'Abitibi à l'ouest, est, déclare-t-il, « *l'héritage que je peux laisser aux Québécois, moi... c'est cette façon de le regarder dans un moment tragique important* ».

Levée d'écrou

Il est pour le moins paradoxal que Pierre Perrault, Denys Arcand et Gilles Groulx, dont nous allons parler, aient pu réaliser, chacun dans son style propre, des films aussi engagés, aussi situés, dans le cadre et avec la caution de l'O.N.F., organisme d'Etat créé par l'Ecossais John Grierson à la veille de la guerre de 1939-1945. Longtemps monopolisé par les seuls cinéastes anglophones, l'O.N.F. émigra en 1956 d'Ottawa à Montréal (1) et permit la naissance d'une équipe française autonome qui allait acquérir une importance croissante et servir de noyau au futur cinéma québécois (Claude Jutra, Gilles Carle, Arthur Lamothe, Michel Brault, Gille Groulx, y ont été formés, à l'exception de Jean-Pierre Lefebvre qui, néanmoins, y travaillera un temps).

Le cinéma, qui, avec la poésie et la chanson, a joué un rôle décisif dans le façonnement de la mentalité québécoise moderne, doit beaucoup à cet O.N.F. constamment remis en question, dont on ignore ce qu'il deviendrait si le Québec décidait de se séparer du reste du Canada. Il lui doit même deux documentaires politiques, directement politiques, d'inégale importance, mais d'une franchise impensable dans tout autre système à direction étatique : *On est au coton*, de Denys Arcand (1970) et *Vingt-Quatre Heures ou plus*, de Gilles Groulx (1971), l'un et l'autre réalisés à la veille ou au lendemain des événements d'octobre 1970, qui virent l'assassinat d'un ministre du Québec et l'occupation de Montréal par l'armée canadienne sur ordre du premier ministre, M. Pierre-Elliot Trudeau (le film de Michel Brault, *les Ordres*, montré à Cannes il y a trois ans, fait revivre cette période).

On est au coton, le plus ancien, avait déjà connu une diffusion parallèle clandestine, sur vidéo, un peu comme en France *Histoire d'A* de Charles Belmont. Le voir aujourd'hui projeté sur grand écran, dans sa dimension véritable — et malgré l'amputation d'un passage important — constitue un choc. Jamais film documentaire d'analyse politique n'a bénéficié de tels moyens ni été tourné avec une telle rigueur, une maîtrise aussi achevée. Denys Arcand et son équipe ont suivi pendant trois ans les conflits sociaux à la Dominion Textile, à la Penman's de Coaticook, alors que le chômage menace dans le textile, mais que les conditions de travail restent toujours aussi rigoureuses. Des ouvriers et ouvrières nous parlent des luttes syndicales hier et aujourd'hui, de l'attitude du gouvernement, des maladies du travail. Revit tout un pan de l'histoire du Québec, jusqu'à l'époque ultra-conservatrice de Maurice Duplessis, premier ministre, et du cardinal Villeneuve.

Ce film, d'une durée initiale de trois heures, a été, à la demande de l'intéressé, amputé des vingt minutes où le directeur de la Dominion Textile, Eddy King, exposait, dans un montage parallèle avec les propos d'un militant ouvrier, son point de vue patronal. Tel quel, le film restera longtemps comme le témoignage le plus important sur la condition ouvrière qui nous soit venu d'Amérique du Nord. Denys Arcand et son coscénariste Gérald Godin (poète, élu député en 1976, où il conquit le siège du premier ministre libéral, Robert Bourassa) laissent parler la réalité et les individus sans fausse candeur, mais sans propagande. La barrière d'un langage populaire, québécois, difficile à suivre pour un tiers du film environ, ne devrait pas empêcher réellement les Français de connaître cet ouvrage difficile qui mériterait une plus longue analyse.

24 Heures ou plus, de Gilles Groulx, reflète avant tout la personnalité de l'auteur (il fut le premier, en 1963, avec *le Chat dans le sac*, à soulever directement le problème du Canada français, dans une sorte d'examen de conscience). « *Anarchiste actif* », comme il se définit volontiers, le cinéaste nous propose un kaléidoscope de la société québécoise en novembre 1971, à Montréal et dans ses environs, en plein cœur des luttes ouvrières et syndicales. Il écoute, dans une scène extraordinaire, la jeune femme d'un ouvrier du trust Du Pont raconter comment son mari, au bout de l'exaspération, a tué de sang-froid trois cadres de la compagnie.

Poète plus que militant, Gilles Groulx a payé d'un silence volontaire de quatre ans l'interdiction de *24 Heures ou plus*. Il a recommencé à travailler à l'O.N.F. fin 1976, dans le cadre des échanges cinématographiques entre le Canada et le Mexique, d'où il a ramené un document remarquable sur les luttes sociales dans la communauté de Santa Gertrudis, *Primera prequnta sobre la telecidad*. Il va s'atteler bientôt à une œuvre « *plus strictement personnelle* » qu'il tournera aux Etats-Unis, dans une petite île de l'Etat du Maine, en collaboration avec le poète-cinéaste-photographe américain Robert Frank.

LOUIS MARCORELLES.

(1) On consultera utilement sur ces questions l'ouvrage récemment paru *les Cinémas canadiens*, P. Lherminier éditeur, 40 francs.

Prochain article :

L'OUVERTURE VERS LE MONDE EXTÉRIEUR

1980 sera « l'année du patrimoine »

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a commenté mercredi après-midi 9 août, au cours d'une conférence de presse, la création d'une direction du patrimoine, qui avait fait l'objet le matin d'une communication devant le conseil des ministres et à laquelle *le Monde* du 9 août a consacré une chronique.

Cette direction, qui regroupera la sous-direction des monuments historiques et les deux services, jusque là autonomes, de l'inventaire et des fouilles, sera dotée, a dit M. Lecat, des moyens et du personnel nécessaires, y compris à l'échelon régional, au sein des conservations régionales des bâtiments de France. Le nouveau directeur sera nommé en septembre.

Le ministre a précisé que cette « réforme importante » serait accompagnée à la fois d'une « décentralisation » dans l'utilisation des crédits, les collectivités pouvant être désormais maîtres de l'ouvrage, et d'une « déconcentration » en direction des préfets, notamment pour les inscriptions d'immeubles.

Dans le même temps, l'action de la Caisse nationale des monuments historiques sera développée, et les relations avec les fondations privées seront facilitées.

La nouvelle direction devra être, a dit M. Lecat, une « administration ouverte » sur les collectivités locales, sur les associations (une antenne chargée de suivre et d'appuyer leur action sera créée à l'automne rue de Valois), sur les autres ministères (le comité interministériel du patrimoine, qui va être mis en place, s'appuiera sur une « mission du patrimoine » dans les différents ministères), enfin sur les autres directions du ministère de la culture et de la communication (musique, etc.). Le ministre a indiqué qu'il n'y aurait « pas de changement d'échelle » en matière budgétaire, mais que les problèmes ne se posent pas seulement en termes de crédits.

1980 sera « l'année du patrimoine », mais pour que cette mesure ne soit pas un « gadget », elle devra être précédée en 1979 d'un travail soigné de préparation. Les autres aspects du patrimoine (archives, cinéma) seront également pris en considération, a dit M. Lecat, qui a souligné l'importance de cette réorganisation pour le développement des fouilles, vingt mille sites archéologiques seulement sur un million faisant l'objet à l'heure actuelle en France d'une étude scientifique.

M. Laclotte chargé de la conception du Musée du XIXe siècle

M. Jean-Philippe Lecat a apporté quelques précisions, au cours de sa conférence de presse, sur la communication qu'il avait présentée le matin, devant le conseil des ministres, à propos du Musée du XIXe siècle qui sera aménagé dans l'ancienne gare d'Orsay et ouvert au public en 1983.

M. Michel Laclotte, conservateur en chef du département des peintures au musée du Louvre, a été chargé de diriger l'équipe scientifique responsable de la conception du futur musée.

Ont été nommés membres du conseil d'administration MM. Pierre Quoniam, inspecteur général des musées de province, ancien directeur du musée du Louvre, Jacques Thuillier, professeur au Collège de France, Jean Adhémar, ancien conservateur en chef du cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale, et Maurice Aicardi, président de la commission interministérielle d'agrément pour la conservation du patrimoine artistique national.

Rappelons que M. Alain Trapenard, conseiller référendaire à la cour des comptes, a été nommé le 24 mars dernier président du conseil d'administration.

■ La Fondation Royaumont organise, du 26 août au 2 septembre, en coproduction avec le Festival estival de Paris, trois stages dans le cadre d'une Semaine de la voix. Le premier, intitulé « Ecrire et dire à Royaumont : autour de Raymond Queneau », sera consacré à la création littéraire et à la « mise en voix » de textes ; le deuxième portera sur « Expression vocale et chanson française », et le troisième sur « Le lied allemand : interprétation et accompagnement ». (Rens. : tél. 470-40-18 ou 846-92-60, poste 3156.) — (Corresp.)

théâtres

Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : les Derniers Hommes.
Essaion, 20 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou Comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Je suis resté longtemps sur les remparts de Chypre.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : Manoujou Omar Saïd, cythare, et Mohamed Taha, tabla (musique classique de l'Inde) ; 21 h. : Katia Koleva, piano (Beethoven, Chopin, Golominov, Nenov, Sagaev, Brahms).

Festival estival

Conciergerie, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Scott Ross, clavecin (Autour de Rousseau...).
Saint-Séverin, 20 h. 30 : Hertfordshire County Council (Gabrieli, Byrd, Purcell, Brahms, Hedges).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : J.-P. Sasson.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Human Arts Ensemble.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 10 août

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Toris, A propos de Nice, Zéro de conduite, de J. Vigo ; 18 h. 30 : l'Atalante, de J. Vigo ; 20 h. 30 : Masculin féminin, de J.-L. Godard ; 22 h. 30 : Millie, de G. R. Hill.
Beaubourg, 15 h. : l'Epreuve du feu, de V. Sjostrom ; 17 h. : la Voix des ancêtres, de V. Sjostrom ; 19 h. : la Montre brisée, de V. Sjostrom.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ASSAUT (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70).
BIG RACKET (A., v.o.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Murat, 16e (288-99-75).
BOB MARLEY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRIGADE MONDAINE (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CAPRICORNE ONE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE CERCLE DE FER (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CONSEQUENCE (All., v.f.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Ambroise, 2e (700-89-16). H. Sp.
DELICIA (All., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ENQUETE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
EXHIBITION II (Fr.), (**), Capri, 2e (508-11-69), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-04), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Acacias, 17e (754-97-83).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Marignan, 8e (359-95-48), PLM-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Balzac, 8e (359-15-71), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gambetta, 20e (797-02-74).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.), (*) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.), (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All.), (4 parties), v.o. : la Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-96), Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'INVASION DES SOUCOUPES VOLANTES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-17).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2 parties), Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 2e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67. — V.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.f.) : Bergère, 9e (770-77-58)
LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67).
MESDAMES ET MESSIEURS BONSOIR (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE MERDIER (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIELLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
REVE DE SINGE (It.) (**) (v.A.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LES RISQUE-TOUT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (359-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Secrétan, 19e (206-71-33).
ROBERT ET ROBERT (F.) : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Tourelle, 20e (636-51-98).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UN ESPION DE TROP (A., v.f.) : Cinéac, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (F.) (*) Concorde, 8e (359-92-84), Nations, 12e (343-04-67).
XICA DA SILVA (Br., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic, 14e (542-67-42), Studio-Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 8e (359-15-71)
AMES PERDUES (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), du 13 au 15.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp.
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CID : Calypso, 17e (754-10-68).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
FLESH (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
KING CREOLE (A., v.f.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36). Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LAUREL ET HARDY AU FAR-WEST (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LET IT BE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOVE STORY (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-19).
LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
MIRACLE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39) jusqu'au 12.
LES MAITRESSES DE DRACULA (A., v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBE SI BAS ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Lucernaire, 6e (544-57-34).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PARADE (Fr.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
PETER PAN (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE POINT DE NON RETOUR (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE RETOUR DE FRANKENSTEIN (A., v.o.) : J. Renoir, 9e (874-40-75), jusqu'au 12.
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustin, 6e (633-22-13).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
UNE BELLE FILLE COMME MOI (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
UNE RAISON POUR VIVRE, UNE RAISON POUR MOURIR (Fr.-It., v.f.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Images, 18e (522-47-94).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Logos, 3e (033-26-42) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

Les films nouveaux

PORTRAIT D'ENFANCE, film anglais de Bill Douglas (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MŒURS CACHEES DE LA BOURGEOISIE, film italien de Tonino Cervi (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
VAS-Y MAMAN, film français de Nicole de Buron : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE NUIT TRES MORALE, film hongrois de Karoly Makk (*) (v.o) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LE RETOUR DU CAPITAINE NEMO, film américain d'Alex March (v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; St-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

SPECTACLES

Festivals

DE SAINTES A CHATEAUVALLON

Beaux lieux de tragédies

La guerre de Troie encore est présente au théâtre de Châteauvallon où, jusqu'au 12 août, Bruno Sermonne reprend *Andromaque* de Racine telle qu'il l'a mise en scène au mois de mars. Tenant lui-même le rôle de Pyrrhus, Bruno Sermonne a fait appel à Marianne Lanthier pour incarner la princesse légendaire. Michel Dufresne est Oreste et Michel Baumgarten, Pylade. Tonia Galievski interprète Hermione.

Cette même comédienne a été à Châteauvallon également, une violente Cassandre proche de la folie, tout au long des représentations de l' « Agamemnon » d'Eschyle qui ont été données du 19 au 28 juillet.

Etrange spectacle où Maria Casarès, le visage surmonté d'une haute coiffe géométrique et la plupart du temps caché, sort la voix indemne d'un parcours d'obstacles assez sévère. Tout, en effet, repose sur l'incantation, sur la musique des mots, et sur celle qu'a composée spécialement André Casanova. Ainsi deux chanteurs (baryton et soprano) et quatre musiciens « doublent » chacun des personnages, en ponctuant leurs tirades, en accentuant leurs phrases après coup comme en écho. En fait, les effets sont même triplés puisque le jeu s'appuie également sur les danseurs. La compagnie de Joseph Russillo est omniprésente sur la scène composant par ses figures le Chœur de la Ville : un chœur constitué de nymphettes en maillots de bains blancs, tricotés (lâche) au point de crochet, et d'éphèbes en capes assorties. Le danseur Daniel Agesilas est Apollon, le dieu qui « *agit* » Cassandre : la voix de la morale ? Il grimpe à intervalles réguliers sur le fronton du temple imaginé par Henri Komatis, vaste et claire extrapolation des très imposantes colonnes doriques. Il y a quelque chose de solide et d'abstrait à la fois dans ce jeu de volumes.

Sur le côté droit (l'orchestre est à gauche), Jean Gillibert, appuyé sur un sceptre de vieillard, est le choryphée. Ici, un sage retiré du monde qui contemplerait la chute d'Argos, à moins qu'il l'orchestre en envoûtant les humains de ses « stances » magiques.

Le roi vainqueur — Bruno Sermonne — Agamemnon sera vaincu pour avoir sacrifié sa fille Iphigénie. L'histoire, horrible et magnifique, est trop démontrée, comme démultipliée par ce mélange des genres. On ne sait s'il s'agit d'une tragédie grecque, d'un oratorio baroque ou d'un ballet schématique. Eschyle en pâtit. Enfin il y a le lieu : Châteauvallon, un théâtre superbe.

Cependant, la beauté des endroits ne suffit pas à assurer la réussite des spectacles qu'on y donne. A grands renforts d'effets pyrotechniques et équestres, Daniel Benoin, directeur de la Comédie de Saint-Etienne, a imposé au public du Festival de Saintes la triste épreuve d'un *Hamlet* truqué. Michel Hermon, époumonné et galopant, tentait d'occuper l'étendue des arènes gallo-romaines, un décor sublime et bien tragique dans les éclairages. Une vraie ruine de Piranèse, qu'il aurait fallu savoir habiter avec davantage de modestie. Une bonne comédienne comme Claude Degliane s'est perdue dans le rôle de la reine mère ; avant même qu'elle s'empoisonne on ne percevait plus sa voix. Comme les autres, elle n'existait pas. A Saintes, Peter Brook était venu peu avant donner *Mesure pour mesure*. Ce metteur en scène ne confond pas théâtre avec son et lumière.

MATHILDE LA BARDONNIE.

Musique

UNE SAISON PLUS BRILLANTE A L'OPÉRA

Si l'année fut fertile en événements à l'Opéra, avec le suicide de Jean Salusse, président du conseil d'administration, il y a juste un an, la réforme des structures, la nomination d'un directeur général et de M. Bernard Lefort comme administrateur en 1980, elle fut assez pauvre en nouveautés artistiques : un Couronnement de Poppée *très décevant malgré une éclatante distribution en mars, une belle* Madame Butterfly *mise en scène par Lavelli, qui ne pouvait cependant combler le vide de la* Dame de pique *que devait monter Lioubimov en juin, et, à la salle Favart, un* Werther *honorable en mars.*

La saison prochaine se présente sous un jour plus favorable avec, en octobre-novembre l'éblouissante production de Simon Boccanegra *de Verdi par la Scala de Milan, mise en scène par Strehler, dans des décors de Frigerio, sous la direction de Cl. Abbado, avec Cappuccilli, Freni, Ghiaurov et Lucchetti.*

Puis M. Liebermann réalisera un vieux rêve, en février-mars, avec la création mondiale de la versino intégale de Lulu, *d'Alban Berg. La veuve de Berg s'était toujours opposée à l'orchestration du troisième acte (existant en totalité) ; l'interdiction a été levée et c'est le compositeur viennois, Friedrich Cerha, qui a achevé l'œuvre ; elle sera réalisée par la célèbre équipe de Bayreuth : Boulez-Chéreau-Péduzzi-Schmitt, avec en particulier Teresa Stratas, Yvonne Minton, Hanna Schwarz, Mazura, Blankenheim, Tear, Kelemen, etc.*

Un nouveau spectacle Lavelli en mai-juin, avec le merveilleux Enfant et les sortilèges *de la Scala (direction Ozawa), et* Œdipus-Rex, *de Stravinsky, précédera le tonitruant* Nabucco, *de Verdi, en juin-juillet, mise en scène d'Henri Ronse, décors de Montrésor, direction Santi, avec Grace Bumbry, V. Cortez, Cossutta, Raimondi et Milnes.*

Les récitals de : Price, Ludwig, von Stade, Kanawa, Sutherland, Janowitz, Berganza, s'égrèneront toute l'année entre les reprises de Cenerentola, l'Enlèvement au sérail, Samson, le Couronnement de Poppée, les Vêpres siciliennes, Cosi, la Bohème *et* les Noces de Figaro.

Pour les soirées de ballet, on retrouve les sempiternels Coppelia, Roméo et Juliette, le Lac des cygnes, Giselle, *mais aussi une soirée Kenneth Mac Millan (le 21 novembre), une soirée Jérôme Robbins (le 23 mai), et la reprise de* Turangalila *de Messiaen, qui sera encore fêté par un concert dirigé par Boulez le 10 décembre, jour de ses soixante-dix ans.*

A la salle Favart, opération musique française en demi caractère, avec le Médecin malgré lui *de Gounod,* Véronique *de Messager,* Tom Jones *de Philidor, le* Marchand de Venise *de Reynaldo Hahn. Puis trois programmes de théâtre musical en collaboration avec l'Ensemble intercontemporain, réunissant* Mots croisés *de Cl. Prey et un triptyque d'A. Goehr,* Huit Chants pour un roi fou, *de P.-M. Davies,* les Aventures, *de Ligeti, et une création d'Aperghis* (Je vous dis que je suis mort), *ainsi qu'un spectacle Kagel ; et, avec Ars Nova, un spectacle Dao-Constant, et deux soirées illustrant l'intégrale de l'œuvre d'Erik Satie : une épreuve redoutable, malgré les grosses poignées de sel du maître d'Honfleur et d'Arcueil.*

JACQUES LONCHAMPT.

Droit de réponse : *une première expérience avant le 15 septembre*

Au cours de la conférence de presse qu'il a réunie mercredi après-midi 9 août, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a donné quelques indications sur le bilan qu'il avait dressé le matin, devant le conseil des ministres, de l'application des cahiers des charges quatre ans après le vote de la loi de 1974. Selon le ministre, la question qui se posait, au terme de ces quatre années, était de savoir si ces textes, qui sont l'un des instruments de la tutelle exercée par le ministère de la culture et de la communication sur les sociétés issues de l'ex-O.R.T.F., doivent contenir « *des injonctions détaillées* » ou se contenter de fixer « *des orientations générales* ». M. Lecat a souligné que le second terme de cette alternative avait été retenu par le gouvernement, l'Etat devant « *viser à un désengagement* ».

Le ministre a mis l'accent sur la nécessaire « réorchestration » des rapports entre les sociétés issues de l'ex-O.R.T.F., et notamment des relations entre les sociétés de programme et la Société française de production : celles-ci, a dit M. Lecat, s'établiront « *dans un contexte renouvelé où la création sera beaucoup plus active* ».

M. Lecat a précisé d'autre part que la nouvelle procédure du droit de réponse, dont le principe avait été posé par le président de la République au cours de sa conférence de presse du 14 juin, ferait l'objet, avant d'être consignée en 1979 dans les cahiers des charges, d'une première expérience à la rentrée, avant le 15 septembre. Une déclaration gouvernementale, qui sera faite soit par le premier ministre soit par un ministre et qui pourrait porter sur la situation économique et sociale, sera suivie, le lendemain à la même heure, conformément aux dispositions proposées par M. Giscard d'Estaing, d'une réponse des groupes de l'opposition, puis, le surlendemain, d'un débat entre la majorité et l'opposition. M. Raymond Barre va adresser une lettre en ce sens aux présidents des trois chaînes de télévision, Radio-France n'étant pas concernée par cette procédure.

Enfin, la question des radios locales n'a été abordée, selon le ministre, qu'à propos du rôle respectif de FR 3 et de Radio-France dans « *l'expression des besoins localisés* », mais aucune décision n'a été prise.

ANTENNE 2 : UN JOURNAL TÉLÉVISÉ A 13 H.

● M. Maurice Ulrich, président-directeur général d'Antenne 2, vient d'annoncer officiellement la création d'un journal télévisé de 13 heures à partir du 1er janvier 1979. La réalisation de cet objectif déjà ancien sera rendue possible par l'augmentation des ressources issues de la redevance.

LETTRES

● *L'incinération de la dépouille de Lili Brik*, qui fut la compagne du poète Maïakowski, s'est déroulée lundi après qu'un dernier hommage lui eût été rendu par ses amis, à Peredelkino (banlieue de Moscou) où résident de nombreux écrivains. Autour de son mari Vassili Katanian et de sa famille, s'étaient réunis de nombreux amis, parmi lesquels le cinéaste arménien Serguei Parajdanov, libéré d'un camp au début de cette année. — *(A.F.P.)*

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Celui qui croyait au sol...

L'avez-vous remarqué ? Il était souriant Rémy Combes, quand il disait : « Les vers de terre ne sont pas conditionnés. » L'azote qu'on leur saupoudre sur le nez, ils n'aiment pas. Mais, chez lui, Rémy Combes, les engrais organiques ne les détruisent pas. Et il laboure les vers de terre gratuitement.

L'avez-vous remarqué? Comme il était sérieux, le front plissé, Paul Bourdon, spécialiste du goutte-à-goutte sur tomates et de la sphère en plastique. Avec des enfants graves et tristes il souhaite un emploi à horaires réguliers. Parti pris ? Naturellement. La rencontre mercredi soir, dans l'émission de TF 1 « Derrière l'agriculture », de celui qui croyait au sol et de celui qui n'y croyait pas fait figure d'événement. L'agriculture écologique entre dans nos murs de béton, sur le coup de 22 heures il est vrai.

Le constat est simple. Depuis des années, un enfant crie que le roi est nu. L'agriculture traditionnelle s'enlise dans une course à la production qui éreinte les gens et le sol. Et les réserves d'énergie fossiles de la planète utilisées par l'agriculture ont dans notre assiette un rendement ridicule. Médiocre machine alimentaire qui consomme dix fois plus d'énergie qu'elle n'en produit.

Les écologistes de l'agriculture existent sur 100 000 hectares en France perdus parmi 30 millions d'autres. Ils attendent un abri plus sûr pour sortir de leur chapelle. Ils font leurs preuves chaque jour, mais leur métier n'est pas de le calculer ni de l'écrire. D'autres sont payés pour cela, sur fonds publics. Ils ne le font pas, du moins pas encore.

Ainsi, avec ses engrais brûlant l'énergie par les deux bouts, son train de pesticides qui, besogne faite, en cache toujours un autre, ses machines toujours plus belles et plus gourmandes, bref, sa société technologique avancée, le paysan aurait perdu son bon sens. Depuis quand ? Depuis que cette industrie lourde, cette entreprise minière qu'est l'agriculture ne dégage plus de profit et que, bon gré mal gré, les industries d'aval, les industries d'amont, ont décidé de nous faire avaler de la valeur ajoutée.

JACQUES GRAAL.

JEUDI 10 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Documentaire : Le gouffre, ou sept jours sous la Pierre-Saint-Martin ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Variétés : Ces chers disparus (Fernandel) ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Feuilleton : Les hommes de rose, de G. Sire, réal. M. Cloche (troisième épisode : Le prisonnier d'Eskyshir).

Albert, le jeune second de Jean Dupuy, est incarcéré en Turquie à la suite d'un accident de la circulation...

21 h. 25, Documentaire : Opération Janus 4 ; 22 h. 10, Série : Caméra je... (Requiem pour un roi vierge).

Premier volet de la trilogie de H.-J. Syberberg sur l'histoire de l'Allemagne, dont Hitler est le dernier épisode, cet opéra surréaliste est plus un fantasme esthétique sur la vie de Louis II de Bavière qu'une reconstitution historique.

23 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie : Lettre ouverte en l'an 2000 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, FILM : LE GRAND AMOUR, de P. Etaix (1969), avec P. Etaix, A. Fratellini, N. Calfan, K. France, L. Mais (N.).

Après quinze ans d'un mariage bourgeois, un homme tombe amoureux de sa secrétaire et rêve au bonheur qu'il pourrait avoir avec elle.

Chronique douce-amère de la vie maritale et provinciale par l'auteur poétique du Soupirant.

21 h. 55, Légendaires : Maison hantée.
22 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM : LA CHARTREUSE DE PARME, de Christian-Jaque (1947), avec G. Philipe, R. Faure, M. Casares, L. Coedel, L. Salou, L. Seigner, T. Carminati (N. Rediffusion.)

En 1821, à Parme, un jeune homme, pris dans des intrigues de cour et aimé de deux femmes, n'arrive pas à trouver le bonheur.

Adaptation en style de roman-feuilleton, de l'œuvre de Stendhal. Un rôle romantique de Gérard Philipe.

23 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Du côté de O'Henry : Un vrai boulevardier ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : célébration de la voix ;

20 h., Théâtre ouvert à Avignon : « l'Affaire Hauser », de M. Raffaeli ; 22 h. 30, Histoire scientifique histoire nationale ; 23 h. 15, VIe rencontre québécoise internationale des écrivains : écrivain et lecteur.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques de charme (Ziehrer, Strauss, Lube) ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

20 h. 30 Festival de Salzbourg... « le Chevalier à la rose », opéra en trois actes de R. Strauss, par l'Orchestre du Staatsoper de Vienne, direct. Herbert von Karajan. Avec G. Janovitz, Y. Minton, L. Popp, J. Carreras, K. Rydl, etc. ; 23 h. 40, Aux quatre coins de l'Hexagone « l'Ouest » ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : mythes et musiques.. Cendrillon : Prokofiev, Rossini, Massenet, sur un conte de Perrault.

VENDREDI 11 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Acilion et sa bande ; 14 h. 20, Série : Peyton Place ; 18 h. 15, Documentaire : Suivez-nous en France ; Le ski dans la vallée des lacs et S.O.S. Mont-Blanc ou les gendarmes des cimes ; 19 h. 10, Jeunes pratique : la planche à voile ; 19 h. 40, Variétés : Ces chers disparus (Fernandel) ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Jean-Baptiste le mal aimé », d'A. Roussin, mise en scène L. Ducreux, réal. L. Folgoas, avec D. Paturel, C. Nicot, C. Nollier.

Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière, acteur et directeur d'une troupe ambulante, dans le personnage de Mascarille, puis onze ans plus tard, la gloire venue, puis deux ans avant sa mort. André Roussin retrouve la vie de l'homme du classique. Une tendre évocation.

22 h. 25, « H » comme hasard : André Roussin (l'aiguillage) ; 22 h. 55, Ciné-première.
23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame : Souvenirs du caf'conc' ; 16 h., Série : Hawaï, police d'Etat (rediff.) ; 16 h. 55, Sports : Nautisme ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie : Lettre ouverte à l'an 2000 (portrait de Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F.) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Feuilleton : Ces merveilleuses pierres (dernier épisode) ; 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (Trois Debré, trois générations) (rediff.).

Le professeur, l'homme politique et l'écrivain. Le grand-père, Robert Debré, est mort récemment. Cette rediffusion « familiale » permet de revoir et d'entendre à nouveau un homme de premier ordre.

22 h. 30, Journal.

22 h. 40, FILM (Aspects du jeune cinéma français) : LA VIE FACILE, de F. Warin (1971), avec H. Serre, M. Bompart, M. Eggerikx, B. Haller, Rufus, C. von Bork.

Un mercenaire, venu d'Afrique, s'installe dans le Midi, se marie, tourmente sa femme et tente de vivre libre comme les gens du Magic Circus.

Un personnage sans intérêt et, malgré un certain délire visuel, une confrontation ratée entre deux univers.

CHAINE III : FR. 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Histoires d'autoroutes, enquête et réalisation P. Grenier.

21 h. 30, Communiquer, réal. H. Polage. (II. — Des écritures à l'imprimerie.)

Ce deuxième volet de l'émission de Roger Stéphane sur la communication, considérée comme le propre de l'homme, présente l'histoire de la transmission à travers les siècles de deux grands textes : les Dialogues de Platon et la Bible.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, La mer en long et en large ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance : Mythologie du cerf ; 8 h., Les matinées d'août : Ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; 8 h. 32, L'actualité avec les distances ; 9 h. 7, A la recherche d'un homme dans la ville ; 10 h., Aux horloges de Paris et de province ; 11 h. 2, Il y a cinquante ans... disparaissait Leos Janacek ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre ; 12 h. 45, Panorama, par Jacques Duchâteau ;

13 h. 30, Entretiens avec... Nadia Boulanger ; 14 h. 15, Feuilleton : Lecture de la France (Mirabeau et les Girondins) ; 15 h. 17, Treize minutes et pas plus, par Daniel Caux ; 15 h. 30, Polymnie, voix de Grèce : Pan, les nymphes et la plaine sacrée ; 16 h. 30, Musique par Serge Kaufmann ; 18 h. 30, Du côté de O'Henry : Cœurs en croix ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : célébration de la voix ;

20 h., Panorama du roman policier noir : Les personnages du roman policier noir ; 21 h. 30, Musique de chambre : Dix variations pour piano (Schubert), par F. Petit ; Deuxième Duo pour violon et piano (A. Berger), par L. Témerson et J.-C. Ambrosini ; Six Mélodies (S. Forster), par A. Althoff et M. Paubon ; Quintette pour cuivres (A. Etler), par l'Empire Brass Quintett ; 22 h. 30, VIe rencontres québécoise des écrivains.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales ; 12 h. 35, D'un carnet d'adresses : cent noms ;

14 h., Estivales ; 17 h. 30, Histoire du jazz ; 18 h. 2, Musiques de charme (Strauss, Duclos, Zeller) ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

21 h. 21, Printemps de Prague 1978 : Sinfonietta de Dobias, concerto pour violon en ré majeur, de Beethoven, et « le Sacre du Printemps », de Stravinski, par l'Orchestre symphonique de la radio tchécoslovaque, dir. V. Valek, avec H. Szeryng ; 23 h. 15, Aux quatre coins de l'hexagone : l'Ouest ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : mythes et musiques... « Roméo et Juliette » (Bellini, Prokofiev, Berlioz, Gounod, Rota, Grippé).

CARNET

Naissances

— M. et Mme Pierre-Frédéric URBAUER, Nicolas et Gaël, sont heureux d'annoncer la naissance de
Julien,
le 7 août, à Paris.

— M. Pierre-Gilles PINGLÉ, et Mme, née Fanny Horaist, ont la joie d'annoncer la naissance de
Benoît.
8, rue de l'Assomption,
75016 Paris.

Mariages

— M. et Mme Jean LALOY,
M. et Mme Leopoldo E. PALACIOS,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,
Anne-Marie et Juan-Miguel.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 31 juillet dernier, à Royaumont.
25, rue Ernest-Renan,
92190 Bellevue.

Décès

— La Rochelle.

Mme André Ameilhaud, son épouse,
L'intendant militaire et Mme Jean-Paul Ameilhaud,
Le docteur et Mme Philippe Crimail,
M. et Mme Jean-Claude Champion,
ses enfants,
Sandra, Xavier Ameilhaud,
François, Bertrand, Delphine Crimail,
Charlotte, Thomas, Martin Champion,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du
général
André AMEILHAUD,
commandeur
de la Légion d'honneur,
officier de la Légion of Merit,
ancien maire-adjoint
de La Rochelle,

muni des sacrements de l'Église, le mardi 8 août, à La Rochelle.
Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 11 août, en la cathédrale de La Rochelle, où le deuil se réunira, à 14 h. 30.

23, rue Albert-Ier,
17000 La Rochelle.

— M. et Mme François Belin-Revillion et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
Denis BELIN,
leur fils et frère,
survenu le 5 août 1978, dans sa vingt-cinquième année.
Le service religieux sera célébré le vendredi 11 août, à 15 heures, à l'église de Dourd'hal (Moselle).
Ni fleurs ni couronnes.
57500 Dourd'hal.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. André BOUSSAC,
survenu subitement le 7 août 1978, dans sa quatre-vingt-onzième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité.
De la part de :
Mme André Boussac,
M. et Mme François Thiault et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Corpet et leur fille,
M. et Mme Pierre-André Boussac et leurs filles.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Herpin-Gainet,
M. et Mme J.-L. Ozanne et leurs enfants,
M. et Mme J. Gainet et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre-François GAINET,
survenu le 7 août, dans sa soixante-quatrième année.
Les obsèques auront lieu le samedi 12 août, en l'église de Villejuif (94800), à 8 h. 45 (place de la mairie).

— Mme Charles Godard, son épouse,
M. Jean Godard et Mlle Aline Godard, ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Charles GODARD,
ingénieur E.C.P.,
Médaille de la France libre,
Kings Medal for Service (K.M.S.),
Mérite syrien et libanais,

survenu le 4 août 1978, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 8 août 1978.
Priez pour lui.

— Monique et Marc MARETTE-BUTTEL,
Et Antoine,
font part du décès de
Vincent,
âgé de huit ans.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Eroudeville (Manche), le 9 août 1978.
1, rue du Chef-Saint-Jean,
78400 Chatou.

Les personnes qui désireraient manifester leur sympathie peuvent envoyer leurs dons à l'Institut Gustave-Roussy, service de pédiatrie, professeur Odile Schweisguth,
94800 Villejuif.

— Mme Henriette Ochsenbein,
M. et Mme Jean Ochsenbein,
M. et Mme Jacques Ochsenbein,
M. et Mme Yvon Prévost,
Philippe, Denis, Pascal, Thierry, Olivier et Florence,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile OCHSENBEIN,
dit Jean Berthaud,
directeur d'école honoraire,
membre de la Société des auteurs,
sociétaire des Artistes indépendants,

leur époux, père et grand-père,

survenu le 5 août 1978, dans sa soixante-dix-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu le 8 août 1978, au cimetière de Souancé-au-Perche.
« La Borde » Souancé-au-Perche,
28400 Nogent-le-Rotrou.

— La famille et les amis de
Stéphanie Adrien TIXIER,
vice-présidente
du Conseil national
des Femmes françaises,
ont le regret de faire part de son décès survenu, le 9 août 1978, à Paris.
De la part de :
Sa nièce Mme Gabrielle Deutschman.
25, quai des Grands-Augustins,
75006 Paris.

[Mme Stéphanie Adrien Tixier était la veuve d'Adrien Tixier qui fut, avant la deuxième guerre mondiale, sous-directeur du Bureau international du travail puis, à la Libération, ministre de l'Intérieur dans le gouvernement du général de Gaulle.]

Anniversaires

— Le 14 août 1977
Jean DELAS
nous quittait.
Pour le premier anniversaire de son rappel à Dieu, une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, aimé, et gardent son souvenir en union avec la messe qui sera célébrée à Varengeville-sur-Mer.

Bienfaisance

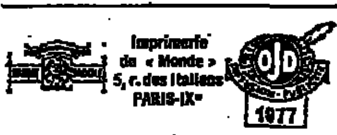
— Le Secours populaire français organise, le mardi 15 août à 15 heures, à la salle Wagram, un gala de variétés pour mille cinq cents personnes âgées habitant la capitale. Les invitations peuvent être retirées, 13, rue de Bellefond, Paris-9e (métro Poissonnière).

Visites et conférences

VENDREDI 11 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Guillier : « Manufacture des Gobelins ».
15 h., entrée de la basilique, à Saint-Denis, Mme Legregeois : « Les rois maudits ».
15 h., 20, rue Marie-Rose, Mme Pennec : « Chapelles et cité d'artistes dans le quartier de la Tombe-Issoire ».
21 h. 30, 6, place des Vosges, Mme Zujovic : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges ; le Marais » (A travers Paris).
14 h. 45, 42, avenue des Gobelins : « Les ateliers des Gobelins » (Paris et son histoire).
21 h., métro Maubert-Mutualité : « L'église Saint-Séverin » (Tempila).

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 148

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV			■					■	■
V						■			
VI					■				
VII						■			
VIII	■				■				
IX		■		■					
X						■			
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Déplorable quand elle est triste. — II. Rester à côté. — III. Sont bons à repasser quand ils ont séché. — IV. Préposition ; Sorte de pâté. — V. Secrétaire de Rodin ; Se fait souvent sur le champ. — VI. Poussé par les Bacchantes ; Conduisit. — VII. Comme du papier à musique ; Sans taches. — VIII. Se perd ou se gagne près d'un filet ; Lieu de paisibles réunions. — IX. C'est toute une théorie ! — X. Le coup de pied de l'âne : Entre en tournant. — XI. Qui peut faire croire qu'on déménage.

VERTICALEMENT

1. Traiter comme un cornichon ; Le dernier était pour les lions. — 2. Loin d'être claires ; Point de départ vers l'infini. — 3. Vaut un point ; Mettras en demeure. — 4. Groupe d'oasis ; Particule. — 5. Suprême refuge du malheureux ; N'a pas cours en France. — 6. Occupe une position allongée ; Cela vaut de l'or ! — 7. Qui ne suit pas. — 8. Peut servir pour le gaz ; Résistance passive. — 9. Tentèrent un matérialiste ; Où il y a un défaut.

Solution du problème n° 2 147

Horizontalement

I. Monogames. — II. Utilement. — III. Lè ; Inerte. — IV. Traversin. — V. Père ; Et. — VI. Corsés ; Ro. — VII. Ode ; Ver. — VIII. Lô ; Assis. — IX. Orage. — X. Râles ; Uni. — XI. Etes ; Osés.

Verticalement

1. Multicolore. — 2. Oter ; Odorat. — 3. Ni ; Apre ; Ale. — 4. Olives ; Agés. — 5. Généreuses. — 6. Amères. — 7. Mers ; Virus. — 8. Entières ; Ne. — 9. Stentor ; Bis !

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10-08-78 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 11-8-78 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 10 août à 0 heure et le vendredi 11 août à 24 heures :

La hausse de pression qui a débuté en France s'accentuera au cours de ces deux jours. Toutefois, une perturbation océanique, qui se dirigera vers l'Irlande, risque de toucher l'extrême ouest de notre pays vendredi soir.

Vendredi 11 août, le temps sera généralement ensoleillé en France. Il y aura cependant des brumes ou des brouillards le matin dans le Nord, le Nord-Est, le Centre et le Sud-Ouest, des nuages passagers l'après-midi en toutes régions. Le soir, le ciel deviendra très nuageux sur l'extrême ouest et il pleuvra un peu la nuit.

Les vents seront faibles et les températures maximales atteindront 22 à 24 degrés dans le Nord, 26 à 28 degrés dans le Midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 10 août, à 8 heures, de 1 019,2 millibars, soit 764,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 août ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 20 et 12 ; Bordeaux, 21 et 13 ; Brest, 18 et 9 ; Caen, 17 et 11 ; Cherbourg, 16 et 13 ; Clermont-Ferrand, 18 et 9 ; Dijon, 18 et 12 ; Grenoble, 20 et 8 ; Lille, 18 et 11 ; Lyon, 20 et 13 ; Marseille, 25 et 16 ; Nancy, 18 et 11 ; Nantes, 20 et 12 ; Nice, 25 et 16 ; Paris-Le Bourget, 19 et 12 ; Pau, 21 et 9 ; Perpignan, 24 et 15 ; Rennes, 19 et 9 ; Strasbourg, 19 et 12 ; Tours, 20 et 12 ; Toulouse, 23 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 14 degrés ; Amsterdam, 19 et 9 ; Athènes, 33 et 24 ; Berlin, 18 et 13 ; Bonn, 20 et 12 ; Bruxelles, 20 et 13 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 22 et 19 ; Genève, 18 et 10 ; Lisbonne, 27 et 16 ; Londres, 19 et 11 ; Madrid, 30 et 13 ; Moscou, 25 et 17 ; New-York, 29 et 21 ; Palma-de-Majorque, 28 et 15 ; Rome, 26 et 15 ; Stockholm, 20 et 12.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 août 1978 :

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 45-0118 du 19 décembre 1945, portant règlement d'administration publique pour l'application du statut des avoués.

UN ARRETE

● Fixant les conditions de dépôt des demandes d'autorisations valables en 1979 pour les transports routiers de marchandises effectués dans le cadre du contingent communautaire ou du contingent multilatéral.

UN AVIS

● Aux importateurs relatif au tarif des prélèvements agricoles et des montants compensatoires monétaires applicable à l'importation en provenance des pays tiers.

Les services ouverts ou fermés pour les fêtes du 15 août

PRESSE. — Les quotidiens paraîtront normalement le mardi 15 août.

BANQUES. — Fermées du vendredi 11 au soir au mercredi 16 août au matin.

BOURSE. — Fermée lundi.

GRANDS MAGASINS. — Les grands magasins parisiens seront ouverts aux heures habituelles le lundi 14 août, à l'exception des Magasins Réunis, des Trois Quartiers et de Madelios. Ils seront tous fermés toute la journée le mardi 15 août.

P.T.T. — Lundi 14 août, les bureaux de poste seront ouverts le matin jusqu'à 12 heures. Les usagers pourront y effectuer les opérations postales habituelles. Il y aura une seule distribution de courrier à domicile. Le mardi 15 août, les bureaux de poste seront fermés. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile. Toutefois, resteront ouverts les bureaux de poste qui le sont habituellement le dimanche. Ces bureaux assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance parvenus la veille ou les jours précédents et adressés soit poste restante soit aux abonnés des boîtes postales. En outre, un bureau sera ouvert de 8 heures à 12 heures au chef-lieu de département.

R.A.T.P. — Service réduit des dimanches et jours fériés le mardi 15 août.

S.N.C.F. — La S.N.C.F. mettra au départ des gares parisiennes le vendredi 11 août 434 trains dont 81 supplémentaires.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne indique que ses *guichets et services d'accueil situés :* 10-12 et 18, rue Viala (Paris-15e), 64-68, rue du Dessous-des-Berges (Paris-13e), 9, rue de Liège (Paris-9e), 78, rue du Général-de-Gaulle (Maisons-Alfort), Tour Ouest, Carrefour-Pleyel (Saint-Denis), 36, avenue F.-Joliot-Curie (Garges-lès-Gonesse), 119-121, av. Jules-Quentin (Nanterre) seront fermés au public du lundi 14 août à 12 heures au mercredi 16 août au matin. Cependant, le lundi 14 août, après-midi, les centres de diagnostics et de soins ainsi que les cliniques dentaires resteront ouverts aux heures habituelles.

LA CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE-MALADIE DE L'ILE-DE-FRANCE indique que ses services seront fermés les lundi 14 et mardi 15 août. Par contre, ils seront ouverts le samedi 12 août, de 8 h. 30 à 11 h. 30. Le paiement des rentes accident du travail sera effectué à dater du mercredi 16.

SECURITE SOCIALE. — Les guichets seront exceptionnellement ouverts le samedi 12 août de 8 h. 30 à 12 heures dans les centres de paiement ou dans les services chargés de régler les prestations au public. Les centres et les services, fermés les lundi 14 et mardi 15 août, seront ouverts normalement au public le mercredi 16.

LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-VIEILLESSE des travailleurs salariés signale que ses bureaux seront fermés le lundi 14 et le mardi 15 août au siège, 110-112, rue de Flandres, Paris-19e, et dans les antennes, 5 et 7, rue G.-Enesco, Echat 300 (Créteil), immeuble Ordinal, rue des Chauffours (Cergy-Pontoise), tour de bureaux (Rosny-sous-Bois). Par contre, la permanence du samedi 12 août est maintenue.

MUSEES. — Tous les musées nationaux et toutes les expositions seront fermés le mardi 15 août, à l'exception du Musée national du château de Versailles et des Trianons.

Le Musée des arts décoratifs sera fermé ainsi que les expositions les lundi 14 et mardi 15 août.

La Bibliothèque nationale et le Palais de la découverte seront fermés les lundi 14 et mardi 15 août.

Le musée Marmottan sera fermé le lundi 14 août mais ouvert le mardi 15 août.

Les musées de l'hôtel national des Invalides (Musée de l'armée, Dôme royal, église Saint-Louis) seront ouverts normalement, et notamment le mardi 15 août de 10 heures à 18 heures sans interruption. Le public pourra avoir accès au tombeau de Napoléon jusqu'à 19 heures. La projection permanente de documentaires et de grands films en exclusivité sur les guerres de 1914-1918 et 1939-1945 (troisième partie : 1944-1945) aura lieu dans la salle de cinéma du Musée de l'armée de 14 heures à 18 heures. Le Musée des plans-reliefs sera fermé, comme d'habitude, le dimanche matin 13 août et le mardi 15 août toute la journée.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
1	1	tous groupes	50
	71	tous groupes	150
	6 721	tous groupes	2 550
	01 771	tous groupes	10 150
	54 491	groupe 2	10 050
		autres groupes	2 050
2	1 942	tous groupes	1 000
	54 492	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
	43 382	groupe 5	100 000
		autres groupes	2 000
3	73	tous groupes	100
	193	tous groupes	200
	553	tous groupes	200
	993	tous groupes	200
	09 213	tous groupes	10 000
	54 493	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
	65 833	tous groupes	10 000
	98 063	tous groupes	10 000
4	04	tous groupes	100
	14	tous groupes	100
	714	tous groupes	300
	774	tous groupes	200
	864	tous groupes	200
	5 944	tous groupes	1 000
	9 084	tous groupes	2 500
	54 494	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
5	95	tous groupes	100
	54 495	groupe 2	10 100
		autres groupes	2 100
	80 575	tous groupes	10 000
	44 105	groupe 2	100 000
		autres groupes	2 000
6	126	tous groupes	200
	616	tous groupes	200
	2 716	tous groupes	100
	39 186	tous groupes	10 000
	54 496	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
	79 116	tous groupes	10 000
	90 526	tous groupes	10 000

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
7	77	tous groupes	100
	1 177	tous groupes	1 100
	4 767	tous groupes	1 000
	54 497	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
8	8	tous groupes	50
	818	tous groupes	250
	118	tous groupes	550
	3 388	tous groupes	1 050
	9 838	tous groupes	1 050
	54 498	groupe 2	10 050
		autres groupes	2 050
	54 538	tous groupes	10 050
	69 578	groupe 3	100 050
		autres groupes	2 050
9	2 099	tous groupes	1 000
	8 929	tous groupes	1 000
	30 269	tous groupes	10 000
	22 319	groupe 4	100 000
		autres groupes	2 000
	84 809	groupe 1	100 000
		autres groupes	2 000
	54 499	groupe 2	2 000 000
		autres groupes	20 000
0	2 870	tous groupes	1 000
	33 000	tous groupes	10 000
	54 490	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
	77 860	tous groupes	10 000

TRANCHE DES GERANIUMS
TIRAGE DU 9 AOUT 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE JEUDI 17 AOUT 1978
à SAINT HILAIRE-du-HARCOUËT (Manche)
78 — 36e

LOTO — TIRAGE No 32

3 16 18 21 40 46

NUMERO COMPLEMENTAIRE 8

PROCHAIN TIRAGE LE 17 AOUT 1978 VALIDATION JUSQU'AU 16 AOUT APRES-MIDI

SPORTS

ATHLETISME. — *L'Allemand de l'Est Wolfgang Schmidt a amélioré de 30 cm le record du monde du lancement du disque avec un jet de 71,16 m, le 9 août, à Berlin-Est. L'ancien record appartenait à l'Américain Mac Wilkins.*

FOOTBALL. — *Victime, le 8 août à Saint-Etienne, de fractures du péroné et des deux malléoles, Michel Platini a été opéré le 9 août à la polyclinique de Gentilly (Meurthe-et-Moselle). Il devra conserver un plâtre à la cheville pendant deux mois. Son indisponibilité devrait durer quatre mois.*

CYCLISME. — *Le colonel Richard Marillier, directeur technique national, a communiqué le 9 août la liste des quatorze coureurs professionnels présélectionnés pour le championnat du monde sur route qui sera organisé le 27 août sur le circuit du Nurburgring (R.F.A.) : Bernard Hinault, Jacques Esclassan, Bernard Thévenet, Jean-René Bernaudeau, Jacques Bossis, Bernard Bourreau, André Chalmel, Jean Chassang, Gilbert Chaumaz, Yves Hezard, Michel Laurent, Roger Legeay, Maurice Le Guilloux et Mariano Martinez. La sélection définitive, communiquée au plus tard le 16 août, comprendra douze coureurs.*

Bourses

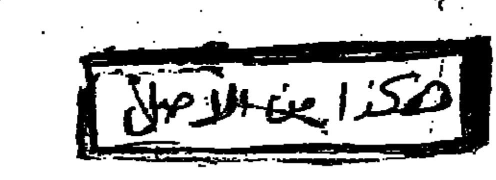
● *Bourses de la Vocation.* — C'est le 31 août qu'expire le délai de remise des dossiers de candidature aux bourses de la Vocation. Ces bourses, d'un montant de 12 000 F, seront attribuées en décembre à vingt-cinq jeunes gens de nationalité française, âgés de dix-huit à trente ans, pour les aider à réaliser un projet.

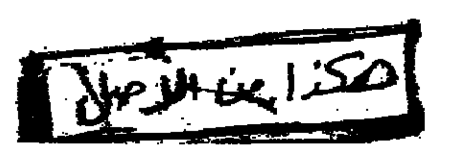
★ Fondation de la Vocation, 20, av. Mac-Mahon, 75017 Paris. Tél. : 380-62-35.

Documentation

● *Une librairie « berbère » à Paris.* — Une librairie qui se propose de réunir et d'offrir tout ce qui s'écrit sur l'Afrique du Nord et la culture « amazigh » (berbère) s'est ouverte récemment à Paris. Cette librairie souhaite devenir un lieu de rencontre *« pour tous les Imazighen sans exclusive de langue, de pays ou d'idéologie ».*

★ Librairie Adlis Amazigh, 46, rue Léon-Frot, 75011 Paris. Tous les jours de 14 h. 30 à 19 h. 30, sauf dimanche. Tél. 380-30-40.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi

DEUTZ FRANCE
DIVISION HUMBOLDT WEDAG

recherche

POUR SON SERVICE CIMENTS ET CHAUX

INGÉNIEURS DE PROJET

Ils seront chargés de l'établissement des dossiers techniques et commerciaux de soumission en liaison avec la Maison-mère.

Ils auront :
— une parfaite connaissance des techniques cimentières et au moins 2 à 3 années d'expérience ;
— la maîtrise de la langue allemande ;
— de bonnes connaissances en anglais ;
— le sens du dialogue et des contacts humains.

De fréquents voyages à l'étranger nécessitent une certaine disponibilité de la part des candidats.

La rémunération sera définie en fonction de l'expérience acquise.

Adr. lettre manuscr., C.V. détaillé, photo et prét. à
DEUTZ FRANCE S.A.
Division Humboldt Wedag
171, avenue Charles-de-Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
A l'attention du Chef de Service Cimenterie.

S.I.B.
pour développer sa DIRECTION INFORMATIQUE rech.

1 CHEF DE PROJET
NIVEAU INGENIEUR
— Expérience : 5 ans.
— Connaiss. en métrologie et contrôle de processus.
— Programmation assembleur et temps réel.
— Connaissance de la langue allemande souhaitée.

ANALYSTES PROGRAMMEURS
— Programmation assembleur Fortran ou Basic.
— Temps réel.
— Niveau maîtrise informatique ou équivalent.
— Langue allemande souhaitée.

PROGRAMMEURS
— Assembleur, Fortran ou Basic. Expérience 2 ans.

CODIFIEURS
— Connaissance de la langue anglaise souhaitée.

Lieu de travail : Paris. Libres rapidement.

Transmettre C.V., photo, délai de préavis et prét. à S.I.B., DIRECTION INFORMATIQUE
2, rue du Bois-de-Boulogne
75116 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE proche banlieue Sud Paris, recherche

JEUNES
INGÉNIEURS ELECTRONICIENS
DIPLOMES
Position I ou II

Pour études avancées dans le domaine du traitement du signal.

Travail d'équipe
Expérience souhaitée mais non indispensable.

Adresser C.V. détaillé et rémunération souhaitée à nº 74.600 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

CENTRE DE FORMATION GRANDE DISTRIBUTION recherche

ANIMATEURS VACATAIRES
— PRODUITS FRAIS et BOUCHERIE.
Relations humaines, sociales. Organisation gestion Magasins.

Envoyer C.V. et prétentions à nº 74.472, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Sté Transports Internationaux recherche

TAXATEUR
EXPERIMENTE
pour son service facturation
— Libre de suite.
— Ambiance agréable.
— Rémunération en fonction des qualifications.
Ecr. nº T 007332 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Pour lancement nouvelle revue d'information recherchons

SECRÉTAIRE de RÉDACTION
ayant expér. du journalisme, connais. des problèmes du tiers-monde (en part. de l'Asie S.-E.). Sens des responsabilités, initiative et du travail d'équipe. Adresser C.V. et références sous nº T 007342 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

SOFIPREST RECHERCHE
TRADUCTEUR
ALLEMAND-FRANÇAIS
Téléph. 355-47-62.

emplois internationaux

Important cabinet Conseil en Oragnisation recherche

Ingénieur

CENTRALE, SUP ELEC...
débutant ou ayant 2 ans maximum d'expérience d'organisation acquise dans un cabinet ou dans une entreprise industrielle, parlant espagnol, disponible immédiatement, pour lui confier une mission de 2 ans au Vénézuela (Caracas).
Conditions de séjour intéressantes.

Adresser C.V. et photo sous référence 3747 à Madame BORDES

GAMMA Sélection
6, place d'Estienne d'Orves 75009 Paris

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE

CAMEROUN

recherche

ADJOINT DIRECTEUR D'ACTIVITÉS

- Résidence Douala.
- Le candidat, de niveau ingénieur ou E.S.C., devra avoir de fortes connaissances en gestion.
- Une expérience commerciale en Afrique est souhaitée.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo à G. de la BRIERE, Le Bété - 74130 Mont-Saxonnex.

emplois régionaux

TRÈS URGENT

LA VILLE DE MENTON (ALPES-MARITIMES) (classée de 40.000 à 80.000 habitants)

demande

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Mutation ou recrutement direct

Adresser candidature et curriculum vitae détaillé à M. le Maire de Menton, B.P. 102, 06500 Menton cedex

demandes d'emploi

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS
24 ans, 5 ans expér., cherche PETIT SECRETARIAT DE DIRECTION
5 X 8. Libre 1er septembre.
Mlle BECHERBLUT
20, Grande-Rue, 91-Juvisy

J.F. 28 ans, Sc. Po, lic. droit, I.A.E., langues angl., espagnol, 1 an fiscalité cabinet internat., ch. pl. ds service juridique ou gestion du personnel. — Ecrire référ. nº T 7.344 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

J. F. 28 ans, opératrice L 8000 Burroughs, 4 ans expér., esprit vif et dynamiq. Libre de suite. Ecr. nº 6.049, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DACTYLO tape à domicile tout texte, roman, thèse, scénario, etc. Travail soigné, orthographe assurée. Téléphoner 337-40-87

PROFESSEUR Université américaine, directeur programmes internationx, parfaitem. biling., rech. position analogue ds Université française ou entreprise. Ecrire nº 752.423 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

propositions diverses

Pour collection achète monnaies démonétisées, même récentes. Tél. le matin 577-14-29.

capitaux ou proposit. com.

Domiciliations cciales, secrétar., assur., pub., télex, à partir de 85 F - Téléphone : 238-11-40

occasions

Vends 6 éléments bibliothèque, simples, couleur noyer. Prix 100 F pièce. Téléph. 236-95-91, heures bureau.

EN SOLDE MOQUETTE ET REVETEMENTS MURAUX, 1er et 2e choix. 50.000 m² en stock. Téléph. 589-86-75.

PIANOS soldés chez D. Magne
Remises exceptionnelles sur pianos à queue et droits, d'étude et de grandes marques (Bösendorfer, Blüthner, Ibach, Zimmermann, etc.) pour excédent de stock ou défauts d'aspects.
Neuf et occasion. Garantie 10 a. pièces et main-d'œuvre.
D. MAGNE, 58, rue de Rome-8e
Téléphone : LAB. 38-90 et 21-74

autos-vente

8 à 11 C.V.

URGENT vds FORD TAUNUS 9 CV, 44.000 km Prix 17.000 F Tél. 555-83-41, entre 18 et 22 h.

CX 611 78 Toutes options
Comme neuve. Tél. 737-69-50

+ de 16 C.V.

ROVER 3500 B.A. 78
2.000 km. Crédit + garantie 1 ans - 548-97-69

bateaux

SOGEMER
vend quelques bateaux en excellent état ou possibilité reprise de leasing à des prix sous « Argus » :
— Forban MK 2, 1977
— Etap 22, 1976
— Delph 24, 1977
— Fairline Vixen, 1977
— Sea Ray C.C. 220, 1976
— Arcoa 680 DC, 1969
— Arcoa 960 DC, 1976
Tél. : 16-1-283-41-96 Paris

Loue voilier 9/12 M. septembre, Méditerranée. Intérieur acajou, confortable. DUSSER, 121, rue Saint-Lazare, 75008 PARIS. Téléph. 292-00-44.

L'immobilier

appartem. vente

Paris Rive droite

RANELAGH
Pptaire vend DUPLEX, très beau séjour, rotonde, balcon, 6 m. hauteur sous plafond, ét. élevé, asc., 2 CHAMBRES, salle de bains, cuisine. — 734-73-88.

EXELMANS près
Villa Sardou, charmant petit hôtel particulier. 5/6 pièces avec terrasse sur parc.
FRANK ARTHUR - 766-01-69

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des TOURNELLES
Rénovation de qualité. Du STUDIO au 6 PIECES en Duplex. Vis. : jeudi, vendredi, 14 à 19 h. ou téléphoner au 584-64-00

Dans bel imm. 3 p., cuis., w.-c., 150.000 F. Propriét., vendredi, 15 à 18 h. ; samedi, 10 à 12 h. 4, PASSAGE MONTGALLET.

MARAIS, près Beaubourg 2 pièces, cuisine, salle de bains, wc, entrée. Calme. Clair. Appartement refait neuf. Cave. Téléphone 170.000 F. Ce jeudi 10 août, de 18 h. à 21 h. 81, rue du Temple

Paris Rive gauche

RUE BONAPARTE
Pptaire vend GRAND STUDIO ET 2 P., salle de bains, w.-c., grande cuisine, TT CONFT, sur belle cour ravalée, SOLEIL. Téléph. 734-98-06, heures bureau.

RUE BONAPARTE
Pptaire vend immense séjour, 2 CHAMBRES, dressing, sal. de bains, w.-c., cuis., impeccable, calme. 734-98-06, heures bureau.

VAL-DE-GRACE, 56 M2. Dans bel imm., ascens., living double + 1 chambre, tout confort, totalement restauré, 365.000 F. Visites 17 h. à 20 h. Tous les jours : 29, RUE BERTHOLET, ou tél. 322-15-76. Le soir 622-04-16.

Placement garanti
STUDIOS MIRABEAU
115.000 F. RENOVES
Imm. standing. Livraison immédiate. Visite de 12 h. à 15 h. Ts les jours, 39, rue des CEVENNES ou téléph. au 322-11-68 et le soir au 722-77-34

RARE - MONTPARNASSE près HOTEL SHERATON
CHARME FOU
Maison particulière avec jardin terrasse et APPARTEMENTS en DUPLEX 4/5 PIECES, 75 à 120 M2, à partir de 5.500 F le M2. Restauration luxueuse. Il faut voir de 13 h. à 18 h. tous les jours, 128, r. du CHATEAU ou téléphoner au 322-11-68 et le soir au 566-68-03

SAINT-JACQUES. Appartements CARACTERE, 85 m² et 130 m² env., poutres, chem., gd living. Directement pptaire : 770-21-09.

Région parisienne

Appart. 70 m², imm. neuf, tout confort, Boulogne. Prix intéres. Ecr. nº 2.933, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

immeubles

Ach. IMMEUBLES libres ou occupés, terrains, pavillons. Paie comptant par-devant notaire. Me tél. 878-95-86, heures bur.

Particulier vend important IMMEUBLE DE RAPPORT à rénover centre ELBEUF (76). Ecrire HAVAS NANCY, nº 332.

locations non meublées Offre

Paris

Mº PLACE-DES-FÊTES
Face sortie COMPANS
IMM. NEUFS jamais habités
— STUDIO 35 M2 .... 1.060 F
— 2 PCES 50 M2 .... 1.400 F
— 3 PCES 71 M2 .... 1.680 F
— 4 PCES 91 M2 .... 2.360 F
— 5 PCES 108 M2 .... 2.750 F
park. s/sol et provisions s/charges compris. - Garderie dans l'imm. sous réserve autorisation ministér. + étage médical. Vis. lundi, mercredi, de 13 h. à 19 h., samedi, de 10 h. à 18 h. : PLACE DES FETES à côté du Magasin RADAR

locations non meublées Demande

Paris

LOUEZ votre APPART. avec toutes garant. Paris - proche banlieue : 387-62-04

Région parisienne

Etudes cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Mº Opéra.
84, rue d'Alésia, Mº Alésia.
Frais abonnem. 350 F. 266-52-04.

locaux commerciaux

AU CŒUR DE MULHOUSE
COMPLEXE COMMERCIAL

Emplacement premier ordre
Toutes possibilités aménagement

S.M.C.I. 1 bis, place de la République,
68100 MULHOUSE
Tél. (89) 46-10-92

fonds de commerce

MENTON COTE D'AZUR
Part. vend, cause familiale, murs et fonds hôtel pension, 40 chbres, privé 4 P., jardin agrément. Remplissage 90 %. Affaire saine. 1.950.000 F, prix justifié. Tél. le soir après 20 h. au (16-93) 35-74-69

SUD-OUEST, vends murs de pharmacie, 300.000 F, bon rapp. Ecr. BABOK, Sauveterre, 30150 Roquemaure, ou (66) 89-24-12.

Part. à part. URGENT cause fatigue, vend bar-rest., très bien placé. Prix 600.000 F comptant. Téléph. 607-51-29.

Vends avec facilités ou échange contre propriété magnifiq. restaurant, murs et fonds, plein centre gde ville Ouest, 200 places assises, bon chiffre d'affaires, superficie 900 m². — Ecrire M. SANTONI, 20, avenue Emile-Sari, 20200 BASTIA.

Fonds de commerce à vendre, artisanat, brocante, villa touristi. du Lubéron, habitation de caractère, vue impren., petit loyer. Téléph. (90) 75-83-40.

Cause départ retraite vds splendide magasin cristaux, orfèvrerie, cadeaux, avec logement, gd standing, tenu 25 ans, gros rapport. Ecr. Mme LAURENS, 22, rue Droite, 12100 MILLAU.

TOULOUSE. Ouverture centre commercial au cœur de la ville, baux commerciaux, sans pas-de-porte, magasin tous commerces, emplacement premier ordre, parking public assuré.

Ecrire Société WINDSOR, 4, place Occitane, TOULOUSE. Téléph. 16 (61) 21-18-20.

Boutiques

URGENT Société à référence premier ordre recherche Boutique ou Bureau 40 à 60 m2, 7e, 8e, 16e, Neuilly. Téléph. : 322-11-68 ou le soir au 566-68-03

viagers

Rech. APPARTEMENTS PARIS ou PAVILLONS proche banlieue. Viagers libres ou occupés. Société GERARD, 805-33-97.

maisons de campagne

PERIGORD NOIR, 1 km. 500 village touristique, ancienne ferme, grange, bergerie aménageables. Toiture et murs bon état. Eau, électricité. Vue. 6 ha 63 seul tenant, belle forêt. 200.000 F. Téléph. (53) 61-70-04.

villas

BEZIERS, 15 km. mer, BELLE VILLA 6 pièces, hall, tout conft, dépend. Téléph. (58) 65-16-25.

PROVENCE, dominant le Rhône, vends villa tout conft, sur 1 ha terrain. Prix élevé justifié. — Ecr. BABOK, Sauveterre, 30150 Roquemaure, ou (66) 89-24-12.

BOIS D'ARCY, à MIN. GARE. Sur 590 m², solide construction comprenant : cuisine, séjour, cellier, chaufferie, garage. A l'étage : 4 chbres, sal. de bains. Au calme. Prix demandé : 580.000 F. TEL. 045-29-09.

ST-MAUR, RESIDENT., 5' RER. Belle villa 6 pces, tout confort, jardin paysagé, parfait état. Prix 660.000 F. Tél. 283-81-42.

pavillons

LIMOUSIN VERT
Secteur de Meymac
A vendre pavillon pierres naturelles, vue et environnement imprenables, intérieur équipé, décoration type suédois. 140.000 F à débattre.
Ecr. nº T 7.333 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

1735 PAVILLONS VILLAS
Autour de Paris, 0 à 120 km.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
VENEZ, TEL., ou ECRIVEZ : MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.**
27 bis, av. de VILLIERS 75017 PARIS - 757-62-02

fermettes

ARDENNES VENDS FERMETTE
4 PCES poss. agrandir. Eau, él. accès par chemin priv. Terr. 2.000 m2. Px 300.000 F. Téléph. : (24) 36-20-10

VALLÉE DE LA LOIRE
165 km Sud Paris
TRES BELLE FERME AMENAGEE
Beau séj. rustique avec cheminée et poutres apparentes, 5 chambres, cuisine, salle d'eau, w.-c. ; garage, grange, écurie sur terrain clos de haies 3.000 m2. Le tout en très bon état. Prix : 286.000 F, traite avec 30.000 F comptant + crédit.
TRANSACTIONS PAYS DE LOIRE
7, rue Champault
45360 Châtillon-sur-Loire
Téléph. : (16) 38-31-00-34

A SAISIR
Au nord de la Creuse, dans rég. touristique, fermette construct. pierre, toiture très bon état.
4 GRANDES PIECES Four à pain + belle grange indép. en bon ét., terr att. 2.500 m2. Eau, él.
PRIX 65.000 F
Av. 20 %, solde sur 10 ou 15 a. PROGECO, 33, av. Gambetta 23000 GUERET
Téléph. : (16-55) 52-50-87.

propriétés

FORET RAMBOUILLET, près Houdan, Ppté 250 m² habitables, jardin 2.000 m² + possib. 6.000 m². I.C.C.I., 359-07-55.

6 km. BIARRITZ. Belle propriété 1975, dans site exceptionnel. Parc 13.700 m². Villa principale + maison séparée 6 p., 3 bains, tout confort, 2 garages. 700.000 F. Téléphoner à PARIS : 370-42-02, après 19 h. 30.

PRÈS LAC
35 km Carcassonne, montagne noire, versant méditerranéen, coq. mais. pl.-pd, hab. ste, gd séj., 3 ch., c., wc, s. eau, gar. S/1.000 m2 cl. 210.000 av. 10 %.
AVIS 4, r. Verdun, Carcassonne (16) 68-25-76-55 et 25-03-91 ou Paris 274-24-45

746 PROPRIETES
De la Fermette au Château
Autour de Paris : 0 à 120 km
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
VENEZ, TEL., ou ECRIVEZ
MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.**
27 bis, avenue de VILLIERS 75017 PARIS - 757-62-02

domaines

A vendre dans le GERS 10.000 m² terrain, tour XIVe siècle à restaurer. S'adresser au (58) 58-01-29.

châteaux

CHATEAU DE JARNAGES

Dans la vallée de Verroux, au cœur d'un grand parc, flanqué d'une tour ronde, RAVISSANT CHATEAU début 17e s., 10 p. + sanit., dépend. Vastes terrains environn. de 4 ha. Quelques restaurations à envisager.

PRIX 550.000 F

Possibilité crédit 80 %.
PROGECO 3, B.P. 159,
90, avenue du Général-de-Gaulle,
03105 MONTLUÇON CEDEX.
Téléph. 16 (70) 28-30-30.

manoirs

Limite ENGHIEN (95). Ppté 180 m² habitables + 90 m² de communs. 860.000 F. SOGIDEC, 359-94-04.

SARTHE. Partic. MANOIR 16e, 20 hectares, rivière, douves. — ULM, 19, rue du Dr-Arnaudet, 92190 MEUDON. Téléph. 027-12-90, 325-72-87.

FAITES DE VOTRE INVESTISSEMENT PIERRE 2 COUPS :

1. Accroissement de votre capital.
2. Haute rentabilité.

Aujourd'hui votre argent vaut cher. Si vous le laissez dormir, que vaudra-t-il demain ?
Sachez utiliser tous les avantages de l'immobilier ancien restauré...
Ex : fiscalité favorable.
...Nous pouvons peut-être vous être utile...



Compagnie Française d'Investissement
8 av. Hoche 75008 Paris
563.11.40

Je souhaite connaître mes avantages en investissant dans l'immobilier ancien restauré.

Téléphonez-moi bureau : ....
domicile : ....
NOM ....
ADRESSE ....

Vous êtes à Paris pendant les vacances...

profitez en



pour visiter... Orphée.

des appartements de qualité ceinturés de balcons



Réalisation MANERA S.A.
Renseignements et vente sur place : Immobilière IENA
79 quai André Citroën 75015 Paris. Tél. 575.30.63

OFFICIERS MINISTÉRIELS

SERVICE DES DOMAINES
Adjudication
le 25 septembre 1978 à 14 h. 30, à GRENOBLE
Salle des Concerts, Passage du Palais de Justice

CHATEAU D'URIAGE

12e - 15e et 16e siècle
à SAINT-MARTIN-d'URIAGE - 14 km de GRENOBLE
16 km de CHAMROUSSE - à proximité de la station d'URIAGE-LES-BAINS

LIBRE

Comprenant :
— LE CHATEAU sur escarpement boisé - Superficie utile : 1.700 m2
— Terrain d'assiette : 5.900 m2
— Bois : 10 ha 19 ares 30 ca
— Conciergerie

MISE A PRIX : 350.000 FRANCS

Visite sur rendez-vous à partir du 15 août
Téléphone : (76) 54-72-72 (poste 492)
RENSEIGNEMENTS et CONSULTATION du CAHIER DES CHARGES :
Direction des Services fiscaux (Domaine), 33, cours Jean-Jaurès, B.P. nº 1114 - 38022 GRENOBLE CEDEX - Tél. (76) 87-89-80 (poste 65)

et ventes par adjudications

Et. Me GREGOIRE, not. à Florac (48)
Vtes enchères amiables le 18-8-1978 à 17 h. en l'étude d'un
CORPS DE BATIMENTS
dénommé « le Manoir de Poujols » avec terrains attenants
sis à BLAJOUX (Gorges du Tarn)
MISE A PRIX : 200.000 F

ADJUDICATION 18 août, 15 h.
Me BERSOUX, not. à SARLAT (53)
Téléphone : 59-00-74
9 km SARLAT
FERMETTE PÉRIGOURDINE
10 ha d'un seul tenant expos. sud

équipement

La nouvelle «grève du zèle» des contrôleurs

POINT DE VUE

La peur du progrès ?

par JEAN TRUELLE (*)

LES contrôleurs aériens, qui sont, comme bien on pense, très attentifs à l'évolution de leur situation, savent fort bien que leur profession est actuellement en pleine mutation. L'introduction des aides de l'informatique dans l'élaboration des procédures de vol vont en effet, bientôt engendrer une efficacité accrue, grâce à la rapidité de la décision concernant le choix de la solution optimum. Elle permettra aussi d'améliorer sensiblement la sécurité, grâce à l'élimination des erreurs dues aux défaillances humaines.

Dans le domaine du personnel, cette évolution technique a les conséquences suivantes :

— Au sommet de la hiérarchie technique : besoins accrus en personnel hautement qualifié chargé d'élaborer et de codifier les programmes-types correspondant à diverses situations théoriques générales.

— A la base : besoins nouveaux de personnels très spécialisés, de moindre qualification, chargés de la « saisie des données », lesquelles devront ensuite être exploitées par l'ordinateur, qui dégagera la solution appropriée au cas considéré et la traduira en ordres concrets ;

— Dans la classe intermédiaire, en revanche, les fonctions classiques actuellement encore dévolues aux contrôleurs aériens se trouveront, de ce fait, réduites à presque rien. Dès lors les effectifs, à supposer qu'ils ne soient pas déjà surabondants, le deviendront inéluctablement.

Or les contrôleurs ne veulent à aucun prix être ravalés au rang de la future catégorie inférieure, remplir une tâche ingrate pour un salaire bien moindre. On peut également supposer qu'ils se refuseront à faire l'effort d'adaptation nécessaire qui leur permettrait d'accéder à la catégorie supérieure. Déterminés donc, en fin de compte, à se retrancher farouchement dans le *statu quo*, ils plaident en faveur de l'accroissement de leurs effectifs, afin de pouvoir s'acquitter, de façon plus aisée, d'une fonction, pour un temps, encore délicate.

Quand satisfaction leur sera donnée, et que leurs effectifs seront devenus effectivement surabondants à cause de la quasi-disparition de leur fonction propre, ils se battront alors pour la « *conservation des avantages acquis* » à la manière des dockers dont les effectifs ont été réduits des deux tiers par suite de la mécanisation et de l'automatisation des opérations de manutention.

(*) Ingénieur général de l'air, ancien élève de l'Ecole polytechnique.

Le trafic aérien sera perturbé durant quatre jours

(Suite de la première page.)

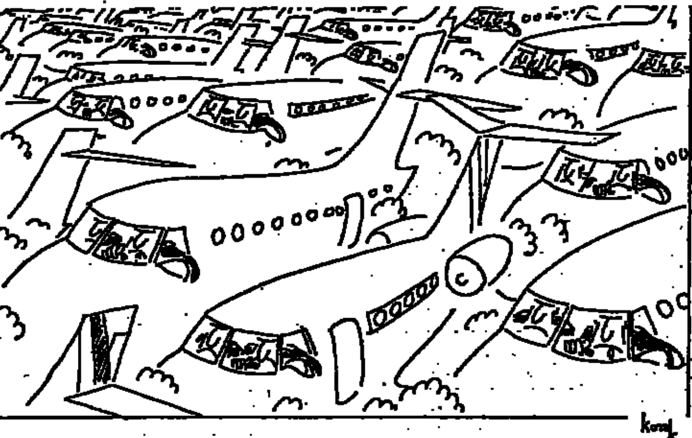
A son avis, « *la démonstration malheureuse de 1973* — deux avions étaient entrés en collision non loin de Nantes, alors que les contrôleurs civils en grève avaient été remplacés par des militaires, — *ne doit pas être renouvelée* ».

Pour les navigants, « *une programmation appropriée du nombre des vols admissibles est seule capable de réduire le temps d'attente des usagers du transport aérien national et international* ». Déjà, l'Espagne prévoit de renforcer les liaisons internationales par trains et autobus et d'annuler des vols internationaux.

Au su de la reprise de la grève du zèle, le ministère des transports a pris la décision d'annuler la réunion prévue le jeudi matin 10 août entre les organisations syndicales et M. Jean Lemoine, directeur des affaires administratives et financières, pour évoquer la question des rémunérations. Il a, d'autre part, publié un communiqué pour exprimer sa surprise et son regret face à la décision des contrôleurs aériens.

« *Le mardi 8 août au ministère des transports et à la direction de la navigation aérienne, deux réunions importantes ont eu lieu portant sur la sécurité et les conditions de travail. Elles ont permis de montrer l'effort considérable des pouvoirs publics, effort qui doit être accru en 1979* », précise le ministère des transports, selon lequel « *pénaliser les usagers du trafic aérien est une attitude irresponsable, et il n'est pas possible, dans ces conditions, de poursuivre la négociation* ».

De son côté, M. Charles Pasqua, sénateur R.P.R. des Hauts-de-Seine, vient de déposer, sur le bureau du Sénat, une proposition de résolution tendant à instituer une commission d'enquête sur « *les problèmes posés par le conflit* » des aiguilleurs du ciel. Il souligne que lors de la récente grève du zèle « *la loi a été bafouée, l'intérêt légitime des passagers délibérément sacrifié, l'économie nationale éprouvée* ». Dans ces conditions, il convient, à son avis, de créer une commission d'enquête chargée de vérifier si les retards ont été imputables à « *la seule et stricte observation des règlements* ».



(Dessin de KONK.)

Trois revendications essentielles sont à l'origine du conflit que les deux mille cinq cents contrôleurs aériens ont entamé à la mi-juillet : indexation et intégration des primes dans les salaires, reconnaissance du droit de grève, dont les aiguilleurs du ciel sont privés depuis 1964, et amélioration des conditions de travail et de sécurité.

A ce propos, les organisations syndicales jugent, dans un communiqué, que le refus de négocier de M. Joël Le Theule, ministre des transports, lui fait porter « *l'entière responsabilité des préjudices que subiront les usagers du transport aérien* ». Elles réaffirment « *l'urgence de véritables négociations sur les justes revendications des personnels et se déclarent prêtes à négocier à tout moment conformément au mandat des assemblées générales* ».

★ Renseignements : Air France, 864-12-34 (Roissy), 535-68-00 (Orly) ; Air Inter, 687-12-12 ; U.T.A., 864-13-47 ; aéroport d'Orly, 853-12-34 ; aéroport de Roissy, 862-22-80.

RÉUNION A LA BASE A ATHIS-MONS

Des mal-compris

Entassés dans une salle aux modestes dimensions, destinée « à la détente et à la lecture », *les quatre cent cinquante contrôleurs aériens du centre de contrôle régional d'Athis-Mons, dans l'Essonne, ont décidé, l'après-midi du mercredi 9 août, après deux heures et demie de discussions, de reprendre la grève du zèle. Décision attendue. Un tract de la C.G.T., diffusé avant l'assemblée générale, dénonçait* « ces fausses négociations qui ont pour but de tromper les personnels et l'opinion publique ».

Le communiqué final — cinq lignes manuscrites griffonnées sur une feuille pliée en quatre — traduit la fermeté de ces hommes et de ces femmes décidés « à ne pas céder après huit ans de patience, à obtenir satisfaction maintenant, une fois pour toutes ». *Ensuite, un minimum de commentaires émis avec une extrême prudence par les porte-parole de l'intersyndicale, malgré l'insistance des journalistes.*

Le communiqué du conseil des ministres, leur a-t-on demandé, déclarant que le gouvernement était prêt à prendre toutes les dispositions utiles, annonce-t-il une éventuelle intervention des contrôleurs militaires ? « Nous ne le pensons pas, *a répondu l'un d'eux,* il n'y a là aucune menace précise. Il s'agit apparemment de recommandations aux compagnies aériennes. » *Et un autre porte-parole de justifier le nouveau durcissement du conflit :* « Il y a eu quand même de la part du ministre un refus sur tout ! »

Plus que jamais, les contrôleurs aériens d'Athis-Mons aiment à rappeler que « les décisions importantes sont validées par des votes unanimes ». *Pourtant, et presque paradoxalement, ils tiennent à ce que leurs débats se déroulent dans le plus grand secret, excluant la presse, à qui ils ne délivrent que des informations au compte-gouttes et des commentaires hachés et aseptisés.*

Ainsi, l'assemblée générale du mercredi 9 août a débuté par un curieux cérémonial, consistant pour chaque participant à identifier son voisin afin de repérer tous les éventuels intrus. Pour peu courtois et fâcheusement inquisiteur qu'il puisse sembler, ce comportement — « imposé par une minorité, admis par une majorité lors d'une récente assemblée générale » *— révèle assurément un malaise chez les aiguilleurs du ciel, qu'ils se gardent bien de reconnaître.*

Critiqués par nombre d'usagers lors de leur précédente grève — « dont les effets, *disent-ils,* ont dépassé les causes qui nous incombent », *— ils ont aussi le sentiment d'avoir été mal compris par le public, et trahis par une large partie de la presse. En outre, leur position géographique à Athis-Mons, qui leur donne en particulier la responsabilité du contrôle d'Orly et de Roissy, les place dans une situation délicate de leaders par rapport à leurs collègues des centres de province. Cela les conduit à jouer de prudence.*

Afin de ne froisser aucune sensibilité dans un mouvement qui se caractérise aussi par le « basisme », *un membre de l'intersyndicale à qui l'on demandait si les contrôleurs aériens ne craignaient pas, avec leur nouvelle grève du zèle, de confirmer leur impopularité, a répondu par une formule qui ressemble à un lapsus :* « Notre souci majeur n'est pas de devenir impopulaires. »

A Athis-Mons, les aiguilleurs du ciel se disent plus que jamais décidés à faire aboutir leurs revendications. S'ils ont choisi le week-end du 15 août pour relancer l'action, « c'est parce qu'il y aura moins de monde qu'à la fin du mois », *précisent-ils. Ils ne pensent pas que leur attitude les conduira dans une impasse. Pourtant ont-ils vraiment conscience, comme l'un des leurs l'exprime que* « cette bataille, pour être gagnée dans la négociation, ne doit pas être perdue auprès de l'opinion publique » ?

STÉPHANE BUGAT.

La concurrence sera développée entre les services offerts sur les autoroutes

confirme le ministre de l'industrie

Nouvelle vague de départs sur les routes et dans les gares pour le prochain grand week-end de l'année qui, pour beaucoup, s'étalera de vendredi à mardi soir. Plusieurs informations viennent d'être données, qui intéressent en particulier les automobilistes.

Le ministre des transports a donné au conseil des ministres de mercredi 9 août des précisions sur le programme et le calendrier des mises en service des autoroutes : 6 000 kilomètres en 1981 (dont la liaison Bordeaux - Narbonne), 7 500 environ en 1983 dont les liaisons Calais-Dijon, Le Mans - Nantes, Angers - Tours, Orléans, Clermont - Ferrand - Saint-Etienne, Poitiers-Bordeaux, Genève-Lyon. Dans l'immédiat, la section Le Mans-Est-Le Mans-Ouest de l'autoroute Océane sera ouverte à la circulation le samedi 12 août à 12 heures.

Le ministre de l'industrie a confirmé, le 9 août, son intention de « *développer la concurrence* » entre les différents services existant sur les autoroutes : dépannage, restauration notamment. Il a suggéré que soit remise aux usagers, à l'entrée de l'autoroute, une notice rédigée avec le concours de l'Institut national de la consommation et les informant des services disponibles. Il est aussi envisagé que les commerçants et les prestataires de services des communes proches de l'autoroute soient autorisés à faire connaître leur existence, leurs services et leurs tarifs en faisant de la publicité sur les aires de stationnement.

Enfin, dans plusieurs départements parisiens ou de province, les procureurs de la République ont annoncé que des contrôles routiers anti-alcooliques seraient organisés au cours du week-end.

● *Fermeture du boulevard périphérique parisien.* — A Paris, le boulevard périphérique extérieur sera fermé la nuit à la circulation entre 21 h. 30 et 6 heures pour permettre les travaux de réfection de la chaussée les jours suivants :

— Du 16 au 23 août, de la Porte de Bercy à la Porte de Montreuil ;

— Du 23 au 24 août, de la Porte de Bercy à la Porte Maillot ;

— Du 24 au 25 août, de la Porte de Bercy à la Porte de Montreuil ;

— Du 25 au 26 août, de la Porte de Vincennes à la Porte de Bagnolet ;

— Du 28 au 29 août, de la Porte de Gentilly à la Porte de Pantin ;

— Du 29 août au 7 septembre, de la Porte de Pantin à la Porte d'Aubervilliers.

Les agents de voyage envisagent de diriger leurs clients sur des aéroports étrangers

Les tours-opérateurs vont-ils porter plainte contre X pour entrave à la liberté du commerce, après l'annonce de la reprise de la grève du zèle des contrôleurs aériens ? Cette riposte à la désorganisation de leurs moyens d'acheminement était l'un des points étudiés par le « conseil de guerre », réunissant ce jeudi matin 10 août, le centre d'études des tours-opérateurs (C.E.T.O.) et le conseil des producteurs du syndicat national des agences de voyage (S.N.A.V.).

Les professionnels du voyage ont aussi cherché une parade efficace au blocage de leur clientèle dans les aérogares. « *Nous allons nous efforcer d'éviter que les touristes patientent pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures*, déclare M. François Huet, président du C.E.T.O. et P.-D. G. de l'agence Air Tour-Euro 7. *Cette attente les mécontente, à juste titre, et elle nous coûte des frais d'hébergement. Nous étudions la possibilité d'établir des ponts aériens au départ de l'étranger. L'acheminement jusqu'à l'aéroport de Barcelone, par exemple, serait supporté financièrement par nos entreprises* ».

Les tours-opérateurs ont demandé au ministre des transports les mesures qu'il entendait prendre pour éviter la répétition de la pagaille du 1er août dernier. Ils ont pris contact avec les compagnies aériennes en souhaitant que celles-ci s'efforcent de mieux informer leur clientèle.

Aux touristes, les « fabricants de voyages » adressent quelques consignes, en particulier de s'adresser à leurs agences avant de prendre le chemin des aéroports. Pendant le week-end, ils doivent se présenter à l'heure prévue pour l'enregistrement aux représentants des tours-opérateurs présents en permanence dans les aérogares.

Enfin, les professionnels rappellent que tout vol définitivement annulé donne droit au remboursement complet du forfait acheté par le touriste.

● *Grève à la Panam.* — Plus de sept mille employés au sol de la compagnie aérienne américaine Pan American se sont mis en grève aux Etats-Unis le 10 août, annoncent les syndicats.

Le mouvement a été décidé après l'échec des négociations des contrats de travail avec la direction. Celle-ci a indiqué que la grève n'affecterait pas immédiatement les opérations de la compagnie, qui a mis sur pied un plan d'urgence dont les modalités n'ont pas été révélées. — *(A.F.P.)*

ENVIRONNEMENT

La réforme du ministère

Une délégation coiffera les directions de l'architecture et de la construction

Après quatre mois de préparatifs mouvementés, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a présenté au conseil des ministres de ce mercredi 9 août, le nouvel organigramme de son ministère. Depuis la formation du gouvernement en avril dernier, ce département groupe en effet des services issus de plusieurs ministères.

Le nouvel organigramme est marqué par des transferts de compétences entre les différentes directions qui sont toutes maintenues et par la création d'une délégation à l'architecture et la construction qui coordonnera l'action des directions de l'habitat (ancienne direction de la construction) et de l'architecture (*le Monde* du 5 juillet).

La direction de l'architecture est responsable de la tutelle de la profession, de la création architecturale contemporaine, de l'enseignement, de l'aide architecturale, de la qualité des constructions dans les quartiers anciens et les secteurs sauvegardés, du classement des monuments historiques.

Les missions de promotion architecturale (plan construction, mission Tricot) relèvent directement du délégué. La direction de l'habitat conserve la plupart des attributions de la direction de la construction.

Une direction de l'urbanisme et des paysages remplace la direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme. Elle a compétence sur la gestion des sols (plans d'urbanisme, etc.), mais aussi sur la protection des sites naturels et bâtis, les abords des monuments historiques (qui dépendaient jusqu'ici de l'architecture) et les espaces verts.

Dans les départements, les agences des bâtiments de France deviennent services départementaux de l'architecture mais restent indépendant des directions de l'équipement bien qu'ils soient invités à se grouper dans les mêmes locaux.

Des chargés de mission à l'environnement sont placés à titre expérimental auprès de certains préfets afin de coordonner l'action administrative.

« PAS DE CENTRALE NUCLÉAIRE A PLOUMOGUER » demandent plusieurs élus du Finistère

« *Nous nous opposons définitivement et sans appel à la construction d'une centrale nucléaire à Ploumoguer* (entre Le Conquet et Portsall. » Telle est la motion qui a été votée mardi 8 août par les élus du canton de Saint-Renan (Finistère) et les parlementaires du département. Les onze maires du canton, deux conseillers généraux, un sénateur, M. Georges Lombard (D.C.D.P.) et deux députés, MM. Eugène Berest (U.D.F.) et Louis Goasduff (R.P.R.) assistaient à la réunion, ainsi que les représentants des pêcheurs, des syndicats agricoles et des associations de défense de l'environnement.

Incompatibilité

L'opposition des élus se fonde sur l'incompatibilité de la centrale avec « *la densité des activités économiques du secteur, la densité de la population et la proximité de Brest* ». Ils ont rappelé que le président de la République avait formellement promis, lors de son élection, qu'« *aucune centrale ne serait imposée aux populations qui n'en voudraient pas* ».

La motion des élus du canton de Saint-Renan va être transmise au conseil régional, qui doit décider du choix d'un site nucléaire pour la Bretagne le 23 septembre prochain.

SCIENCES

Lancé le 7 août par les Soviétiques

Le cargo spatial Progress-3 s'est amarré à Saliout-6

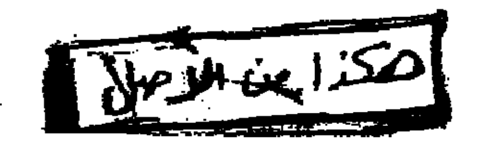
Les cosmonautes prépareraient une série d'observations militaires

Le cargo spatial Progress-3, lancé le 7 août, s'est amarré ce jeudi 10 août, à 2 heures du matin, à la station Saliout-6, dont les deux occupants, Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenkov, pourront à leur retour sur Terre se prévaloir du titre de déménageurs de l'espace : ils viennent, en effet, de passer plus de trois semaines, du 9 juillet au 2 août, à transborder du matériel, des vivres, du carburant... entre Progress-2 et Saliout-6. Ils vont devoir recommencer cette difficile opération avec Progress-3. Contrairement à ce qu'on pourrait penser intuitivement, l'absence de pesanteur n'est pas un avantage pour les manipulations : chaque objet — corps des cosmonautes compris — prend facilement un mouvement imprévu et difficilement contrôlable.

Le lancement d'un second cargo introduit une différence marquée entre l'actuelle mission Saliout-6 et celle qui l'a précédée, de décembre à mars dernier. Jusqu'à présent, leur déroulement avait été parallèle : arrivée dans Saliout d'un premier équipage, pour un vol de longue durée, visite d'un second équipage pendant quelques jours, amarrage d'un cargo Progress. La première mission s'était continuée avec une seconde visite de cosmonautes, et l'on peut être surpris qu'un second cargo ravitailleur vienne maintenant suivre de si près le premier.

L'explication peut être cherchée dans une manœuvre à laquelle vient de se livrer Saliout-6 ; la station, qui croisait entre les altitudes de 320 et 360 kilomètres, est descendue plus bas, l'orbite actuelle a un périgée de 195 kilomètres et un apogée de 250 kilomètres.

Cela indique clairement que les cosmonautes vont se livrer à une observation détaillée de la Terre, à des fins sans doute plus militaires que civiles. Il faut pour cette observation un matériel très différent de celui qu'utilisaient auparavant les cosmonautes, qui s'occupaient surtout d'expériences de biologie ou de physique des matériaux. Là est sans doute la raison de ce double ravitaillement inattendu — au moins autant que dans les informations officieuses qu'on donne à Moscou sur la préparation d'une nouvelle visite de cosmonautes, qui interviendrait fin août ou début septembre, et à laquelle participerait un Allemand de l'Est. — M. A.



Le Monde

économie

PRIX

Après la restitution aux industriels de leur autonomie de manœuvre

La libération des prix du commerce et des services sera plus lente et plus compliquée

DÉCLARE M. MONORY

« Je m'étais engagé à rendre la liberté d'ici la fin de l'année aux prix industriels à la production. Aujourd'hui 9 août, tout le secteur industriel est libre à l'exception de quelques produits qui échappent aux règles normales de la concurrence, comme les produits pharmaceutiques, l'énergie, le papier de presse », a déclaré M. René Monory, mercredi 9 août, en recevant la presse après la réunion du comité des prix au cours de laquelle venait d'être annoncée la libération complète des prix du pain et de la pâtisserie (voir nos dernières éditions d'hier).

« Je n'avais pas annoncé que la libéralisation des prix industriels se ferait en quelques semaines afin de ne pas inquiéter l'opinion publique, a ajouté M. Monory. Il fallait aussi bien ancrer l'idée que cette politique était irréversible. Nous y sommes parvenus. La première étape de mon action est terminée. »

M. Monory a poursuivi : « La seconde étape de remise en liberté concerne les services et la distribution. Elle sera plus compliquée et plus lente. Il faudra à chaque fois s'assurer par des discussions avec les professions que n'existent pas d'entraves à la concurrence, comme des barèmes professionnels. » Pour M. Monory, le pain — dont les prix seront libres à partir du samedi 12 août — était un « symbole » : « Il fallait supprimer ce mythe, car le pain et les contrôles des prix, c'était un peu un mythe, ne serait-ce que parce que la moitié des ventes était à prix libres. » Mais, a ajouté le ministre, « je n'hésiterai pas à traduire devant la commission de la concurrence toute entente, si minime soit-elle ».

Après avoir annoncé que la profession avait promis de créer dix mille emplois avant la fin de l'année prochaine, M. Monory a assuré que les boulangers s'étaient engagés à une certaine modération de leurs prix, à un affichage très clair de ceux-ci et à une revalorisation des revenus des ouvriers de la profession qui, pour un temps de travail moins long, conserveront leur niveau de salaires actuels, cette amélioration se justifiant par la volonté de revaloriser les métiers manuels.

M. Monory a également annoncé une réforme de la procédure des offres publiques d'achat (OPA) et indiqué qu'il avait transmis au parquet une entente entre entreprises de travaux publics de la région du Centre.

Le pain ne sera plus taxé à partir de samedi

Voici le détail des mesures annoncées par le gouvernement :

● *Prix du pain* : tous les prix seront libérés à partir du samedi 12 août. La profession s'est engagée à créer 10 000 emplois avant la fin de 1979 et à supprimer tous les barèmes professionnels et toutes les ententes, nationales ou locales. Les prix du pain devront être affichés clairement dans un *délai d'une semaine pour toutes* les catégories d'un poids égal ou supérieur à 200 grammes.

Cette libération des prix du pain fait suite à celle de la farine (notifiée à la meunerie le 21 juillet dernier).

● *Prix industriels à la production* : commencée le 1er juin, la libération est maintenant totale. Restent provisoirement sous ré*gime réglementaire* les prix de produits échappant aux règles normales de la concurrence : essence, supercarburant, gasoil, fuel-oil domestique, butane, propane, électricité, gaz domestique, chauffage urbain ; les produits médicaments non remboursables (une surveillance des prix des médicaments non-remboursables inscrits à un tableau — deux cents spécifications environ — est en outre maintenue) ; le papier de presse.

● *Entente entre entreprises de travaux publics de la région Centre* : M. René Monory a décidé de transmettre au Parquet le dossier concernant une entente entre entreprises de travaux publics dans les départements du Cher et de l'Indre, cela sur avis de la commission de la concurrence, émis le 22 juin dernier.

A la suite d'irrégularités dans la passation d'un marché de travaux routiers, les services locaux de l'ancienne Direction générale de la concurrence et des prix avaient mené une enquête en 1976 et 1977.

« Les recherches effectuées auprès des entreprises concernées ont révélé que certaines d'entre elles, avant de déposer leurs soumissions, se réunissaient pour désigner les bénéficiaires des marchés publics et pour établir leurs offres respectives en fonction de celle de la moins disante, ainsi désignée de manière occulte », précise le ministre de l'économie. *« De telles pratiques ont été relevées dans plusieurs marchés de travaux routiers concernant les départements du Cher et de l'Indre. »*

Pour la période 1975-1976 — dans le département de l'Indre, — le montant des marchés dont la preuve qu'ils faisaient l'objet d'entente a été apportée, représente 3,74 millions de francs sur un total de travaux d'environ 10 millions de francs.

Les pratiques relevées *« présentent un caractère de gravité indéniable*, estime le ministère de l'économie, *car elles ont, en définitive, pour conséquence de mettre partiellement en échec la procédure réglementaire de passation des marchés publics, laquelle a été mise au point pour sauvegarder les intérêts des collectivités locales en leur permettant d'obtenir le meilleur prix »*.

« En outre, circonstance aggravante, ajoute le ministère de l'économie, *certaines des sociétés en cause ont déjà fait l'objet de poursuites judiciaires, actuellement en cours, pour des pratiques similaires dans d'autres régions. »*

● *Réforme de la procédure des offres publiques d'achat ou d'échange.* Le ministre de l'économie a également approuvé une série de trois textes réglementaires, qui visent à simplifier et diversifier les procédures d'offres publiques d'achat ou d'échange, préciser les règles applicables aux batailles boursières, améliorer l'information du public, harmoniser, enfin, les interventions des instances compétentes. D'une manière générale, l'initiateur d'une OPA ou d'une OPE devra faire connaître clairement l'objectif qu'il poursuit (fermeture du capital, prise de contrôle, placement) et adapter en conséquence les conditions de prix et de quantités relatives aux titres visés stipulés dans son offre.

A cet effet :

● un arrêté porte création d'un comité de surveillance des offres publiques en France ;

● la COB a pris deux décisions générales relatives, l'une aux offres publiques d'achat ou d'échange, l'autre aux offres publiques de vente ;

● la réglementation générale de la Compagnie des agents de change est modifiée en ce qui concerne les offres publiques d'achat ou d'échange et les offres publiques de vente.

L'ensemble de ces textes formera le nouveau code des offres publiques.

DÉJA EN 1863...

La monarchie avait toujours accordé une grande attention au commerce des grains du fait de son incidence sur la paix sociale. Le 19 juillet 1791, la Constituante taxait officiellement le prix du pain. Le 22 juin 1863, le Second Empire supprimait le monopole et la taxe sur le pain. Il est vrai que règne à ce moment-là un système de « taxe officieuse », non publiée, non obligatoire, que les boulangers ne dépassaient guère que de 1, 2 ou 3 centimes... Selon le Larousse du dix-neuvième siècle (édition de 1874), cette suppression *« ne paraît pas avoir donné lieu aux inconvénients qu'avaient annoncés les adversaires de la liberté, et le prix du pain a subi des variations tout à fait analogues à celles qu'il éprouvait sous le régime de la taxe »*. Cependant, une loi du 5 avril 1884 rétablissait la réglementation sur le pain et la confiait à l'autorité municipale : à partir de cette date, à Paris, le pain fut taxé par le préfet de la Seine après avis d'une commission spéciale.

Si l'on en croit l'INSEE, le prix des pains, au cours des dernières années, a davantage augmenté que l'indice général du coût de la vie : de 1970 à 1978, le prix de détail des pains a augmenté de 125,4 %, celui de la baguette (taxé), de 119 %, et celui des prix de détail de 98,9 %... Il est vrai que les ménages ne consacrent guère que 0,5 % de leurs revenus à l'achat de pain. Ce pourcentage varie de 0,86 % chez les ouvriers agricoles, à 0,18 % chez les cadres supérieurs. Que la consommation de pain soit inversement proportionnelle au revenu n'a rien d'étrange. S'il reste un symbole, ne serait-ce que dans les proverbes et les métaphores du langage courant (la devise du Front populaire n'était-elle pas « le pain, la paix, la liberté ! »), le pain en lui-même a changé de valeur symbolique : il était la nourriture de base indispensable, la diminution de sa consommation prouve l'amélioration du standing de vie.

Selon Lavoisier, le Parisien, en 1791, consommait 15 onces de pain par jour (459 grammes, soit environ 167 kilos par an), en 1874, il n'en consommait plus que 155 kilos (et ce n'était déjà plus du pain bis). En 1950, le Français consommait 116 kilos de pain par an, 80 kilos en 1970, et on s'attend qu'en 1980 il n'en achète plus que 64 kilos. — J. D.

La liberté des prix

(Suite de la première page.)

Il renforcera probablement aussi cette conviction largement répandue dans le pays — et pas seulement dans les milieux d'opposition — que décidément les pouvoirs publics changent souvent de politique même quand ils affirment que cette fois *« c'est pour de bon »*.

Enfin, n'y a-t-il pas une certaine imprudence à accumuler les facteurs objectifs de hausses salariales ? Il y a quelques jours, le premier ministre a été saisi par ses services des premiers calculs des augmentations de salaires au deuxième trimestre de cette année : plus 5,2 % par rapport au premier trimestre, ce qui est considérable (*le Monde* du 8 octobre). Même si les statistiques définitives montrent que les hausses ont été moins fortes, le risque subsiste d'un dérapage inflationniste des prix et des salaires, qui aurait de graves conséquences pour tout l'équilibre du plan Barre. C'est ce moment précis que choisit M. Monory pour annoncer une revalorisation des salaires des ouvriers boulangers. En soi la mesure est parfaitement justifiée, car dans cette profession les conditions de travail sont encore difficiles, à cause notamment d'horaires fort long. Mais il est des moments opportuns pour prendre de bonnes décisions, d'autres qui le sont moins.

M. Monory a assuré que la libération des prix dans les services et le commerce se ferait beaucoup plus lentement que dans l'industrie. Mais l'enthousiasme du ministre et sa conviction d'être dans la bonne voie permettent de se demander si, là encore, les choses n'iront pas plus vite que prévu, avec tous les risques que cela comporterait...

ALAIN VERNHOLES.

MONNAIES

REDRESSEMENT DU DOLLAR

La perspective d'un très bon indice des prix de gros pour juillet, aux Etats-Unis, a stoppé la baisse du dollar jeudi matin 10 août, sur la plupart des grandes places financières internationales.

La devise américaine n'a fléchi qu'à Paris, où elle s'est traitée à 4,33 F contre 4,3555 F la veille en clôture. Mais selon les cambistes, ce nouveau repli est imputable au raffermissement du franc contre les monnaies fortes, raffermissement imputable aux ventes de deutschemark effectuées après les prises de position à la hausse de ces derniers jours. De fait, le deutschemark s'échangeait dans la matinée à 2,18 F contre 2,21 F la veille. De même, le franc suisse valait 2,5575 F contre 2,60 F.

Le dollar a progressé à Francfort (1,9863 DM contre 1,9732 DM), et à Zurich (1,6940 FS contre 1,6810 FS), pour se stabiliser à Tokyo aux alentours de 187,50 yens.

Ce coup d'arrêt à la baisse sur le dollar a déclenché un repli de l'or, qui se traitait, durant les premières transactions, à 205,85 dollars l'once contre 207,95 dollars.

ÉTRANGER

LA MISÈRE RÉGRESSE AUX ÉTATS-UNIS, QUI COMPTENT ENCORE PRÈS DE VINGT-CINQ MILLIONS DE PAUVRES

Le nombre des pauvres a continué de diminuer aux Etats-Unis en 1977, moins rapidement cependant qu'en 1976, indique une étude du département du commerce publiée à Washington.

Selon ce rapport, 24,7 millions d'Américains, soit 11,6 % de la population, vivaient en dessous du seuil de pauvreté l'an dernier, au lieu de 25 millions en 1976 et de 25,9 millions en 1975. Le seuil de pauvreté correspondait en 1977 à un revenu annuel de 6 191 dollars (soit *grosso modo* 2 300 F par mois) pour une famille de quatre personnes. Conséquences de la récession : le nombre des pauvres avait augmenté de près de quatre millions de personnes en 1974 et 1975.

L'étude indique d'autre part que le revenu moyen annuel des Américains a progressé de 7 % l'an dernier en dollars courants pour atteindre 16 010 dollars (environ 6 000 F par mois). Sa progression a été un peu plus rapide que celle du coût de la vie qui a été de 6,5 %. L'amélioration réelle du niveau de vie n'aurait donc été que de 0,5 %.

Le revenu moyen des familles noires reste toutefois très inférieur à celui des Blancs. Il était de 9 650 dollars en 1977, soit environ 3 600 F par mois. Les Noirs restent également beaucoup plus touchés que les Blancs par la pauvreté : 31 % d'entre eux vivaient en dessous du seuil de pauvreté l'an dernier, précise l'étude, soit presque trois fois plus que le pourcentage moyen pour les Etats-Unis (11,6 %). — *(A.F.P.)*

GRECE

● *En Grèce, les loyers et les prix de certains produits et service* ont été bloqués, mercredi 9 août, jusqu'à la fin de l'année. Cette décision a été prise pour protéger de l'inflation les classes sociales à faible revenu. Le blocage des prix concerne plus particulièrement les vêtements d'hiver, les chaussures, le matériel de construction, les prix des repas dans les restaurants, etc. Toute augmentation illicite des loyers sera sanctionnée par des peines de prison pour les propriétaires. — *(A.F.P.)*

SUISSE

● *La hausse des prix en Suisse* a été nulle en juillet. Pour ce mois, la montée des prix des produits alimentaires a été compensée par la baisse du fuel domestique. En un an, la hausse des prix s'est établie à 1,1 %. — *(A.F.P.)*

CONJONCTURE

Le déficit de la balance des paiements courants de la France s'est fortement réduit l'année dernière

La balance des paiements courants de la France a été légèrement excédentaire au quatrième trimestre 1977 (+ 287 millions de francs) selon les statistiques que vient de publier le ministère de l'économie. Il faut remonter deux ans et demi en arrière pour trouver un excédent de la balance des paiements courants. Encore le résultat du deuxième trimestre 1975 (+ 3,8 milliards de francs) avait-il été sans lendemain : — 566 millions au troisième trimestre, — 1,9 milliard au quatrième trimestre 1975. Cet excédent avait surtout résulté d'une forte diminution des importations due à la récession. On se souvient que la production industrielle avait à cette époque brutalement chuté, nécessitant en septembre un plan de relance.

L'excédent de fin 1977 a été obtenu dans un contexte différent : maintien de la production industrielle, forte croissance des exportations (+ 20 % par rapport au trimestre précédent), importations ralenties mais progressant tout de même sensiblement (+ 14 % par rapport au trimestre précédent). C'est dire que l'excédent enregistré à la fin de l'année dernière a dû se renouveler pendant les premiers trimestres de cette année.

Ce bon résultat a réduit d'autant le déficit de la balance des paiements courants de 1977, qui aura atteint 16,07 milliards de francs, alors qu'il avait frôlé les 30 milliards de francs en 1976 (29,14 milliards). Cette amélioration s'explique pour moitié par le redressement du commerce extérieur de la France, dont le déficit est revenu de 22,35 milliards de francs en 1976 à 14,7 milliards de francs en 1977. Elle s'explique aussi par l'amélioration de la balance des services : transports, assurances, voyages...

Les pouvoirs publics estiment — même si ces prévisions ne sont pas publiées — que la balance des paiements courants devrait être légèrement positive en 1978, grâce à un excédent de plusieurs milliards de francs de la balance commerciale.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,3300	4,3325	— 30	— 20	— 60	— 45	— 140	— 95
$ can.	3,8140	3,8200	— 46	— 29	— 78	— 52	— 184	— 135
Yen (100)	2,3190	2,3270	+ 128	+ 146	+ 232	+ 269	+ 653	+ 705
D.M	2,1880	2,1920	+ 79	+ 90	+ 167	+ 1.8	+ 500	+ 535
Florin	2,0200	2,0250	+ 17	+ 27	+ 32	+ 51	+ 90	+ 123
F B (100)	13,9000	13,9040	— 444	— 235	— 498	— 258	— 749	— 491
F S.	2,5730	2,5830	+ 147	+ 165	+ 303	+ 328	+ 444	+ 472
L. (1 000).	5,2040	5,2170	— 262	— 226	— 546	— 478	—1492	—1361
£	8,4720	4,4910	— 393	— 344	— 652	— 534	—1506	—1389

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M	2 7/16	2 9/16	3	3 1/16	3 1/8	3 1/4	3 9/16	3 11/16
$ E-U.	2 7/8	3	8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 1/2	8 5/8
Florin	5	5 1/4	5 5/8	5 3/4	6 1/8	6 1/4	6 15/16	7 1/16
F B (100)	12	14	8 3/8	8 5/8	9	10	9 1/2	10 1/2
F. S. ...	— 1/4	+ 1/4	• 1/16	1/4	1/4	3/8	15/16	1 1/16
L. (1 000)	9	12	12 1/4	12 1/2	13	13 1/4	13 5/8	13 7/8
£	15 1/4	16 1/4	12 1/4	12 3/4	12 1/8	12 1/2	11 3/4	12 1/4
Fr. franc..	6 7/8	7 3/8	8 3/8	8 5/8	9	9 1/4	9 7/8	10 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiques sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

CONSTRUCTION NAVALE

Plusieurs hypothèses sont envisagées pour permettre aux propriétaires arabes des chantiers de La Ciotat de céder leurs actions

Le ministre des transports, M. Joël Le Theule, a reçu le 9 août dans l'après-midi l'ambassadeur du Liban à Paris avec lequel il a examiné la décision (annoncée la veille par le président de l'Intrabank) des propriétaires arabes des chantiers navals de La Ciotat de céder leurs actions (89 % du capital) au gouvernement français.

De source autorisée, on continue à considérer que la soultion proposée par les dirigeants de l'Intrabank est *« totalement inacceptable »*. Il se confirme toutefois que, depuis plusieurs mois et au plus haut niveau, des contacts ont été pris entre les représentants des pays arabes (le Liban, le Qatar et surtout le Koweït) actionnaires de l'Intrabank et ceux de l'Etat français en vue d'une reprise par la France des intérêts arabes dans les chantiers de La Ciotat. Plusieurs formules ont été envisagées tendant par des relais divers à aboutir à cette restructuration de la construction navale française que souhaitent réaliser les pouvoirs publics.

L'idée est de rassembler les chantiers français qui connaissent de graves difficultés autour de deux grands groupes industriels susceptibles de leur donner une assise financière, technique et industrielle solide et de permettre d'éventuelles diversifications de de production. Les deux groupes auxquels on pense sont Alsthom-Atlantique et Empain-Schneider, qui l'un et l'autre ont déjà des intérêts dans la construction navale. Dans cette hypothèse, ce *serait Empain-Schneider qui*, par des voies à préciser, pourrait à terme reprendre les actions arabes des chantiers de La Ciotat.

● *La filiale brésilienne de Ciba-Geigy* vient de se voir supprimer tout crédit bancaire pour avoir vendu des produits pharmaceutiques à des prix supérieurs à ceux fixés par les autorités. Cette mesure, prise mardi 8 août, par le ministère brésilien des finances, demeurera en vigueur jusqu'à ce que Ciba-Geigy *ait ramené* ses tarifs aux niveaux maximum fixés par le gouvernement. — *(A.F.P.)*

M. JEAN MÉO CHARGÉ D'UNE ÉTUDE SUR LA FORÊT

M. Jean Méo, ancien président de l'agence Havas, vient d'être chargé *d'une étude sur les problèmes de la forêt* par le ministre de l'industrie. La lettre de mission, datée du 3 août, précise que M. Méo doit notamment examiner, en liaison avec le directeur général des eaux et forêts, les possibilités d'amélioration de la gestion forestière dans le but de réduire le déficit commerciale de la filière bois-papier.

Agé de cinquante et un ans, M. Jean Méo avait été l'un des proches collaborateurs du général de Gaulle à Matignon en 1958, puis à l'Elysée, avant de prendre en 1964 la direction de l'Union générale des pétroles (qui deviendra ELF-ERAP) *et d'accéder à la présidence de* l'agence Havas en 1974, après avoir assuré pendant deux ans la direction de « France-Soir ».

M. Méo ayant refusé il y a quelques semaines de démissionner de la présidence de l'agence Havas, le conseil d'administration a décidé, le 9 mai, de mettre fin à ses fonctions.

● *La production mondiale de cigarettes* a augmenté de 2 % en 1977 (4 127 milliards d'unités), indique une étude du Département américain de l'agriculture. Les quatre principaux producteurs sont la Chine, les Etats-Unis, l'Union soviétique et le Japon.

BOUSSAC : PAS DE RÈGLEMENT CETTE SEMAINE

Le règlement définitif de l'affaire Boussac n'interviendra pas cette semaine. M. Jean Cesselin, président du tribunal de commerce de Paris, *« espère »* cependant que le choix du candidat pour le rachat du groupe pourra être arrêté la semaine prochaine. Jusqu'à présent, les autorités n'ont reçu officiellement que deux propositions de rachat, l'une du groupe Agache Willot, l'autre de Bidermann, « allié », pour la circonstance, à l'Institut de développement industriel (IDI).

L'Intersyndicale de l'industrie textile a indiqué dans la matinée du mercredi 9 août qu'un groupe *financier représentant des capitaux* arabes aurait formulé et déposé au tribunal de commerce une proposition de reprise du groupe Boussac. La Fédération du textile C.G.T. a écrit de son côté au premier ministre pour lui demander, compte tenu, selon elle, de ces *« nouvelles propositions »*, de *« faire en sorte que les études en cours soient prolongées si nécessaire et approfondies pour la recherche de la meilleure solution possible ».*

Interrogé par l'A.F.P., M. Cesselin a affirmé mercredi soir ne pas avoir connaissance de la proposition d'un groupe financier arabe.

IMI ISTITUTO MOBILIARE ITALIANO

Assemblée des Participants du 14 juillet 1978

Le 14 juillet a eu lieu à Rome, sous la présidence de M. Giorgio Cappon, l'Assemblée des Participants au capital de l'Istituto Mobiliare Italiano (IMI) pour *l'approbation du bilan et du compte profits et* pertes du quarante-sixième exercice et pour discuter la proposition d'augmentation du capital de l'Institut.

Le rapport du Conseil d'Administration — lu par M. Cappon — souligne que dans le cadre de l'économie italienne, largement marquée en 1977 par les mesures de stabilisation adoptées en automne 1976 pour enrayer la grave crise monétaire et les fortes poussées de *l'inflation, l'on enregistre dans l'ensemble une importante reprise* des activités de financement de l'IMI, qui s'est traduite aussi par une augmentation de sa part de marché par rapport aux prêts en cours des instituts mobiliers.

En résumé, l'Institut a reçu de nouvelles demandes pour 4.397 milliards de lires, soit un accroissement de 47 % par rapport à l'exercice précédent. Les opérations stipulées, pour un montant de *2.640 milliards de lires, ont augmenté en valeur absolue de plus de* 500 milliards de lires, soit de 24 % environ. Elles ont été financées à 89,5 % par des fonds propres, à 7 % par des fonds de la CECA et à 3,5 % par des fonds gérés par l'Institut pour le compte de l'Etat.

Au 31 mars 1978, la répartition des opérations en cours — dont le montant est passé à 11.464 milliards de lires (+ 15 %) — par grandes catégories d'intervention était la suivante :

— Financements pour investissements . 8.894 milliards (+ 17 %)
— Crédits à l'exportation .... 2.332 milliards (+ 10 %)
— Crédits financiers aux pays étrangers 25 milliards (— 30 %)
— Financements aux non-résidents .. 213 milliards (— 4 %)

Le montant des opérations de crédit à l'exportation stipulées est passé de 663 à 691 milliards de lires, dépassant ainsi le niveau de l'exercice précédent. *Dans le cadre de cette expansion, dans l'ensemble limitée, l'on enregistre un accroissement considérable (+ 131 %)* des crédits-fournisseurs dont le montant est passé à 369 milliards de lires.

Le rapport rappelle ensuite, parmi les engagements les plus importants assumés par l'IMI, les opérations, en partie déjà décidées au cours du quarante-sixième exercice, pour le financement des fournitures d'installations, équipements et services à l'U.R.S.S., à l'Algérie et au Mexique ainsi que pour l'accroissement du plafond de crédit octroyé pour les fournitures italiennes à la France dans le cadre du programme EURODIF.

L'Institut a pu déployer son activité de financement malgré la persistance de difficultés considérables pour la collecte de moyens financiers sur le marché intérieur.

Au cours de l'exercice écoulé, l'IMI a placé pour 1.597 milliards de lires d'obligations, contre 1.536 milliards de lires au cours du quarante-cinquième exercice.

A la date de clôture de l'exercice, le total des obligations en circulation, en lires et en devises, se montait à 8.586 milliards de lires, soit une augmentation de 875 milliards (+ 11 %) par rapport à la date de clôture de l'exercice précédent.

L'activité de l'Institut à l'étranger au cours du quarante-sixième exercice a été positivement influencée par l'attitude du marché international qui s'est considérablement rouvert aux emprunteurs italiens de fonds à moyen terme. Les rapports financiers de notre pays avec l'étranger traversent donc une nouvelle phase qui est certainement liée aux premiers succès de la politique de stabilisation poursuivie par les autorités monétaires.

Dans ce contexte, la politique de l'Institut a eu pour objet de faciliter la réouverture du marché. Par l'opération de 200 millions de dollars coordonnée par la Morgan Guaranty Trust of New York, évoquée dans le rapport de l'année dernière, l'IMI a marqué le retour des institutions italiennes sur l'euromarché. Ensuite, l'IMI a stipulé deux opérations de 100 millions de dollars chacune ; la première en tant que prêt direct de la Compagnie Financière de la Deutsche Bank et la seconde avec un consortium bancaire international. Les fonds ainsi réunis serviront au financement des investissements d'entreprises industrielles italiennes et au crédit à l'exportation.

L'important rapport de coopération avec la Banque Européenne d'Investissement a été maintenu et consolidé au cours de l'exercice écoulé. Les contrats stipulés, pour un montant de 139 milliards de lires, représentent la contribution de la BEI au financement d'initiatives industrielles dans le Sud de l'Italie, dans les secteurs de l'industrie mécanique, sidérurgique, dans les téléphones et les matières plastiques.

L'activité et le bilan des principales sociétés contrôlées (FIDEURAM, SIGE, FID IMI, Italfinanziaria Internazionale) sont très satisfaisants et il en est de même pour les principales sociétés associées (SPEI Finanziaria, SPEI Leasing).

En ce qui concerne le « Credito Navale » — Section Autonome de l'Istituto Mobiliare Italiano — les financements en cours se montaient au 31 mars 1978 à 431 milliards de lires, contre 460 milliards de lires à la date de clôture de l'exercice précédent.

Le rapport expose ensuite les données de la situation patrimoniale et du compte profits et pertes de l'Institut, d'où il ressort que les bénéfices nets, après l'attribution au fonds pour risques des crédits, au fonds imposé pour risques divers, et au fonds pour la fluctuation des titres, ont été de 30,2 milliards de lires, dont le Conseil d'Administration a proposé d'attribuer 27,4 milliards de lires à la réserve statutaire et 2,7 milliards de lires aux Participants (ce qui équivaut à un dividende de 9 % du capital versé).

Après lecture du rapport des Commissaires aux comptes, l'Assemblée des Participants a approuvé le bilan et le compte profits et pertes du quarante-sixième exercice ainsi que les propositions du Conseil *d'Administration quant à la répartition des bénéfices* nets.

Enfin, l'Assemblée, sur proposition conforme du Conseil d'Administration, a décidé d'augmenter le capital de l'Institut de 100 milliards de lires à 500 milliards de lires.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU BILAN AU 31 MARS 1978

(46e exercice)

ACTIF	(En lires)
Participants : leur dette en compte capital	70 000 000 000
Caisse et dépôts auprès de banques et d'institutions	1 520 843 571 004
Titres en propre	862 815 848 341
Prêts et financements	10 365 356 927 414
Avances et autres crédits	1 086 888 125 993
Biens immobiliers et mobiliers	97 515 435 585
Comptes de régularisation de l'actif	307 928 583 342
Ecarts sur obligations	554 745 330 147
Divers	2 353 095 066
Droits de recours sur cautions	90 330 610 370
	14 958 877 537 262
Comptes d'ordre :	
Engagements, titres et effets en caisse et auprès de tiers	5 488 149 334 737
Gestions spéciales et fiduciaires	2 454 177 429 139
	22 881 204 301 138

PASSIF	(En lires)
Capital souscrit	100 000 000 000
Réserves et fonds spéciaux	710 249 498 654
Attributions de l'Etat visées à la Loi no 184 du 22 mars 1971	258 164 000 005
Fonds d'amortissement de biens immobiliers et mobiliers	6 197 238 928
Fonds d'indemnisation de liquidation au personnel	28 518 494 254
Obligations en circulation	8 585 956 707 688
Souscripteurs de nos obligations	886 148 808 000
Emprunts et dettes diverses	3 936 220 519 078
Comptes de régularisation du passif	452 718 317 448
Engagements par caution	90 330 610 370
Ecarts sur prêts	86 181 108 723
Bénéfices nets de l'exercice	30 202 251 111
	14 958 877 537 262
Comptes d'ordre :	
Engagements, titres et effets en propres et à des tiers	5 488 149 334 737
Gestions spéciales et fiduciaires	2 454 177 429 139
	22 881 204 301 138

COMPTE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE AU 31 MARS 1978

CHARGES ET PERTES	(En lires)
Frais généraux d'administration	39 082 885 884
Intérêts passifs et autres charges sur les obligations	757 776 129 081
Intérêts passifs sur prêts et dettes diverses	161 055 962 051
Amortissements	1 438 635 196
Pertes et moins-values sur titres en propre	
Pertes de gestion sur participations visées à la loi no 184 du 22 mars 1971	19 696 118 181
Impôts et taxes relatifs à l'exercice (Fonds de réserve y compris)	38 102 273 800
	62 689 543 833
Impôts et taxes relatifs aux exercices précédents	43 645 831 235
Charges diverses	
Fonds pour risques des crédits et fluctuations des titres	20 943 965 053
	50 987 285 511
Fonds imposé pour risques divers	70 000 000 000
	1 265 404 639 025
Bénéfices nets de l'exercice	30 202 251 111
	1 295 606 890 136

PRODUITS ET PROFITS	(En lires)
Intérêts sur prêts, financements, avances et comptes courants	1 106 428 780 786
Intérêts et autres bénéfices sur titres en propre	62 598 415 887
Commissions	22 454 314 871
Bénéfices divers	5 817 915 824
Utilisation de fonds spéciaux	60 209 187 788
Utilisation de l'octroi de l'Etat pour couvrir les pertes de gestion sur participations visées à la loi no 184 du 22 mars 1971	38 102 273 800
	1 295 806 890 136

SOCIAL

Aux Charbonnages de France

F.O., LA C.F.T.C. ET LA C.G.C. SIGNENT L'ACCORD SALARIAL

Les syndicats F.O., C.F.T.C. et C.G.C. des Charbonnages de France ont signé, mercredi 9 août, l'accord salarial qui est valable jusqu'au 31 décembre 1979. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont réservé leur réponse.

Ce contrat prévoit une augmentation de 1 % à compter du 1er août — s'ajoutant aux revalorisations de 1,5 % et 3 % intervenues le 1er février et le 1er juin — et, dans l'hypothèse d'une hausse des prix de l'ordre de 10 % en 1978, une progression du pouvoir d'achat de 0,15 % à 0,75 %. Le texte indique par ailleurs que la part annuelle de productivité sera majorée de 150 F et portée ainsi à 945 F. F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C. ont aussi paraphé les annexes de l'accord, concernant notamment le régime des promotions à l'ancienneté des ouvriers classés aux échelles les plus basses.

Avec la signature de ce contrat, *c'est désormais l'ensemble du secteur* public et nationalisé qui est « couvert » par des accords salariaux.

● *Les syndicats C.G.T., F.O., C.F.T.C., autonomes et le CID-UNATI appellent les chauffeurs de taxi parisiens* à cesser le travail vendredi 11 août entre 14 heures et 16 heures, après le meurtre d'un de leurs collègues, M. Patrick Zerihem, commis dans la nuit du 5 au 6 août à Gennevilliers (Hauts-de-Seine). Un rassemblement des « taxis » est prévu devant l'Institut médico-légal, quai de la Rapée.

● *Le dissident syndicaliste C.F.D.T. poursuit son action. — « Je n'accepte pas d'être ni réintégrable ni exclu, encore moins de voir disparaître une nouvelle génération syndicale »*, a déclaré mercredi 9 août M. Pierre Gilles, *délégué C.F.D.T. du personnel* de la B.N.P., à Paris, qui observe une grève de la faim depuis le 19 juillet. M. Gilles a été hospitalisé et mis sous perfusion à la fin de la semaine dernière. Il réaffirme sa volonté de poursuivre la lutte contre la suspension de sa section décidée par le syndicat des banques C.F.D.T. au mois de janvier.

ÉNERGIE

Aux Etats-Unis

LES IMPORTATIONS DE PÉTROLE ONT DIMINUÉ DE 13 % AU COURS DU PREMIER SEMESTRE

Les importations de pétrole des Etats-Unis ont diminué de 13 % au cours du premier semestre par rapport à la période correspondante de 1977.

M. John Lichtblau, directeur de la Petroleum Industry Research Foundation, a indiqué : *« Le phénomène observé pendant le premier semestre va s'atténuer pendant la deuxième moitié de l'année et disparaître totalement en 1979. »* Les livraisons de pétrole d'Alaska ont atteint le niveau record de 1,2 million de barils par jour (60 millions de tonnes/an), ce qui correspond à la capacité maximale du pipe-line.

Pour les experts, toutes les conditions d'une augmentation des importations au cours des prochains mois sont donc réunies. Certains prévoient même que le niveau de 10 millions de barils par jour (500 millions de t/an) sera atteint en 1979, battant ainsi le record de 1977 (8,7 millions de barils/jour, 435 millions de t/an). Rappelons que le président Carter a *« promis »*, lors du sommet de Bonn, de réduire les importations américaines de pétrole de 2,5 millions de barils/jour d'ici au milieu de 1980.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le chiffre d'affaires du groupe de la Compagnie générale d'électricité (sociétés contrôlées et affiliées) s'est élevé pour le premier semestre 1978 à 17 091 millions de francs hors taxes, dont 9 633 millions de francs pour les sociétés contrôlées et 7 458 millions de francs pour les sociétés affiliées.

Ce chiffre d'affaires est en augmentation de 13,3 % par rapport à celui du premier semestre 1977. La part des divers secteurs d'activité des sociétés contrôlées et affiliées a évolué de la manière suivante :

	Premier semestre 1977	Premier semestre 1978
Sociétés contrôlées	en millions de francs	
Entreprise électrique	907	1 130
Entreprise et ingénierie	1 705	2 463
Télécommunications	2 410	2 673
Câbles	800,5	760,5
Accumulateurs et piles	902	983
Grand public	278,5	262
Matériaux	388	531
Divers	739	830,5
Total	8 130,0	9 633,0
Sociétés affiliées		
Alsthom-Atlantique	4 434	4 869
C.I.I.-Honeywell Bull	1 651	1 849
Autres sociétés	860	740
Total	6 945	7 458
TOTAL GENERAL	15 075	17 091

A structure constante, la progression du chiffre d'affaires d'une année à l'autre est de 8 %, les modifications de structure intervenues depuis le premier semestre 1977 affectant principalement le *secteur de l'entreprise* électrique et celui de l'entreprise et de l'ingénierie.

CIT - ALCATEL

Le chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre 1978 s'est élevé à 1 684 F, en progression de 10,6 % sur celui du premier semestre 1977.

Pour l'ensemble constitué par CIT-Alcatel et ses filiales, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du premier semestre 1978 s'établit à 2 745 F en progression de 12,3 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 1977 (2 445 F).

BONS S.N.C.F. 5 % 1963

Il est rappelé aux porteurs de bons S.N.C.F. 5 % 1963 de 200 F qu'ils ont la faculté d'obtenir le remboursement anticipé de leurs bons le 22 décembre 1978.

Ces bons seront remboursés, au prix unitaire de 220 F, sous réserve de leur dépôt avant le 22 septembre prochain.

DUMEZ

Les travaux exécutés par le groupe au cours du second trimestre de 1978 se sont élevés à 871 millions de francs hors-taxes. Le chiffre d'affaires du premier semestre 1978 ressort ainsi à 1 879 millions de francs hors-taxes contre 2 075 pour la même période en 1977.

PHILIP MORRIS Inc.

M. George Weisman a été élu président du conseil d'administration

M. Georges Weisman, actuellement vice-président du conseil d'administration de Philip Morris Inc., devient à partir du 1er novembre président du conseil d'administration et directeur général exécutif.

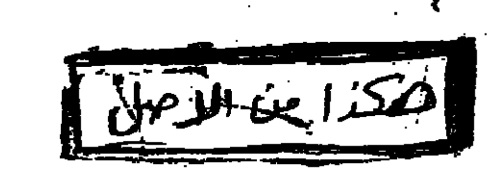
M. Josef F. Cullman, actuel président du conseil d'administration, devient, quant à lui, président du comité exécutif du conseil.

Par ailleurs, un bureau de direction générale exécutive, composé de MM. Weisman, Millhiser et Goldsmith a été créé. Sa mission sera de superviser l'ensemble des activités et de se prononcer sur les décisions importantes et les choix de politiques concernant la société.

PHILIP MORRIS FRANCE

Nomination de M. Aleardo G. Buzzi, président du conseil d'administration
M. Michael D. Horst, directeur général

Le conseil d'administration de Philip Morris France vient d'élire à sa présidence M. Aleardo G. Buzzi qui est, par ailleurs, vice-président de Philip Morris International et vice-président de Philip Morris Europe, Moyen-Orient et Afrique, à Lausanne. M. Michaël D. Horst a été reconduit dans ses fonctions de directeur général de la société française.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 AOUT

LENTE AMÉLIORATION

Amorcée mardi en fin de séance, l'amélioration des cours s'est lentement poursuivie mercredi à la Bourse de Paris, où le rythme des échanges est cependant resté assez modéré par rapport aux précédentes semaines. En progrès de 0,35 % dès l'ouverture, l'indicateur instantané des valeurs françaises a finalement terminé en hausse de 0,6 % environ.

Tous les compartiments, loin s'en faut, n'ont pas suivi ce mouvement, aucun ne parvenant même à enregistrer une hausse générale. Très sélectifs dans leurs acquisitions, les investisseurs ont complètement délaissé des secteurs entiers de la cote, comme les pétroles et les alimentaires, qui ont subi un repli assez sensible. De fait, les pertes les plus sévères de la séance ont été enregistrées par l'Alsacienne de supermarchés, Mumm, S.I.A.S. et Casino (— 3 à — 6 %).

La mauvaise tenue du franc sur les marchés des changes, sauf par rapport au dollar, a peut-être un peu bridé la reprise des cours, que certains prévoyaient plus forte. C'est, en tout cas, ce que l'on disait autour de la corbeille où la nouvelle hausse du loyer de l'argent au jour le jour (7 5/8 % contre 7 1/2 % la veille) faisait également l'objet de quelques commentaires désappointés.

En revanche, la publication par une grande banque allemande d'un rapport très favorable à la Bourse de Paris, a réjoui les professionnels, dont certains ont cru remarquer de nouveaux ordres d'achat en provenance de l'étranger.

Sur le marché de l'or, l'envolée du lingot se poursuit sur les indications de Londres, et le kilo de métal jaune a valu 28 890 francs contre 28 750 francs. Quant au napoléon, il est resté à peu près stable à 260,90 francs (après 260,70 et 261) contre 260,30 francs. Stabilité également du volume de transactions à 5,51 millions de francs contre 3,76 millions.

LONDRES

La hausse se poursuit

La hausse des cours se poursuit jeudi matin et l'indice des industrielle progresse encore de 5,2 points à 521,4. Les Fonds d'Etat sont soutenus et les mines d'or irrégulières. Aux pétroles, avance de Shell.

Or (ouverture) (dollars) : 205 85 contre 207 95

VALEURS	CLOTURE 9 8	COURS 10 8
Beecham	717	723
British Petroleum	858	854
Courtaulds	124	125
De Beers	450	446
Imperial Chemical	408	402
Rio Tinto Zinc Corp.	241	242
Shell	578	583
Vickers	186	185
War Loan 3 1/2 %	31 1/2	31 5/8
*West Driefontein	33 1/2	34
*Western Holdings	29 7/8	30

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

I.T.T. — Le bénéfice net pour le deuxième trimestre s'élève à 184,55 millions de dollars contre 165,46 millions en 1977 à pareille époque. Il s'établit ainsi pour les six premiers mois à 341,60 millions de dollars contre 308,79 millions.

GROUPE BEGHIN-SAY. — Sauf imprévu, les comptes de l'exercice en cours seront bénéficiaires. L'activité du groupe a repris, qui n'aura pas, d'autre part, d'amortissements à effectuer cette année sur ses participations dans Unisuc et Néogravure. En 1977, un déficit de 127,28 millions de francs avait été enregistré.

Chiffres d'affaires pour le premier semestre 1978

GROUPE DUMEZ. — 1 879 millions de francs contre 2 075 millions.

MAJORETTE. — 43,23 millions de francs contre 41,09 millions. Pour l'exercice entier, une progression de 20 % est attendue grâce, notamment, au lancement depuis mai dernier de la nouvelle série 3 000.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	8 août	9 août
Valeurs françaises	148,4	148,7
Valeurs étrangères	103,7	105

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	83,6	83,8

NEW-YORK

Nouvelle hausse

Amorcé depuis le milieu de la semaine passée, le mouvement de hausse s'est poursuivi mercredi à Wall Street, mais de façon un peu désordonnée et dans un marché rendu extrêmement nerveux par les péripéties du dollar. En séance, l'indice des industrielles avait même franchi la barre des 900, pour la première fois depuis un an, mais l'apparition d'abondantes ventes bénéficiaires vers la clôture devait le ramener en deçà de ce seuil et il s'établissait finalement à 891,63, soit à 2,42 points au-dessus de son niveau précédent.

Une très forte activité a régné, 46,86 millions de titres ayant changé de mains contre 34,34 millions la veille.

Les opérateurs ne se sont pas cependant départis de leur optimisme, les démentis de l'OPEP sur l'intention prêtée à ses membres de vouloir détacher le prix du pétrole de la devise américaine, mais aussi l'annonce de la prochaine rencontre à Camp David du président Sadate et de M. Begin, les ayant confortés, à tort ou à raison, dans l'idée que le marché était désormais entré dans une phase de hausse à long terme.

Sur 1 946 valeurs traitées, 1 080 ont monté et 532 ont baissé.

VALEURS	COURS 8 8	COURS 9 8
Alcoa	46 7/8	48 3/4
A.T.T.	61 1/4	61 3/4
Boeing	72 1/2	73 7/8
Chase Manhattan Bank	34 3/4	35 1/4
Du Pont de Nemours	128 ...	128 3/4
Eastman Kodak	65 5/8	65 3/8
Exxon	47 1/8	47 3/8
Ford	46 7/8	48 1/2
General Electric	55 3/4	56 1/4
General Foods	34 ...	34 7/8
General Motors	66 7/8	66 3/4
Goodyear	18 1/2	18 1/8
I.B.M.	289 1/2	289 1/4
I.T.T.	33 ...	33 1/2
Kennecott	22 3/4	22 3/4
Mobil Oil	63 5/8	65 ...
Pfizer	37 1/8	37 ...
Schlumberger	92 1/4	91 1/2
Texaco	25 1/4	25 1/8
U.A.L. Inc.	40 1/4	38 3/4
Union Carbide	40 1/4	40 3/8
U.S. Steel	28 1/8	28 7/8
Westinghouse	24 3/8	24 3/4
Xerox	61 7/8	61 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 8	10 8
1 dollar (en yens)	187 80	187 25

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 9 AOUT - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9 8	COURS DES BILLETS échangé de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 357	4 355	4 35
Allemagne (100 DM)	219 250	220 75	218
Belgique (100 F)	13 901	14 005	13 125
Pays-Bas (100 fl.)	201 970	203 30	200 50
Danemark (100 krd)	79 800	80 13	80
Suède (100 krs)	98 640	98 72	97 75
Norvège (100 k.)	83 080	83 63	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 429	8 447	8 45
Italie (1 000 lires)	5 210	5 227	5 25
Suisse (100 fr.)	257 300	259 88	254 50
Autriche (100 sch.)	30 399	30 520	30 05
Espagne (100 pes.)	5 752	5 773	5 70
Portugal (100 esc.)	9 625	9 70	10 ..
Canada ($ can 1)	3 821	3 833	3 876
Japon (100 yens)	2 328	2 333	2 28

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9 8
Or fin (kilo en barre)	28700	28950
Or fin (en lingot)	28750	288.0
Pièce française (20 fr.)	260 30	260 90
Pièce française (10 fr.)	213	213
Pièce suisse (20 fr.)	258 80	259 10
Union latine (20 fr.)	242 80	245 20
Souverain	259 10	259 30
Pièce de 20 dollars	1240	1245 20
Pièce de 10 dollars	639	635
Pièce de 5 dollars	425	425
Pièce de 50 pesos	1160	1162
Pièce de 10 florins	239 10	237 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LIRE ÉGALEMENT

Le voyage du premier ministre dans le Calvados

M. Raymond Barre est arrivé dans la matinée du jeudi 10 août à Trouville pour une brève visite du Calvados. Ce département est le fief de deux membres du gouvernement : M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, maire et conseiller général de Vire, et M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, conseiller général de Trouville, président du district de Trouville-Deauville.

Le premier ministre a évoqué les problèmes de pollution de la baie de la Seine qui gênent les activités des pêcheurs et risquent de contrarier le tourisme. M. Barre s'est intéressé à l'industrialisation de la zone d'Honfleur puis, dans l'après-midi, devait se rendre à Vire, où lui seront présentés des gîtes ruraux, particulièrement nombreux dans cette région.

La Basse-Seine doit préserver ses plages et ses usines

De notre correspondant

Caen. — En décembre 1974, en barrant pendant vingt-quatre heures l'estuaire de la Seine, quatre-vingts chalutiers révélaient au grand public une évidence : le fleuve était devenu un véritable égout à ciel ouvert, les eaux de son embouchure étaient mortes, les poissons avaient fui des bancs autrefois parmi les plus poissonneux d'Europe.

L'immense concentration urbaine et industrielle qui s'étale sur ses rives est responsable de cette situation. Son bassin groupe 30 % de la population française et 40 % de l'activité économique. Le Havre et Rouen sont respectivement le deuxième et le quatrième port du pays. La formidable industrialisation de la Basse-Seine a créé de nombreux emplois sur la rive droite, mais elle met en cause la manière de vivre de la rive gauche. Antifer s'oppose à Deauville, les rejets des usines compromettent l'activité des ports de pêche de Trouville et de Honfleur.

Les marins-pêcheurs mettent directement en cause deux activités : la fabrication d'oxyde de titane par Thann et Mulhouse au Havre, qui rejette à la mer du sulfate de fer (les « boues rouges ») et la production d'engrais dans trois établissements, qui, eux, se débarrassent de phosphogypse (les « boues jaunes »). Ils ont remporté plusieurs victoires juridiques... mais sans succès puisque, malgré elles, les déversements ont continué. C'est que, quand les uns s'écrient *« environnement, protection de la nature »*, les autres répliquent *« crise économique, emploi »*.

Les cinq cents marins-pêcheurs de Trouville, d'Honfleur et du Havre ne pèsent pas lourd face aux milliers de salariés des usines de la Basse-Seine. Aussi, les premiers ont-ils continué leurs actions spectaculaires : blocage du port de Deauville et d'une course de championnat du monde en juillet 1975 et, surtout, en mars 1977, celui du Havre pendant une semaine. Il fallut, pour qu'il soit levé, un télégramme du premier ministre promettant la création d'une commission d'études. Depuis, celle-ci a rendu son rapport et la situation s'est améliorée. M. Michel d'Ornano n'y est pas étranger, car il s'est rendu compte de la contre-publicité dont « bénéficiaient » ainsi Deauville et la Côtefleurie.

Un secrétariat permanent

Un secrétariat permanent pour la prévention des pollutions *industrielles en Basse-Seine* a été mis en place. Premier objectif : réduire de moitié d'ici à 1980 la pollution créée par les quatre raffineries normandes. D'ici à 1981, pour le fleuve aval, le taux de dépollution devrait être de 72 % pour les rejets urbains et de 83 % pour ceux des industriels, soit une réduction des déchets de deux tiers en douze ans. Mais pour la totalité du bassin de la Seine, il faudra encore attendre quinze à dix-sept ans pour que la pollution soit ramenée au quart de ce qu'elle est actuellement. L'usine Thann-et-Mulhouse a commencé à récupérer le sulfate de fer et les rejets de ce produit devraient cesser d'ici à 1980. Restera encore le problème des eaux usées. Enfin, pour couronner le tout, un schéma d'aptitude et d'utilisation de la mer (S.A.U.M.) a été mis à l'étude pour l'estuaire de la Seine.

Tout n'est pas réglé pour autant. Les rejets de phosphogypses, même contrôlés et surveillés, continuent. Trois millions de tonnes seront rejetées cette année à la mer. Les deux cents embarcations de pêche de Trouville, de Honfleur et du Havre doivent aller de plus en plus loin pour trouver du poisson. Certes, on a aidé leurs propriétaires à acheter de nouveaux moteurs et à s'adapter au ramassage de la coquille Saint-Jacques. Seulement, conçus pour la pêche côtière, ils ne sont pas forcément armés pour affronter la haute mer. La disparition corps et biens du *Neptune* et de ses trois hommes d'équipage l'a tristement rappelé cet hiver. Certes, les pouvoirs publics sont prêts à les aider dans l'achat de nouveaux chalutiers en plastique qui seraient justement fabriqués à Honfleur. Mais l'investissement restera lourd pour eux. Sera-t-il rentable ?

Il reste que l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (I.S.T.P.M.) continue a classer « insalubre » la côte de l'embouchure de l'Orne jusqu'à Honfleur. Les prises de pêche des professionnels passent quarante-huit heures dans une station d'épuration mais le ramassage des coquillages par les « amateurs » est déconseillé. Dans une région où le filet à crevettes fait partie de l'arsenal obligatoire du jeune vacancier...

THIERRY BREHIER.

Mlle Marie-Thérèse Eyquem membre du secrétariat du P.S. est morte

Mlle Marie-Thérèse Eyquem, secrétaire nationale du parti socialiste, est décédée mercredi soir 9 août, à l'âge de soixante-quatre ans.

Née le 6 septembre 1913, à La Teste-de-Buch (Gironde), Marie-Thérèse Eyquem, qui dû travailler dès l'âge de quatorze ans, prépara seule le baccalauréat et obtint un certificat de licence de grec. Rédactrice principale au ministère de l'information (1939), sous-chef de bureau au commissariat général à l'éducation physique et aux sports (1942), elle était, depuis 1961, inspectrice principale chargée de mission d'inspection générale au haut-commissariat puis au ministère de la jeunesse et des sports, et, depuis 1967, chargée des affaires générales et de la documentation à la direction régionale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris.

Son action dans le domaine sportif, notamment en faveur des femmes, ainsi que ses livres (la Femme et le sport, Jeunes filles au soleil, Irène Poppard ou la danse du feu, Pierre de Coubertin et l'épopée olympique, *ouvrage qui obtint, en 1966, le grand prix de la littérature sportive) lui ont valu un renom international qui explique son élection au comité exécutif du conseil de l'éducation physique et sportive (UNESCO) et, en 1961, à la présidence de la Fédération internationale d'éducation physique et sportive féminine, fonction qu'elle occupa jusqu'en 1966. Depuis 1956, elle était également vice-présidente du comité Pierre-de-Coubertin.*

Présidente du Mouvement démocratique féminin de 1962 à 1972, membre du bureau politique de la Convention des institutions républicaines à partir de 1964, Marie-Thérèse Eyquem a été secrétaire générale du comité de soutien à la candidature de M. Mitterrand, lors des présidentielles de 1965, puis chargée du travail et des affaires sociales au sein du contre-gouvernement formé à l'époque. Membre du comité directeur et du bureau exécutif du P.S., elle était, depuis 1975, secrétaire nationale, chargée des relations avec l'ensemble du secteur associatif. Elle s'occupait également des problèmes touchant au cadre de vie.

Maire adjoint de La Teste-de-Buch (1960-196), puis de Moustier-Ventadour (Corrèze), Marie-Thérèse Eyquem fut plusieurs fois candidate aux élections législatives (dans la douzième circonscription de Paris en 1967 et en 1968, à Montluçon en 1973) dans des circonscriptions qu'elle estimait, elle-même, « perdues d'avance ». *Chargée jusqu'en 1975 de la condition féminine, elle lutta, au sein même de son parti, pour que les femmes y obtiennent une place et un rôle accrus, s'honorant, dans l'immédiat, d'avoir appartenu* « à un lot de femmes qui se seront battues pour celles qui leur succéderont ». *Elle obtint cependant l'institution d'un quota destiné à assurer une représentation minimum de femmes dans les instances dirigeantes et les listes électorales.*

L'itinéraire politique de Marie-Thérèse Eyquem, qui avait adopté la devise des Jésuites — « Perinde ac cadaver », *— a toujours suivi celui de M. Mitterrand, auquel la liait une profonde amitié et avec lequel elle ne devait jamais cesser de collaborer.* « Catholique et laïque », *ainsi qu'elle se définissait, elle a participé à tous les débats qui ont eu lieu sur le thème :* « Socialistes et chrétiens ». *Auteur d'un essai dramatique,* Simone Weil ou la folie, *elle a écrit une pièce de théâtre,* Marie-Louise d'Orléans.

● *M. Gilles Martinet*, secrétaire national du parti socialiste : *« Marie-Thérèse Eyquem, qui vient de disparaître à 64 ans, au terme d'une cruelle maladie, était une militante exemplaire. (...) Ses interventions au comité directeur et au secrétariat national du parti étaient écoutées avec beaucoup d'attention et de respect, car Marie-Thérèse Eyquem, qui parlait toujours avec une très grande franchise, évitait de blesser ceux avec lesquels elle pouvait être en désaccord. C'était une grande et noble figure du mouvement socialiste. »*

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 9 août 1978 a été tiré à 502 736 exemplaires.

M. GISCARD D'ESTAING EN VACANCES DANS L'EMPIRE CENTRAFRICAIN

M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République, a annoncé jeudi 10 août, que M. Giscard d'Estaing était parti pour quelques jours de vacances dans l'Empire centrafricain et qu'il reviendrait, après s'être arrêté en Auvergne, pour le conseil des ministres le jeudi 24 août.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu mercredi après-midi 9 août M. Edgar Faure avant le voyage que celui-ci doit effectuer pendant un mois en U.R.S.S., Mongolie extérieure, Iran et Pakistan. Le député du Doubs a expliqué, à sa sortie de l'Elysée, qu'il se déplaçait à titre personnel mais qu'il avait pour habitude, chaque fois qu'il se rendait à l'étranger, de prendre contact auparavant avec le président de la République.

La fusillade de l'ambassade d'Irak

UNE PLAINTE EST DÉPOSÉE APRÈS LA MORT DE L'INSPECTEUR CAPELA

Mme Marie-Françoise Sainpon, institutrice de trente ans, compagne de l'inspecteur de police Jacques Capela, tué le 31 juillet lors de la fusillade de l'ambassade d'Irak, a porté plainte contre X... pour homicide volontaire, mercredi 9 août, devant le doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris, M. Roger Lecante. Son avocat, Me René Hayot, la représente ainsi que leur fils âgé de deux ans, Bastien Capela. Le même avocat entend également se constituer partie civile au nom des deux autres policiers blessés au cours de la fusillade, l'inspecteur principal Roland Segear, de la brigade criminelle, et l'inspecteur François Antona, de la brigade de recherches et d'interventions.

La démarche de Mme Sainpon et des deux policiers vise non à poursuivre les auteurs présumés des coups de feu — bénéficiant de l'immunité diplomatique, ils ont regagné Bagdad, — mais à démontrer la responsabilité de l'Etat dans les événements du 31 juillet et à obtenir en conséquence réparation du préjudice.

Un « gorille » irakien refoulé à Orly

Les autorités françaises ont refoulé, mercredi 9 août, à l'aéroport d'Orly, un ressortissant irakien dont l'identité n'a pas été révélée.

Débarquant d'un vol Iraqi Airways en provenance de Bagdad, porteur d'un passeport ordinaire et d'un billet gratuit Bagdad-Paris-Bagdad, l'homme s'est présenté à la police pour solliciter un visa d'escale. Il était accompagné du chef d'escale de la compagnie aérienne irakienne, qui le présenta comme un nouveau garde du corps de l'ambassadeur de ce pays à Paris, et il était d'ailleurs attendu par un membre de l'ambassade.

Les explications du « gorille » et de son chaperon paraissant confuses et peu convaincantes, la police de l'air et des frontières de l'aéroport alerta aussitôt le ministère de l'intérieur. Peu après la direction de la réglementation signifiait son refus de délivrer un visa d'entrée au garde du corps, qui devait reprendre, ce jeudi, à Roissy un avion à destination de l'Irak.

M. JEAN SENIE PRÉFET DE LA MEUSE

Sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres a nommé M. Jean Senie, secrétaire général du Pas-de-Calais, préfet de la Meuse, en remplacement de M. Michel Mosser, nommé préfet hors cadre.

[Né le 1er août 1920 à Marcorignan (Aude), licencié ès lettres et en droit et diplômé d'études supérieures d'économie politique et de droit public, M. Jean Senie est nommé, en février 1945, chef de cabinet du préfet de l'Aveyron. Sous-préfet de Céret (Pyrénées-Orientales) en novembre 1947, puis secrétaire général des Hautes-Pyrénées en avril 1954, il devient sous-préfet de Morlaix (Finistère) en juin 1964. Sous-préfet de Cambrai (Nord), M. Senie est nommé secrétaire général du Pas-de-Calais en mai 1971.]

NOUVELLES BRÈVES

● *La perte d'un Jaguar au Tchad. — « L'accident du Jaguar qui s'est écrasé mardi au Tchad (le Monde* du 10 août) *s'est produit au cours d'une mission de routine de reconnaissance à vue, dans la région d'ti, où aucun engagement armé n'avait lieu »,* a précisé mercredi 29 août le ministère français de la défense. *« Les premières investigations de l'enquête indiquent que cet accident a pour origine des raisons d'ordre technique »,* ajoute le ministère.

● *Une intervention de M. Séguy sur le paiement des impôts.* — Dans une lettre qu'il vient d'adresser à M. Raymond Barre, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., demande au premier ministre *« de prendre sans tarder des dispositons pour différer ou étaler le paiement des impôts, voire pour en exonérer les victimes du chômage »*.

LA NÉGOCIATION AVEC L'U.R.S.S. SUR L'ARRÊT DES ESSAIS NUCLÉAIRES

M. Carter aurait durci sa position

Le président Carter a changé d'avis et durci sa position dans la négociation avec l'U.R.S.S. sur l'interdiction totale des essais nucléaires, écrit le journaliste américain W. Pincus dans le *Washington Post* (cité par l'*International Herald Tribune* de ce jeudi 10 août). Mardi, le négociateur britannique aux conversations de Genève entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. sur l'arrêt complet des essais avait annoncé *« des progrès »*.

Selon W. Pincus, M. Carter était décidé, il y a trois mois, à aboutir rapidement à un accord interdisant pendant cinq ans toutes les explosions nucléaires sauf les très petites. Devant les objections des départements américains de la défense et de l'énergie, il aurait révisé sa position. Après une réunion, le 15 juin à la Maison Blanche, avec des experts et des responsables de ces départements, l'un des participants aurait déclaré : *« M. Carter commence à se rendre compte qu'il y a beaucoup de choses qui ne lui avaient pas été dites ou qu'il ne comprenait pas. »* Les Américains chercheraient désormais à obtenir un accord pour trois ans (au lieu de cinq), et le Pentagone voudrait garder la possibilité de faire des explosions jusqu'à 5 kilotonnes (équivalent à 5 000 tonnes de T.N.T.).

Après le traité de 1963 interdisant les essais atmosphériques et sous-marins, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ont signé en 1973 et 1976 des accords interdisant certains essais souterrains, mais ils n'ont jamais été ratifiés. Les deux pays, auxquels la Grande-Bretagne s'est jointe, ont entamé au printemps 1977 des négociations pour un arrêt complet des essais. Un accord sur cette base serait très gênant pour la France (qui a arrêté unilatéralement les essais atmosphériques mais qui poursuit les essais souterrains) et la Chine, les deux pays disposant de l'arme nucléaire, dont l'arsenal est incomplet.

D'autre part un nouveau groupement, dont la formation a été annoncée mercredi à Washington, critique la politique militaire de M. Carter et s'est fixé comme but d'assurer la supériorité des Etats-Unis sur l'U.R.S.S. Réunissant des parlementaires des deux grands partis et des personnalités indépendantes (comme le général Lemnitzer), il s'intitule « Coalition pour la paix par la force ».

Au Brésil

LA DÉFECTION DE M. MAGALHAES PINTO RENFORCE LES CHANCES DU CANDIDAT OFFICIEL A LA PRÉSIDENCE

Rio-de-Janeiro *(A.F.P.)*. — Le désistement du sénateur Magalhaes Pinto a peut-être sonné le glas des espoirs de l'opposition brésilienne de disputer, avec quelques chances de succès, l'élection présidentielle (*le Monde* du 10 août).

Hommes politiques et commentateurs soulignent cependant qu'en renonçant à demander l'investiture du Mouvement démocratique brésilien (M.D.B.), seul parti légal d'opposition, le sénateur Pinto lui a permis de renforcer sa cohésion autour d'une candidature unique, celle du général Euler Bentes Monteiro. M. Pinto a lui-même précisé, qu'il souhaitait, par son désistement, ne pas créer de scission dans l'opposition.

La véritable raison du désistement de M. Magalhaes Pinto est malgré tout inquiétante pour l'opposition. Après un sondage visant à apprécier l'importance de la dissidence aréniste, sans l'appui de laquelle aucun candidat du M.D.B. n'a de chance de succès devant le collège électoral, le sénateur n'a pu que constater que l'Arena (parti gouvernemental) dispose au sein de ce collège d'une majorité de 128 voix et que les « désertions » possibles se situent bien en deçà du nombre nécessaire de 65.

Avant même que le M.D.B. ne décide de l'opportunité de présenter un candidat à la présidence, M. Magalhaes Pinto lui a posé un autre problème en laissant entendre qu'il poursuivrait seul sa course. Dans ce cas, il ferait le jeu du dauphin du président Geisel, le général Joao Baptista Figueiredo.

En Islande

M. HALLGRIMSSON N'A PU FORMER UN GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE

Reykjavik *(U.P.I.)*. — Depuis les élections générales du 25 juin dernier, toutes les tentatives pour former un gouvernement ont jusqu'à présent échoué. M. Gröndal, leader social-démocrate (dont le autant détenir la majorité) n'a sièges, au Parlement, sans pour parti a triplé le nombre de ses pu former un cabinet de coalition. De même, l'ancien premier ministre, M. Geir Hallgrimsson, a échoué dans sa tentative de former un gouvernement d'union nationale en raison des divergences sur la politique économique. Le chef du Parti conservateur de l'indépendance tente à présent de former une coalition avec les sociaux-démocrates et le parti progressiste (centriste), coalition qui laisserait les communistes en dehors du gouvernement. Mais on voit mal comment un accord pourrait être réalisé sur les problèmes économiques.

Si M. Hallgrimsson, qui expédie les afafires courantes, échoue encore, les sociaux-démocrates pourraient tenter de former un gouvernement homogène minoritaire, à condition qu'ils reçoivent l'appui parlementaire des conservateurs. Si cela était également impossible, les Islandais seraient sans doute appelés rapidement à nouveau aux urnes.

Le procès de Sousse

LES CHEFS D'ACCUSATION RETENUS CONTRE TRENTE-NEUF SYNDICALISTES TUNISIENS PRÉVOIENT LA PEINE DE MORT.

(De notre correspondant.)

Tunis. — Le procès des cent un syndicalistes de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), dont quarante-deux sont en état d'arrestation, a repris mercredi 9 août et devait se poursuivre jeudi avec les plaidoiries des trente-sept avocats de la défense.

Le représentant du ministère public avait demandé l' *« application des textes en vigueur selon l'acte d'accusation »*. Selon les articles du code pénal qui répriment les délits reprochés à trente-neuf des accusés comparaissant devant la chambre criminelle de la cour d'appel de Sousse, la peine capitale est prévue, notamment en cas d' *« incitation des habitants à s'armer les uns contre les autres et d'incitation à rassemblements armés sur la voie publique dans le but de piller les biens de l'Etat »*. Pour les soixante-deux autres inculpés, l'acte d'accusation a retenu les délits de détention et port d'armes sans autorisation ainsi que de *« perturbation de l'ordre public »*.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public a mis l'accent sur la gravité des incidents qui ont précédé les émeutes du 26 janvier. *« L'ancienne direction de l'U.G.T.T.*, a-t-il dit, *a exploité la tolérance du régime pour déclencher des grèves sauvages ayant pour objectif la détérioration de l'équilibre économique du pays et le déclenchement d'une bataille politique contre le régime pour s'emparer du pouvoir. »*

Plusieurs prévenus ont nié les faits retenus contre eux, expliquant qu'en siégeant plusieurs jours au siège de l'Union régionale de Sousse pendant les événements, ils n'avaient d'autre but que d'assurer la protection de la maison de l'U.G.T.T. D'autres inculpés ont reconnu avoir fait la grève le 26 janvier et *« essayé par tous les moyens de la faire réussir »*. Les accusés ont nié que des armes avaient été entreposées au siège de l'Union. Ils ont toutefois reconnu avoir disposé de bâtons et de barres de fer.

(Intérim.)

● *Le Secours populaire français a « renouvelé ses démarches auprès des autorités tunisiennes, exprimant son émotion devant l'annonce des peines encourues par les militants syndicaux »*. Il a également ouvert une souscription pour les enfants et les familles des emprisonnés. Pour souscrire : 9, rue Froissart, Paris (3e), C.C.P. 654 37 H Paris ; avec la mention Familles syndicalistes tunisiens.